



## Le défi de Pieter Botha

Des Noirs associés à l'élection du président de la République, des Noirs élus aux mêmes postes que leurs locaux, des Noirs enfin qui pourraient être cooptés au sein d'une « autorité exécutive » multiraciale sans précédent. Histoire de s'illusionner : ce n'est ni la révolution ni la démocratie qui ont été proposées, jeudi 21 avril, à l'Afrique du Sud par son chef, M. Pieter Botha.

Même si les idées encore imprécises énoncées plus haut sont un jour concrétisées, ce qui est loin d'être acquis, et même s'il se trouve un Noir pour accepter un strapontin dans le gouvernement blanc — un Indien y siège déjà, sans portefeuille, — le monolithisme du pouvoir pale, l'hégémonie d'une communauté de cinq millions d'âmes sur une nation qui en compte six fois plus, ne sera pas adreusement entamé.

Dans le contexte sud-africain, l'initiative de M. Pieter Botha n'en apparaît pas moins hardie. Que l'héritier politique des frères fondateurs de l'apartheid affirme tout haut qu'il « n'est pas juste » d'empêcher la majorité noire de payer un chef d'Etat choisi complètement en dehors d'elle, c'est d'abord le Vol caractéristique d'un puissant tabou local, puisque les Noirs sont théoriquement des « étrangers » en territoire blanc.

Le discours de M. Pieter Botha revient quasiment à admettre que toute solution politique du problème sud-africain est vouée à l'échec si elle ne prend pas en compte les intérêts et les aspirations de la majorité noire. Il suffit d'entendre les instruments de l'extrême droite africain pour constater l'absence de chef de l'Etat au Parlement pour prendre la mesure de l'impact psychologique d'un tel aveu.

Après avoir mis une sourdine à son credo néo-réformiste et sévèrement accablé la répression contre les organisations anti-apartheid ces derniers mois, M. Pieter Botha a peut-être compris qu'il ne servait à rien de courir derrière les extrémistes de sa « tribu ». Les dernières élections partielles réservées aux Blancs ont montré : une proportion importante des africains — qui représentent 80 % de la communauté blanche — a abandonné à tout jamais l'organisation politique historique qui leur a permis, il y a exactement quarante ans, d'asseoir leur hégémonie sur le pays.

Le schéma de l'Afrikander est désormais consommé et, plus qu'un pas en direction des Noirs, l'initiative de M. Pieter Botha s'apparente à un véritable défi lancé à l'extrême droite. Le Parti national du chef de l'Etat va devoir désormais, s'il veut conserver le pouvoir, multiplier les concessions en direction de l'élément anglophone, qui, lui, est en majorité libéral. Cette évolution est plutôt de bon augure pour l'avenir de l'Afrique du Sud.

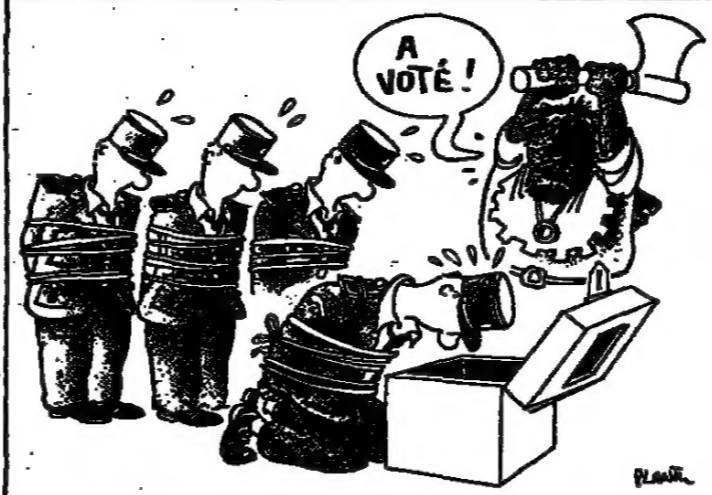
(Lire nos informations page 4.)  
M 0147 - 0423 0 - 4,50 F  
3790147004500 04230

## Affrontements en Nouvelle-Calédonie à la veille du premier tour du scrutin présidentiel

### Quatre gendarmes ont été tués par des indépendantistes canaques

M. Mitterrand a demandé, le vendredi 22 avril, à M. Chirac de lui « rendre compte de la situation en Nouvelle-Calédonie et des mesures prises par le gouvernement » après les affrontements qui ont eu lieu dans l'île d'Ouvéa, où quatre gendarmes ont été tués et vingt-sept pris en otage par des militants indépendantistes. Le premier ministre a réuni, vendredi matin, à l'hôtel Matignon, M.M. Balladur, Giraud, Pasqua, Pons, Parraud et Chalandon.

Le bilan de l'attaque menée vendredi matin (heure locale) par un « commando » du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) contre une patrouille de gendarmes dans un îlot proche d'Ouvéa, à l'est de la Grande-Terre, puis contre la brigade installée au bord de ce lagon, est très lourd : quatre gendarmes ont été tués à l'arme blanche et les autres membres du peloton ont été emmenés en otage. Trois des assaillants, qui disposaient aussi de fusils, ont été



blessés par les tirs déclenchés en riposte. « Le gouvernement est responsable de tous les morts ici », a déclaré le chef du mouvement indépendantiste, M. Tjibaou. La seule solution, c'est l'ouverture de discussions pour l'indépendance. Le chef de file de la majorité locale, M. Lafleur, a menacé de représailles les dirigeants du FLNKS. A Paris, plusieurs députés socialistes, dont M.M. Dumas et

Fabius, ont condamné ces actes de violence tout en mettant en cause, eux aussi, la politique suivie en Nouvelle-Calédonie depuis deux ans : « Le gouvernement est le premier responsable », a déclaré l'ancien ministre des relations extérieures, L'Australie, pour sa part, a lancé un appel au calme en demandant aux autorités françaises de faire preuve de « mesure ». (Lire page 7 le récit des événements par FRÉDÉRIC BOBIN et le commentaire d'ALAIN ROLLAT : « L'aveuglement »)

### Adieu le changement ?

Il est décidément grand temps qu'on vote. Les mousses sont tombées des fleurs dans le duel qui oppose pour la première fois, devant une France plus gênée qu'amusée, un président de la République à son premier ministre. Quoi qu'on en ait pu écrire ici même, il faut se féliciter que François Mitterrand ait tant attendu pour se lancer dans l'arène : que se serait-il passé si avait surgi l'une de ces crises internationales auxquelles Jacques Chirac et lui ont réussi à faire face de concert durant deux ans de cohabitation pleine de rancœurs ? Qui prendrait au sérieux aujourd'hui l'affirmation de leur solidarité ?

Qu'ils sont proches, pourtant, quand on en vient au fond ! De même que Raymond Barre, ils n'ont qu'un Dieu, le pragmatisme, qu'un horizon, l'Europe, qu'un moyen, la formation. Le Financial Times relève, entre eux, « un degré surprenant de consensus, même dans le domaine économique ». Pour le Times, le langage « vaguement radical » de l'hôte de l'Elysée rappelle celui des démocrates d'outre-Atlantique, et son couplet sur l'éducation un thème favori du vice-président Bush.

L'américanisation universelle aurait-elle déteint à ce point sur nos mœurs ? On serait plutôt tenté d'invoquer l'évident effacement des idéologies et la perte de confiance de l'opinion dans l'efficacité du pouvoir. Si l'affrontement reste plus vif entre Chirac et Mitterrand qu'entre ce dernier et Raymond Barre, ce n'est pas seulement parce que les sondages ont paru mettre hors course pour le second tour le député du Rhône. C'est aussi parce que l'ancien premier ministre n'a pas derrière lui, à la différence de l'actuel, un parti solide de places que le PS naturellement convoite. Et parce que de nombreux gaullistes ne partent pas toujours pas au président sa longue fronde contre leur héros.

Quant à savoir ce que veulent exactement les duellistes, on a parfois du mal à s'y retrouver. Jacques Chirac ne parle pas de la même façon du racisme aux Antilles et à Marseille. François Mitterrand brandit soudain la rose qu'il avait mise la veille au placard. Faut-il s'en indigner ? Le morcellement politique de la nation ne laisse d'autre choix à qui veut gagner que d'essayer de « ratissier large ». L'exemplaire précision de son langage ne semble pas avoir beaucoup profité à Raymond Barre dont l'honnêteté et la clarté d'esprit mériteraient un meilleur sort.

Au-delà de ces habiletés, deux sensibilités politiques continuent bien sûr de se heurter. (Lire la suite page 11.)

### Réformer, privatiser, démocratiser

### Le communisme chinois et le poisson salé

La session de l'Assemblée nationale populaire qui s'est tenue au début du mois a confirmé implicitement la mort du communisme chinois. Après avoir élu un nouveau chef de l'Etat, les députés ont adopté plusieurs réformes économiques.

PÉKIN de notre correspondant  
Lorsque trépassa le fondateur de l'Empire chinois au cours d'une tournée en province, en 210 avant notre ère, on fut la nouvelle et le voyage officiel se poursuivait comme si de rien n'était, la dépouille impériale à l'abri des regards. Quand l'odeur devint

trop forte, on disposa autour du cadavre de Qin Shi Huangdi du poisson salé, pour donner le change. Le simulacre se poursuivait jusqu'au retour du cortège dans la capitale, la cour craignant une « révolution », raconte la chronique. C'est un peu ce qui se passe aujourd'hui en Chine. L'idée du communisme chinois est morte. Il n'y a eu ni faire-part de deuil, ni craison funèbre : les ayants droit sont plutôt décidés à n'en rien dire. Il n'empêche. La mythologie des soviets chinois de la Longue Marche s'est éteinte lorsque le nouveau chef de l'Etat, M. Yang Shangkun, plus haut dignitaire du pays, même si le poste est plutôt honorifique, a prononcé son premier discours public. Pas une

seule référence à Marx, Lénine, Mao Zedong ou leurs pensées respectives. Outre le fondateur du régime, M. Yang a « oublié » le nom de Lin Shaoqi, autre titulaire défunt de la fonction. S'il a salué son prédécesseur immédiat, M. Li Xiannian, c'est parce que celui-ci est encore en vie et se trouvait à côté de lui sur le podium. Près du centre de Pékin, le jour de l'ouverture du nouveau Parlement chinois, le 25 mars, une dizaine d'ouvriers armés de mallettes à peinture s'affairaient à faire disparaître deux des gigantesques slogans peints en blanc sur fond rouge, à la gloire du « grandiose marxisme-léninisme-pensée de Mao Zedong ». FRANCIS DERON. (Lire la suite page 6.)

### Livraison de matériel français à l'URSS

Quatre dirigeants de sociétés écroulés à Paris  
PAGE 36

### La célébration des quarante ans d'Israël

Oublier un moment la révolte qui gronde aux portes...  
PAGE 3

### M. Shultz à Moscou

Les chances de parvenir rapidement à un accord sur les armements stratégiques s'amenuisent  
PAGE 5

### Les profits de Peugeot et de Renault

L'industrie automobile française a encore des faiblesses  
PAGE 30

Le sommaire complet se trouve en page 36

**bracelet tennis de Fred.**

La nouvelle fureur vient des Etats-Unis. Votre « Bracelet-Tennis » vous attend chez Fred. Or et Diamants. A partir de 7.500 F.

FRED  
6, rue Baya, Paris. 42.46.38.45  
Le Clarté, 74, Champs-Élysées, Hôtel Méridien, Espace Galerie Lafayette, Paris Aéroport d'Orly, 21, bd de la Croisette, Cannes Hôtel L'Amor, Monte-Carlo, 20, rue de Marché, Genève Beverly Hills, Houston Dallas New York.

### Sixième semaine de conflit

### Le noyau dur des grévistes de la SNECMA

Le dialogue de sourds continue à la SNECMA. Les usines de Gennevilliers, Villaroche et Melun sont en grève depuis cinq semaines. Les réunions organisées mercredi 20 et jeudi 21 avril par le médiateur nommé le 12 par le tribunal de Nanterre n'ont pas abouti. Les syndicats et les grévistes réclament toujours 1.500 F d'augmentation par mois ; la direction s'en tient à une hausse générale de 3,8 % en masse et 2,1 % en niveau sur l'année, perspectives acceptées seulement par FO, la CFTC et la CGC. Cependant une réunion entre direction et syndicats devait avoir lieu le vendredi 22 avril dans la matinée.

« Oh là là, oh là là, pour les 1.500 F, on est toujours là ! » Soutenus par les sons, et par les roulements du tambour, deux cents ouvriers de la SNECMA, en majorité des jeunes, sautillent devant la grille fermée de l'usine Citroën d'Aulnay. Derrière des banderoles, celle de la « coordination des grévistes inter-SNECMA », celle de la CFDT. Ce petit groupe sur l'immense parking désert, c'est la délégation venue des usines de Gennevilliers, de Villaroche et de Corbeil, où les grèves durent depuis plusieurs semaines. Sur tous les blasons, un autocollant affiche la revendication : « 1.500 F par mois pour tous. » Certains y ajoutent le sigle CFDT, plus rarement celui de la CGT. Symbolique, la manifestation fait suite à celles, qui ont eu lieu devant le siège de l'entre-

prise, devant le groupement des industries aéronautiques ou à l'usine Dassault de Saint-Clément. Mais cette fois les grévistes n'entrèrent pas : de l'autre côté des grilles, plusieurs centaines d'agents de maîtrise, de cadres et de personnels de sécurité leur font face, sous les yeux de quelques dizaines d'ouvriers immigrés, bienveillants mais prudents ; seuls quelques délégués, CFDT ou CGT, sortirent affirmer leur solidarité avec les grévistes, qui appellent à « discuter pour lutter tous ensemble contre le blocage des salaires ». L'enjeu est là, pour une grève qui, d'une certaine façon, tire sa force de sa durée. GUY HERZLICH. (Lire la suite page 32.)

سكزا من الاجل



صحة من الامم

# Débats

## Sondages et transparence

par BRUNO DURIEUX (\*)

L'OPINION a accueilli sans doute avec soulagement cette semaine qui lui a épargné l'overdose et la cacophonie des sondages. Leur surconsommation dénature les campagnes électorales et les transforme en sorte de PMU politique. On ne discute pas les idées ou les projets mais les chances présumées des candidats.

C'est d'autant plus regrettable que les sondages n'ont ni la valeur prédictive ni la précision que l'on tend à leur accorder. Les professionnels le savent; mais la grande opinion ?

Je pense, à la lumière de mon expérience professionnelle, passée que les sondages d'intention de vote pour dimanche sont frappés de risques d'erreurs tels qu'ils ne peuvent fournir aucune indication fiable sur l'issue réelle du scrutin, en tout cas pour ce qui concerne les scores relatifs des deux candidats de la majorité ainsi que pour leurs scores d'ensemble.

On peut estimer à une dizaine de millions le nombre des électeurs qui n'ont pas encore fixé leur choix. C'est la conséquence de l'engagement tardif de François Mitterrand et du caractère superficiel du débat électoral. Nul ne peut prévoir la répartition de ces votes, tant le contexte politique de cette élection est nouveau.

De plus, les instituts de sondage redressent - sensiblement, autant qu'on puisse le savoir - les résultats bruts de leurs enquêtes sur la base des élections législatives de 1986. Or ce scrutin était caractérisé par un vil affrontement idéologique. Rien de tel aujourd'hui. On peut donc douter de la fiabilité des méthodes de redressement utilisées. D'autres éléments d'incertitude s'ajoutent, comme la qualité des réponses aux interviews ou comme la marge d'erreur statistique usuelle.

L'ampleur des incertitudes me paraît telle que, s'agissant par exemple de Raymond Barre et de Jacques Chirac, nul ne peut affirmer, en toute rigueur statistique, lequel précède l'autre. Si Raymond Barre devance Jacques Chirac au premier

tour, ce n'est cependant pas la technique des sondages qui sera en cause mais l'insuffisance des précautions prises par ceux qui les publient ou qui les commentent.

### Cinq propositions

Le législateur ne peut rester indifférent devant les problèmes que pose la publication des sondages politiques en période électorale. En 1977, il a interdit toute publication durant la semaine qui précède le scrutin. Il faut sans doute examiner aujourd'hui le problème sous l'angle de la transparence. Je compte proposer à mes collègues de l'Assemblée nationale cinq propositions pour assainir la situation :

- garantir l'authenticité des réponses fournies par les personnes sondées par un système de certification;
- exiger la publication simultanée des résultats bruts et des résultats redressés;
- assortir la présentation des résultats de leur marge d'erreur statistique;
- interdire aux Renseignements généraux la réalisation de sondages non publiés;
- renforcer les moyens de la Commission des sondages pour qu'elle soit réellement en mesure de procéder aux contrôles utiles.

Si ces garanties de rigueur et de transparence sont assurées, on pourrait alors discuter du bien-fondé de l'interdiction de publier des sondages durant la dernière semaine de campagne. Tout risque de défiance technique ou de manipulation serait en effet écarté!

Je n'imagine pas que les instituts de sondage sérieux et les médias soucieux d'informations rigoureuses puissent craindre de telles règles qui, tout compte fait, ne diffèrent pas dans leur esprit de l'étiquetage informatif que l'on impose aux fabricants de biens de grande consommation.

(\*) Député (UDF-CDS) du Nord.

## CORRESPONDANCE

### Louise Michel et le vote des femmes

Je lis dans le Monde du 27 mars, qu'un spectateur, lors d'un meeting d'Arlette Laguiller à Orléans, a suggéré à la candidate d'aller voter nul au second tour de l'élection présidentielle. « en marque de reconnaissance à Louise Michel qui fit beaucoup pour le vote des femmes ».

La vérité historique impose de dire que Louise Michel, entourée pourtant de suffragistes convaincues, réformatrices comme Hubertine Auclert, ou socialistes comme Madeleine Pelletier, se refusait toujours à cautionner le vote des femmes. Sa position était tout aussi intransigente en ce qui concerne les candidatures (illégalles) féminines. Elle-même déclina les invitations à

se présenter aux élections de 1885. Interrogée sur ces « candidatures mortes », elle répondit qu'il n'y avait pas lieu de séparer la cause des femmes de celle de l'humanité. Cette militante exemplaire, qui n'était pas « dupe des mensonges du suffrage universel » (Mémoires), répondit à Clemenceau en janvier 1893 : « A quel bon réclamer des hommes ce qu'eux-mêmes ne possèdent pas à l'heure actuelle (...) Il y a mieux à faire pour les femmes que de mendier des hommes des honneurs ridicules et des privilèges illusoire » (La Justice).

DANIEL ARMOGATHI (Marseille)

### Du Congo au Zaïre, chronique d'une indépendance



Au-delà de l'aventure, du journalisme et de l'histoire, un ouvrage d'exception par l'auteur des "Guerriers d'Allah". PRESSES DE LA CITÉ

## AUTRES VOIX

### J'abomine la politique

par ANÉMONE (\*)

« LE MONDE » me commande un essai. Waah ! le méga-honneur ! Sans blague, ça me fait un effet bouaf ! Sujet : pourquoi soutenez-vous la candidature d'Antoine Waechter ?

Un peu avide, non ?

Non, non, j'ai le droit d'être hors sujet. Ouf ! Je me demande quand même si c'est payé : c'est vrai, j'ai plus de chaussures (et comme les chaussures on les voit rarement à l'écran, des fois on a une petite ristourne, mais dans l'ensemble faut raquer...). Non... Bon. Carrément noble, de bosser au Monde.

Je me réjouirai d'autant.

Alors : je soutiens la candidature d'Antoine Waechter parce que j'abomine la politique. Ils sont malins. Quand j'étais petite, on

nous expliquait assez finement, tout bien réfléchi, que le malin c'est le Diable. Lucifer, le porteur de lumière. Une vraie centrale nucléaire, la politique. J'ai accès aux médias. Sur ce front-là, je peux me battre. Avec le trou dans la couche d'ozone, le soleil est cancérogène. Pas sera, est. Le reste est secondaire, non ? Je veux dire le fric, le pouvoir, le sexe, la guerre, le Top 50 et toutes ces « unes » de journaux, non ? Etre malin, c'est plus un but... mais pas à la télé.

Et moi je me bats pour mes enfants. Si vos devoirs de la sorte mettent un pouvoir entre vos mains, et même si une célébrité relative représente un petit pouvoir, il est urgent de le donner. Soutenez Antoine Waechter me rend heureuse, c'est tout. Le bon

heur, c'est tout. D'ailleurs, je me fous complètement d'Antoine Waechter. Enfin, pas d'Antoine, mais de Waechter ou. J'm'en tape. Il serait même un peu coincé que ça me m'étonnerait pas.

C'est l'écologie que je cherche à soutenir. Et comme il est écolo nous voici côte à côte, basta. Le vingt et unième siècle sera écologique ou ne sera pas. Un mec a dit religieux. OK. Le vingt et unième siècle sera sage ou ne sera pas. C'est clair ? Et si j'ai un conseil à vous donner du haut (ben, ouais) de l'article que le Monde (waah ! m'a commandé, votez écolo, messieurs-dames, et en vitesse pas avant dimanche quand même !).

(\*) Comédienne.

### Fidélité

par J.-F. CHIAPPE (\*)

JEAN-MARIE LE PEN à mes yeux c'est avant tout la fidélité à ses opinions et à ses amis. La fidélité pour autant n'implique pas nécessairement une grande flexibilité politique. Mais sans se renier, il a su s'adapter aux événements. Il a su donner un visage nouveau à cette droite française qui se cherchait depuis longtemps, désorientée entre certains éléments traditionalistes et refusant à jouer le jeu démocratique et parlementaire, et d'autres qui en restaient à des nostalgies. J'accorde toute confiance à Jean-Marie Le Pen pour parvenir, à la tête de l'Etat, dans un climat pacifié, à assurer une unité plus profonde d'un pays qui a tendance à la bipolarisation et à la guerre civile à cause de la compétition électorale. Jean-Marie, pour moi, c'est l'unité et la fidélité.

(\*) Historien, membre du Comité national de soutien à la candidature de Jean-Marie Le Pen.

### Un peu kanak, un peu zoulou...

par DIDIER DAENINCKX (\*)

UN couloir de métro. Un type môme, trente ans peut-être, appuyé au carrelage. Par terre, quelques mots griffonnés. Soins de marche habituels.

Je passe.

Me même, dix ans, crêpe ses doigts dans ma paume. S'arrête. M'oblige à faire face. Un franc, deux francs...

Je repars.

Quinze années de crise vous apprennent l'indifférence, vous bêtisent le cœur, vous mettent des carapaces sur les yeux. Là où je vis, on Seine-Saint-Denis, un tiers des jeunes sont chômeurs, TUC ou SIVP. Certains le resteront cinq ans, attendant les petits bouillons et le travail au noir. Cinq ans, peut-être davantage !

On ne s'habitue pas au malheur : on désespère ou on montre les dents.

Un franc, deux francs... la survie... et 2 000 milliards de dollars grillés en une nuit d'octobre sur l'ensemble des places financières occidentales. 12 000 milliards de nouveaux francs... Le double, exactement, de la dette totale du tiers-monde. Une dette écrasante qui affame des pays entiers, qui ravage des paysages, qui provoque des guerres, qui chassa par millions des hommes de leur terre.

Ici on les appelle des immigrés.

Un franc, deux francs... Ce type qui tend la main, sous le néon, ne votera sûrement pas, ne répondra pas à l'agression maximum dont il est la victime. Il a également un lien commun avec l'immigré : il agit et est, de fait, privé de ses droits.

Un franc, deux francs... En 1792, la Constituante accueillait

deux députés étrangers : un Allemand, Anarchaus Cloots, un Suisse, Jean-Paul Marat. Plus tard Garibaldi... Une disposition abolie par un Adolphe, le nôtre, Thiers. Pour fêter le bicentenaire, Marseille, imputée du vote de tous ses citoyens étrangers, risque de passer sous la coupe du Front national.

Un franc, deux francs... En dehors des frontières, quand je me dis français, la conversation dévie rapidement sur les mérites des vins, des parfums... Il y a peu, nous étions le « pays des droits de l'homme ». Nous ne sommes plus que la génération BOF, pour beurre-oufs-fromage.

Il m'arrive de rêver au système pacifique que produirait sur le monde l'annonce de l'abandon par la France de l'arme atomique.

de l'espoir que cela susciterait chez tous les abonnés aux notes du cœur de la planète...

Solidarité, emploi, moratoire sur le dette du tiers-monde, droit de vote pour les immigrés, abandon de la force de frappe... Des années que ces idées me trottaient dans la tête sans que je parvienne à rencontrer tous ceux qui aboussieraient aux mêmes conclusions. Des gens du PC, du PS, des ex, des gens de la Ligue, des écoles, des féministes, des étudiants, des syndicalistes...

C'est ça qui, à mon sens, définit le mieux l'importance du vote en faveur de Pierre Joxin : un mouvement nouveau est en train de naître, à gauche. Réellement.

(\*) Écrivain.

### Ma ville, ma campagne

Par PATRICK BESSON (\*)

A JE eu du mal à la persuader ? Quand j'ai commencé d'écrire dans l'Humanité, Chantal me boudeait.

C'est une jeune Grenobloise à tannée et à lunettes. Les mois ont passé dans Paris désert. Elle est venue au vote Lajoie après une courte expérience professionnelle, sans se départir de ce beau sourire tremblé qui ressemble au reflet des montagnes dans le lac d'Annecy.

Christian, ancien député, à trente et un ans. C'est mon partenaire aux échecs. Besoué d'origine et aîné de cœur, il ne faisait pas lui parler du PCF il y a encore un an. A-t-il ou tort, André, de lui promettre la création d'une République socialiste basque dans la future URFS (Union des Républiques socialistes françaises) ?

Aujourd'hui, un copain de Christian est en fin de droits et un autre vient de perdre son job et de sombrer, par le même occasion, dans un alcoolisme nullement mondain. Il a fallu malgré tout dix-huit coups

pour convaincre Christian de voter Lajoie, mais, quand on se lance dans la politique, il faut savoir être large sur la semoule !

Louis a voté radical-socialiste dans les années 30 avant de passer à droite par ennui. C'est un peintre connu. Il a été sensible au fait que je ne lui ai jamais reproché les merveilleuses vacances qu'il a passées au Paraguay, l'année dernière. « Nobody's perfect », comme disait Marilyn Monroe à Arthur Miller, il votera Lajoie uniquement pour me faire plaisir - et ça me fera plaisir, Louis.

Jacques, à quarante-cinq ans, n'a jamais voté. Romancier, médium, don Juan et grand voyageur, il a de bons sentiments mais de mauvaises habitudes, on qui est souvent le cas des artistes. Ce sera une épreuve pour lui de se résigner à penser que sa voix a autant de valeur que celle de n'importe qui, mais il arrive à un âge où l'homme doit affronter certaines épreuves.

J'ai connu Jean-Francis le Strasbourg, lors d'un voyage de presse. Quand le Coupole est passé dans le groupe Flo, il a pleuré, et le capitalisme s'est fait un ennemi juré. Prenez garde, restaurateurs : si vous privez les instituteurs de leurs écoles, le front, prise place du Colonel-Fabien !

Mathieu est de Montreuil-sous-Bois. Architecte et auteur dramatique, il a trente-quatre ans. Il cherche la femme idéale, je lui ai conseillé de prendre un bon parti ! Il votera Lajoie par fidélité au héros Jean-Louis, par amour de la fête de l'Humanité et surtout parce que je lui ai juré qu'en 1989 le slogan du PCF serait : « Tous riches ! »

Marie, trente et un ans, a dans sa classe de quatrièmes un élève qui ne parle pas français. Un Arabe s'est proposé pour faire l'interprète. Mais voilà, l'élève ne parlait que le kabyle ! Marie votera Lajoie pour que les enfants ne s'expriment qu'en kabyle soient admis

d'offices et généralement dans les écoles privées du système arabo-démocratique et de Neully-sur-Seine.

Albert, réalisateur de télévision, a mal à sa tête, mais il est branché Mitterrand, Sarnet, ou Flo. Il m'a tellement parlé de la Pologne et de la Hongrie que je me suis demandé si je n'étais pas en train de prendre un verre avec Michel Polac. Mon argument choc a été : « Pas de chèques en blanc pour Mitterrand ».

Albert fait très attention à son argent et il a raison : les réalisateurs français de télévision vont connaître des jours difficiles. Enfin, moi, je n'ai pas de raison personnelle particulière de voter Lajoie - et je dois avouer que je me suis, depuis un moment, un peu ennuyé de voir les candidats à nos élections tous-étranges. Ce n'est pas un credo, c'est un fait. Alors, mes frères, faisons le film avec Lajoie !

(\*) Écrivain.

## Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-87-27  
Télex MONDPA 860 572 F  
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Reproduction interdite de tous les articles sans accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437  
ISSN : 0395-2037

Édité par la SARL Le Monde  
Gérant : André Fontana, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969), Jacques Foccart (1969-1982), André Larrousse (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620.000 F

Principaux associés de la société : Société civile

- Les rédacteurs du Monde, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Estrogryphes.

MM. André Fontana, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouss.

Rédacteur en chef : Daniel Verzet.

Correspondant en chef : Claude Salas.

ABONNEMENTS  
BP 507 09  
75442 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE

354 F 672 F 954 F 1.200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE

687 F 1.337 F 1.922 F 2.509 F

ÉTRANGER (par mandat postal)

L - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS

399 F 763 F 1.099 F 1.380 F

II - SUISSE, TUNISIE

584 F 972 F 1.404 F 1.808 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse 480000 F en prévision : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tout les sous-propos en capitales d'impression.

## Le Monde TÉLÉMATIQUE

Composé 36-15 - Tapez LEMONDE

## Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montbary, 75007 Paris  
Tél. : (1) 45-35-91-82 ou 45-35-91-71  
Télex MONDPU 286 136 F

## ABONNEMENTS PAR MINITEL

36-15 - Tapez LEMONDE  
code d'accès ABO  
365 jours par an, 24 heures sur 24



## La célébration du quarantième anniversaire d'Israël

### Oublier un moment la révolte qui gronde aux portes

Trois Palestiniens ont été tués, jeudi 21 avril, dans le sud de l'Etat. Alors que les tentatives de s'effriter Israël, selon des sources policières dans la région. Les trois hommes ont été interceptés par l'armée israélienne dans le secteur oriental de la « zone de sécurité » établie par Israël à sa frontière nord.

A Jérusalem, l'ancien premier ministre Menachem Begin a estimé jeudi que le plan de paix sans des accords de Camp David devrait « être appliqué dans son intégralité, y compris le statut concisément l'autonomie des habitants des territoires occupés ».

#### TEL-AVIV de notre envoyé spécial

En ce jeudi 21 avril, Israël a quarante ans. Selon que l'on est juif ou arabe, laïc ou religieux, habitant de l'Etat hébreu ou des territoires occupés, l'événement est vécu différemment. Pour la grande majorité des Israéliens, c'est, bien sûr, une journée de repos, de joie et d'insouciance. Au milieu de la matinée, les routes sont déjà embouteillées. On a mis les chaînes piézoélectriques sur le toit de sa voiture et la glacière dans le coffre avant d'envahir les parcs et les forêts du pays.

Tout un peuple se livre alors avec un soin minutieux à son sport favori, le pique-nique familial. Sur la marina de Tel-Aviv, à l'heure du déjeuner, il n'est pas un pouce de pelouse inoccupé. Il fait beau, et l'air marin s'enrichit des effluves de mer. A Bat-Yam, petite ville balnéaire au sud de Tel-Aviv, le spectacle est sur la plage. La jeunesse effarée se regarde surfer sur les maigres vagues de la Méditerranée. On a la Californie qu'on peut. Les restaurants déversent des airs rock ou orientaux. On respire l'odeur de l'ambre isolaire. Partout, drapeaux et bannières claquent au vent. Avec ses 650 000 habitants cadencés pour trois jours dans leur ville et leurs camps sur l'ordre des autorités,

la bande de Gaza n'est qu'à une demi-heure de route. Mais qui, aujourd'hui, pense ?

Dans le vieux quartier de Jaffa, ville jumelle de Tel-Aviv, on vient quelque douze mille Arabes, on ne voit pas aux fenêtres une seule étoile de David. Quelques drapeaux, la veille, ont été arrachés. Scène familière en Israël : la police bloque une avenue après une alerte à la bombe, et les artificiers s'activent. Dans le cimetière chrétien de Jaffa, où reposent deux générations de franciscains et de juifs convertis venus d'Europe centrale, un jardinier arabe nettoie les tombes. Une journée de travail comme une autre.

Tout près d'ici, au bord du no man's land qui, quarante ans après, sépare encore Tel-Aviv, la victorieuse de Jaffa la vaincue, la foule se presse dans un petit musée construit sur les ruines d'un caravansérail. Une exposition photographique permanente y raconte comment, du 25 au 29 avril 1948, soit deux semaines avant l'indépendance de l'Etat, les combattants de l'Irgoun « ont libéré Jaffa » contre l'avis de la Hagannah, l'armée juive de Ben Gourion, et face à une coalition arabe où l'on trouvait jusqu'à des volontaires musulmans yéménites, amants jurés de l'Etat. En quatre jours, 80 000 Arabes fuirent les combats et leur ville. Ils n'y sont jamais revenus. Leurs petits enfants vivent aujourd'hui à Gabaia, la plus peuplée des camps de réfugiés de Gaza et de tout le Proche-Orient (70 000 personnes).

#### Coopération renforcée avec les Etats-Unis

Retour à Jérusalem. Comme chaque année à cette date, la capitale accueille un épisode culturel dont elle a l'apparence : le « concours biblique ». Des jeunes orateurs se partagent le premier prix : un Américain et un Israélien de Beersheba. Ouf ! L'honneur national est sauve. « Israël tient sa force de la Bible », déclare, pour la circonstance, le premier ministre, Itzhak Shamir. Événement moins exigeant : au milieu de l'après-midi, M. Shamir signe dans son bureau, avec l'ambassadeur américain, M. Thomas Pickering, un mémorandum renforçant la coopération stratégique et économique entre Israël et les Etats-Unis, pendant qu'à la Maison Blanche le président Reagan fait de même. Quelques jours plus tôt, M. Pickering avait vivement critiqué l'expulsion de huit Palestiniens. Mais l'Amérique n'a pas voulu priver l'Etat juif de cet accord, le plus beau des cadeaux d'anniversaire.

Au Théâtre de Jérusalem, dix personnalités méritantes reçoivent le « Prix d'Israël ». L'un des lauréats, le poète Haim Gouri, ne partage pas l'allégresse générale, avouant son « déçchement ». « Chaque jour, dit-il, les nouvelles viennent nous frapper comme des bombes ». A l'extérieur du théâtre, une centaine de pacifistes brandissent des pancartes contestataires : « Quarante ans d'indépendance, vingt et un d'occupation ». Devant la résidence de M. Shamir, un petit groupe de nouveaux immigrants, en majorité soviétiques, expriment, comme chaque jour depuis quatre mois, leur hostilité à la politique du gouvernement. Leurs banderoles citent Einstein et le Talmud. Hier, dans son communiqué numéro 14, la direction unifiée de l'« intifada » (soulèvement) appelait les Palestiniens des territoires à une nouvelle semaine de grève générale « pour venger Abou Jihad ».

En ce quarantième anniversaire, certains visiteurs étrangers ne sont pas passés inaperçus. Ainsi, dans une longue profession de foi publiée par le *Jerusalem Post*, le Théâtre du Soleil, qui a accepté de venir en Israël en ces temps troubles, affirme le double droit à l'existence de l'Etat juif et du peuple palestinien. « Israël et l'OPEP doivent se reconnaître mutuellement et négocier », ajoutent Ariane Mnouchkine et ses amis.

Il règne un tout autre ambiance dans les rues de Mea Shearim, le plus vieux quartier juif orthodoxe de la Jérusalem moderne. Cette année plus que les précédentes, on n'y exhibe le moindre drapeau, comme si ces cérémonies d'indépendance, dont aucun écho ne parvient jusqu'ici, avaient lieu sur une lointaine planète. Pour la majorité des orthodoxes résolument antisionistes, la création de l'Etat d'Israël fut au mieux une divagation sacrilège de l'histoire, au pis, l'œuvre de Satan.

Même si beaucoup d'entre eux se sont aujourd'hui accommodés de cet Etat impie, en posant d'ailleurs volontiers dans sa corne d'abondance, ils n'ont pas vraiment pardonné à ces sionistes trop lâches d'avoir voulu forcer la main de Dieu au lieu d'attendre simplement le Messie rédempteur. Pourquoi pavés-ils ? Dans un communiqué de presse, la veille, portant la mention « Jérusalem, Palestine », la minuscule secte des Netouri Karta (les Gardiens de la cité) annonçait que ses adeptes « jeûneraient, se lamenteraient et entreraient les drapeaux bleus et blancs de cet Etat bâtard ».

En cette fin de journée, il revient à l'armée, à qui Israël doit d'exister, de clore les cérémonies. Le fracas des chasseurs-bombardiers F-16 déchire à plusieurs reprises le ciel de Jérusalem. Dans le stade de Ramat-Gan, faubourg de Tel-Aviv, mille cinq cents soldats participent à une parade solennelle en présence de tous les chefs politiques et militaires du pays. Dans la soirée, les bulletins de la radio nationale restent longtemps cette journée du quarantième anniversaire « Israël et l'OPEP doivent se reconnaître mutuellement et négocier », ajoutent Ariane Mnouchkine et ses amis.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

## Le rapprochement syro-palestinien

### M. Kaddoumi : un dialogue « porteur d'espoir »

#### DAMAS de notre envoyé spécial

« J'ai le plaisir de vous dire que le dialogue qui a duré quatre heures avec le vice-président syrien, M. Khaddam, est non seulement positif, mais porteur d'espoir et d'optimisme pour le retour à des relations normales. » Sortant du bureau du vice-président syrien, tard dans la nuit, entouré des quatre membres du comité central du Fath et de M. Fani el Hassan, conseiller politique du chef de la centrale palestinienne, M. Farouk Kaddoumi, le chef de la diplomatie palestinienne, n'a pas caché, jeudi 21 avril, sa satisfaction. « Cela, a-t-il poursuivi, représente une nouvelle étape qui sera couronnée très prochainement par la présence de tous les frères à Damas, et à leur tête Abou Amr (Yasser Arafat), en vue d'appuyer la lutte des peuples palestiniens et arabes pour faire face à tous les projets qui mènent à la capitulation arabe ou bien à nier les droits nationaux du peuple palestinien. » Une phrase qui reprend quasiment mot pour mot le commentaire de Radio-Damas (le Monde du 22 avril) qui délimitait la manière d'avoir de bonnes relations avec la Syrie.

A la question de savoir quand M. Arafat se rendrait à Damas, M. Kaddoumi a simplement répondu : « Le plus rapidement possible, car il n'y a aucun obstacle. » M. Kaddoumi a d'autre part affirmé que des « réunions syro-palestiniennes allaient se poursuivre ».

Au lendemain des funérailles d'Abou Jihad à Damas, Syriens et Palestiniens n'ont, en tous les cas, pas perdu de temps pour renouer un

dialogue que chacun en définitive souhaite. Peu avant cette longue rencontre avec le vice-président syrien, M. Kaddoumi s'était aussi entretenu avec le ministre des affaires étrangères, M. Farouk Charrah.

Le fait que les deux réunions aient lieu avec des membres du Fath de M. Arafat, avec lequel le contentieux est le plus lourd, prouve la volonté de Damas d'aborder le problème de front. Il ne fait pas de doute que la position de la Syrie face au plan de M. Shultz, approuvé totalement par l'OLP, a facilité les choses et permettra, peut-être, à défaut d'une réconciliation totale, une certaine forme de coopération syro-palestinienne, au moins dans la conjoncture présente.

Il ne semble toutefois pas que, en dépit du rapprochement en cours, une visite de M. Arafat à Damas soit prévisible dans un avenir très proche. De source diplomatique arabe, on estime que la « réconciliation » pourrait en fait se concrétiser lors du sommet arabe de juin à Alger.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Abou Jihad : obsèques symboliques à Paris. — Un cortège funéraire symbolique est organisé, vendredi 22 avril, à 17 h 30, du mémo Belleville au Père-Lachaise, à la mémoire d'Abou Jihad, à l'appel de plusieurs organisations palestiniennes et avec le soutien de l'Association France-Palestine, de l'Association médicale franco-palestinienne, de Perspectives judéo-arabes, d'Afran-Saurat, de la CFDT Ile-de-France et de la Ligue communautaire révolutionnaire.

## La tension dans le Golfe

### Les Etats-Unis envoient de nouveaux navires dans la région

Le Pentagone a annoncé, le jeudi 21 avril, le départ, la semaine prochaine, de treize navires de guerre américains pour le Golfe, où des accrochages ont opposé flottes américaine et irannienne lundi dernier.

Cette annonce coïncide avec le réexamen en cours de l'engagement naval des Etats-Unis dans la région à la suite des incidents de lundi (deux navires-formes et trois navires iraniens détruits ou gravement endommagés).

Se refusant à toute spéculation sur le résultat de ce réexamen, un porte-parole du Pentagone a parlé, à propos du prochain départ de navires pour le Golfe, de simple rotation. Parmi les bâtiments qui quitteront la côte est des Etats-Unis, lundi et vendredi prochains, figurent le porte-avions *Forrestal* et ses sept navires d'escorte.

Par ailleurs, alors que l'on note une accalmie dans la « guerre des villes » que se livrent l'Irak et l'Irak depuis le 28 février, la radio irannienne a annoncé, jeudi, que les forces de Téhéran s'étaient « redéployées sur la rive orientale du Chott-el-Arab » à la suite de l'offensive irakienne sur Fao.

Cette annonce constitue la reconnaissance, pour la première fois par l'Irak, de la perte de la péninsule de Fao, que les gardiens de la révolution occupaient depuis un peu plus de deux ans. Les autorités de Bagdad n'ont, pour leur part, pas tardé à inviter des journalistes occidentaux, qui ont pu constater, depuis deux jours, que les forces irakiennes avaient totalement réoccupé les positions qu'elles avaient perdues en février 1986. — (AFP, Reuters.)

## Le détournement du Boeing des Kuwait Airways

### Les pirates auraient prévu de s'emparer d'un deuxième avion

Libérés la veille à Alger, les vingt-neuf personnes qui avaient été retenues en otages à bord du Boeing-747 des Kuwait Airways ont été accueillies en héros, jeudi 21 avril, au Koweït.

L'émir du Koweït, cheikh Jaber al Ahmed al Sabah, a donné l'accolade à chacun des otages, tous koweïtiens — dont trois membres de la famille régnante — alors que sept colombes étaient lâchées dans le ciel et que retentissaient les cuivres d'une fanfare militaire.

Selon l'*International Herald Tribune*, qui se réfère à des informations en provenance de Beyrouth, les pirates de l'air avaient prévu de s'emparer de deux avions au départ de Bangkok, le 5 avril.

Le quotidien en langue anglaise indique, dans son édition du vendredi 22 avril, que le projet concernant le détournement d'un deuxième appareil a été annulé après l'arrestation d'une autre équipe de pirates, au nombre de quatre, par la police thaïlandaise.

L'une des conditions pour la libération des derniers otages à Alger aurait été la garantie que les autorités de Bangkok relâchent discrètement ces quatre

hommes et leur accordent un sauf-conduit.

Au cours des premiers jours qui ont suivi le détournement du Boeing koweïtien, diverses informations non confirmées avaient déjà fait état de l'arrestation d'une ou de plusieurs personnes liées aux pirates de l'air.

## LIBAN

### Un lieutenant-colonel américain menacé de « procès » par ses ravisseurs

Les ravisseurs d'un officier américain de l'ONU, le lieutenant-colonel William Richard Higgins, ont annoncé qu'il devait être défilé, le jeudi 21 avril, devant « le tribunal des opprimés qui doit le juger pour ses crimes » (le Monde du 22 avril).

Dans un communiqué dactylographié en arabe, remis au bureau d'une agence de presse occidentale à Beyrouth, l'Organisation des opprimés dans le monde, qui avait revendiqué le rapt de l'officier américain, affirme que « l'intervenant Higgins sera jugé jeudi pour espionnage, au profit de l'Amérique, des peuples libanais et palestiniens devant le tribunal des opprimés ».

Une photo en noir et blanc de l'officier américain de l'ONU (Organisation des Nations unies pour la surveillance de la trêve en Palestine), enlevé le 17 février au Liban sud, est jointe au communiqué. Vêtu d'une vareuse sombre et d'un pantalon plus clair, le visage émacié, la tête baissée, le lieutenant-colonel Higgins semble fatigué et porte une barbe poivre et sel de plusieurs jours.

Le communiqué cite « deux chefs d'accusation : l'espionnage des peuples libanais et palestiniens au profit de l'Amérique criminelle, et la participation effective aux complots américains contre notre peuple musulman », et accuse l'officier américain d'avoir « supervisé une équipe du Pentagone pour lutter contre les organisations islamiques libanaises et palestiniennes [...] ».

Il soutient que le lieutenant-colonel Higgins faisait partie d'un « comité de coordination de la CIA, du Pentagone et du département d'Etat américain pour le Liban et la Palestine », et qu'« il planifiait la mise sur pied d'un réseau d'information au Liban sud ».

Les formations intégristes chiites pro-iraniennes au Liban, notamment le Hezbollah, avaient proclamé leur appui au rapt de l'officier américain, alors que le mouvement chiite pro-iryaqui Amal, qui contrôle la région où il a été enlevé, l'avait condamné et entrepris des recherches pour le retrouver.

L'Organisation des opprimés dans le monde s'était manifestée pour la première fois en 1985. Elle avait revendiqué le rapt puis l'exécution de neuf Libanais. Le 11 avril, elle avait menacé de tuer son otage si l'avion détourné des Kuwait Airways, qui était immobilisé à Larnaca (Chypre), était pris d'assaut. Ce détournement a pris fin mercredi, à Alger, par la libération des otages, alors que les pirates de l'air ont disparu.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat a estimé, jeudi, qu'un éventuel procès du lieutenant-colonel William Higgins par ses ravisseurs au Liban serait « tout simplement grotesque ». — (AFP.)

## Selon la police américaine

### John Demjanjuk avait confessé sa culpabilité aux Etats-Unis avant son extradition

Kansas-City (AFP). — John Demjanjuk, reconnu coupable, lundi en Israël, de « crimes de guerre, crimes contre le peuple juif, crimes contre l'humanité » dans le camp de Treblinka (le Monde du 20 avril), avait confessé sa culpabilité il y a deux ans aux Etats-Unis, selon deux policiers américains. Celui qui avait été surnommé « Ivan le Terrible » en raison de son système effarandé se regardait surfer sur les maigres vagues de la Méditerranée. On a la Californie qu'on peut. Les restaurants déversent des airs rock ou orientaux. On respire l'odeur de l'ambre isolaire. Partout, drapeaux et bannières claquent au vent. Avec ses 650 000 habitants cadencés pour trois jours dans leur ville et leurs camps sur l'ordre des autorités,

« C'était reconnaître sa culpabilité », déclare M. Koury. « Mais je n'ai pas pu peser grand-chose à l'époque. Je savais que Demjanjuk

s'était battu contre sa dénaturalisation et son extradition. » Il était clair pour moi que, lorsqu'il a réitéré qu'il parlait en Israël, il a accepté de se justifier de ce qu'il avait fait », a indiqué, pour sa part, M. Schroeder. « Il tentait de trouver une explication rationnelle » à son comportement, a-t-il estimé.

Deux jours après leur arrivée en Israël avec le prisonnier, les deux policiers américains ont été interrogés durant quatre heures par le procureur israélien chargé d'indiquer l'affaire. Ce dernier, on dit, que les deux hommes, les avait retenus comme témoins à charge — mais ils n'ont pas été appelés à la barre — et leur avait demandé de faire ces témoignages jusqu'à la fin du procès. La sentence de Demjanjuk sera annoncée lundi. Il risque la peine capitale. — (AFP.)

## A TRAVERS LE MONDE

### Afghanistan

#### Une vingtaine de soldats soviétiques auraient été tués

Une vingtaine de soldats soviétiques ont été tués, le 18 avril, par l'explosion d'une mine posée à 200 mètres d'une garnison militaire soviétique dans la région de Deust-Zay, dans la province orientale afghane de Nangarhar, à 800 km de la capitale. C'est à la suite de la résistance afghane à l'occupation. Un ancien commandant du Hezbi Islami, l'une des fractions de la résistance, Auza-bullah, qui s'était rallié en 1985 au régime prosoviétique de Kaboul et avait été nommé commandant dans la province de Nangarhar, a également trouvé la mort dans l'explosion.

D'autre part, selon la résistance, l'URSS a intensifié ses livraisons d'armes au régime afghan : l'arrivée à Jalalabad, la capitale de la province de Nangarhar, d'un convoi transportant une grande quantité d'armes et de munitions a notamment été signalée. L'URSS continue à fournir d'importantes livraisons d'armes aux villes afghanes se trouvant près de la frontière afghano-pakistanaise, et en particulier à Jalalabad, située à environ 100 kilomètres à l'est de Kaboul, tandis que les troupes soviétiques s'apprêtent à effectuer leur retrait d'Afghanistan à partir du 15 mai, conformément à l'accord signé à Genève. — (AFP.)

### Mexique

#### Dangereux mais généraux gangsters

Sept gangsters ont pris la fuite, jeudi 21 avril, dans un camion blindé, après avoir attaqué une banque et retenu en otage une cinquantaine de personnes pendant plusieurs heures à Los Mochis (à 1 500 kilomètres au nord-ouest de Mexico). C'est à la suite de longues négociations avec la police que les malfaiteurs ont finalement accepté cet accord. Avant de monter dans le véhicule mis à leur disposition, ils ont distribué des gros billets au milieu de curieux qui étaient rassemblés autour de la banque.


Dès le début de l'affaire, les spectateurs avaient prêté et causé pour les gangsters aux dépens des policiers. Ces derniers sont, en effet, accusés par les témoins d'être responsables de la fusillade qui a suivi le début de l'attaque et qui s'est soldée par cinq morts et quinze blessés. Quelques heures après le départ des malfaiteurs, la police a retrouvé dans les environs de Los Mochis le véhicule blindé et les membres — saisis et saufs — de la Croix-Rouge qui s'étaient portés volontaires pour garantir la fuite des gangsters. Un important dispositif a été mis en place sur toutes les routes du pays pour les retrouver. — (AFP.)

سكنا من الالمان

**UNE GRANDE HISTOIRE D'HUMOUR**

Un tour du monde de l'humour à travers les âges.

**ALFRED SAUVY AUX SOURCES DE L'HUMOUR**



EDITIONS ODILE JACOB

372 pages ISBN 2-7081-0025-6 110 F



سكنا من الاجل

# Afrique

## AFRIQUE DU SUD : M. Pieter Botha renoue avec le réformisme

### Des Noirs pourraient participer à l'élection du chef de l'Etat

JOHANNESBURG  
de notre correspondant

Le jeudi 21 avril, devant le Parlement du Cap, le président Pieter Botha a proposé, à l'intention des Noirs qui ne dépendent pas des Bantoustans, soit de dix millions à douze millions d'individus, que « des dispositions » soient prises « pour leur participation politique à l'intérieur de la République ». M. Botha envisage une forme de gouvernement autonome régional qui permettrait ainsi à ces Noirs urbanisés d'avoir un droit de regard sur les affaires les concernant. Comment cela pourrait-il se faire ? Le Conseil national, organisme proposé il y a plus de trois ans et qui n'a toujours pas vu le jour en raison des réticences des leaders noirs à y participer, devrait, en principe, permettre de trouver des solutions.

Le chef de l'Etat a redit sa confiance dans cette structure de consultation qui pourrait s'appeler à l'avenir le « Grand Indaba ». — Indaba signifiant réunion. Le président de la République estime que l'Afrique du Sud « est en train de mettre en place un système unique » qui emprunte « des éléments de la fédération et de la confédération [...] sur la base de l'exemple européen ». Ce processus de réforme, pour M. Botha, doit permettre « aux autres de partager les privilèges et les avantages d'une Afrique du Sud en développement ».

Le chef de l'Etat se propose, tout d'abord, de modifier la composition et les fonctions du conseil présidentiel. Non seulement son rôle doit être élargi à des domaines autres que législatif, mais les Noirs doivent y participer. Des Noirs doivent aussi être désignés dans les organismes exécutifs tels que les ministères, ainsi que dans le collège électoral chargé d'être le président de la République. « Le président devient leur président », a déclaré M. Botha. Il n'est pas juste que nous leur disions simplement : voilà, c'est lui le président. »

Le chef de l'Etat a également l'intention de rétablir la fonction de

premier ministre — poste supprimé en 1983 — pour lui permettre de se décharger de tâches annexes envahissantes et de se consacrer entièrement à « des questions générales d'intérêt national ». Pour autant, M. Botha n'a pas l'intention dans l'immédiat de modifier à nouveau la Constitution adoptée par référendum de la communauté blanche. La réforme constitutionnelle ne sera à l'ordre du jour qu'en cas de consensus sur les améliorations à apporter à ce texte à l'issue des délibérations du Conseil national.

Le projet se résume à des idées dont certaines ne sont pas nouvelles, à une ébauche qui ne devrait aboutir que dans un avenir assez lointain, d'autant qu'elle va rencontrer une forte résistance de l'extrême droite (le Parti conservateur) en pleine ascension. « Si le peuple blanc ne me suit pas, c'est de sa responsabilité », avertit le président. S'il suit la voie de la confrontation, c'est son problème. « De toute façon, a-t-il souligné, nous continuerons ce que nous avons commencé parce que nous croyons que c'est juste ».

M. Botha a fait remarquer que le gouvernement avait été souvent accusé d'être peu clair en ce qui concerne le futur constitutionnel du pays. « Aucun des accusateurs, a-t-il répliqué, n'a un plan clair pour l'Afrique du Sud, à l'exception de ceux qui veulent soumettre le pays à une dictature étrangère. » Il a déploré que le sens du mot « apartheid » ait été répandu à travers le monde de manière déformée dans « un but de propagande partitocritique ». « Si, a-t-il précisé, l'apartheid signifie domination politique d'une communauté sur une autre, l'exclusion d'une communauté du processus de décision politique, l'injustice dans les chances offertes à chacune d'elles, la discrimination raciale et l'atteinte à la dignité humaine, alors le gouvernement sud-africain partage le refus d'un tel concept. »

M. Botha a conclu par un appel « au calme, au rétablissement de l'équilibre et à la reconnaissance des droits respectifs de chacun ». MICHEL BOLE-RICHARD.

## BURKINA : selon la FIDH

### Plusieurs anciens collaborateurs de Thomas Sankara sont encore détenus sans jugement

M<sup>e</sup> Etienne Jandel, secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), s'est rendu au Burkina du 7 au 11 avril pour enquêter sur les arrestations opérées dans ce pays après l'assassinat de l'ancien président Sankara en octobre 1987. Au retour de ce voyage, il a rédigé un rapport dans lequel on lit notamment :

« En dépit des élargissements opérés à la fin du mois de mars dernier, plusieurs dizaines de personnes proches de l'ancien président Sankara sont encore détenues administrativement sans que des charges précises semblent être retenues à leur encontre. Certaines, emprisonnées depuis octobre 1987, n'ont pas même été interrogées. Les autorités affirment que ces détentions sont motivées par les besoins de l'enquête. »

« Plusieurs des accusations de tortures et de mauvais traitements portées sur la personne des détenus ne peuvent être confirmées. Les anciens ministres et chefs militaires, rencontrés par le représentant de la FIDH, ont nié avoir été l'objet de sévices corporels et sont actuellement détenus dans des conditions humaines, compte tenu des conditions d'existence dans un pays en voie de développement. »

« Tel n'est pas le cas, par contre, des cadres de moins haut niveau, et en particulier de ceux actuellement détenus dans le camp de la gendarmerie à Ouagadougou, qui ont affirmé que plusieurs d'entre eux avaient été violemment frappés à coups de poing et de barres de fer et traînés sur le ciment, ce qui avait occasionné de graves blessures. Plusieurs détenus auraient depuis lors disparu... Ces incidents déplorables remontent à la fin de 1987 et la situation semble en cours d'amélioration, les détenus restant toutefois très effrayés par le sort qui leur sera réservé. Les détenus libérés sont soumis à une surveillance constante et éprouvent un sentiment aigu d'insécurité. »

## SÉNÉGAL : à l'ouverture du procès de M<sup>e</sup> Wade

### Violents incidents à Dakar

Dakar. — Des incidents ont opposé de jeunes manifestants aux forces de l'ordre, jeudi 21 avril, dans le centre de Dakar, au moment où s'ouvrait le procès du chef de file de l'opposition, M<sup>e</sup> Abdoulaye Wade.

Les accrochages les plus violents ont eu lieu aux abords du palais de justice, protégé par un imposant dispositif policier pour maintenir les manifestants à distance. Les heurts se sont poursuivis jusque dans l'enceinte de l'hôpital Le Dantec, un des principaux établissements hospitaliers de Dakar. Dans les principales artères du quartier du Plateau, en plein centre de la capitale, de petits groupes de très jeunes manifestants criaient « Sopi » (« change-ment » en langue wolof) se formaient brièvement avant d'être dispersés par les forces de l'ordre à coups de grenades lacrymogènes. Plusieurs véhicules, notamment des voitures de l'administration, ont été incendiés.

Sur le plan judiciaire, le procès s'est ouvert devant la Cour de sûreté de l'Etat par un tir de barrage de la défense, qui a demandé et obtenu le renvoi de l'affaire au 25 avril. La défense — pas moins de trente-huit avocats sénégalais et étrangers se sont constitués — a estimé en effet qu'elle n'avait pu avoir accès en temps voulu à l'ensemble du dossier.

M<sup>e</sup> Wade, chef du Parti démocratique sénégalais (PDS), réélu député à l'Assemblée nationale, trois autres députés de son parti, MM. Ousmane Ngom, porte-parole du PDS, Bouhacir Sall et Abdoulaye Faye, ainsi que quatre autres dirigeants ou sympathisants du PDS, sont inculpés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat.

Les chefs de file du PDS sont notamment accusés d'avoir été à l'origine, en lançant un appel à manifester un lendemain des élections présidentielles, des violents incidents qui ont ébranlé le soir même du scrutin et amené le gouvernement à proclamer l'état d'urgence dans la région de Dakar, où il est toujours en vigueur. — (AFP.)

M<sup>e</sup> Wade accusé de sympathies prolybiennes lors d'un procès en Gambie. — Le principal témoin à charge dans le procès des auteurs présumés d'une tentative de coup d'Etat prolybiyen en Gambie au mois de janvier a déclaré, jeudi 21 avril, que M<sup>e</sup> Wade avait eu des contacts avec de hauts responsables du régime de Tripoli pour renverser les gouvernements sénégalais et gambien. M. Foster Sanyang, dont le témoignage a duré quatre jours devant la Cour suprême de Banjul, a indiqué qu'il avait vécu quatre ans à Tripoli, de 1984 à 1988, avec M. Kufor Sanjoh Sanyang, l'auteur présumé d'une première tentative de coup d'Etat en Gambie en 1981, réfugié depuis dans la capitale sénégalaise. Il a affirmé qu'il avait été témoin l'an dernier d'une rencontre entre M<sup>e</sup> Wade, M. Kufor et deux hauts responsables sénégalais. — (AFP.)

## MOZAMBIQUE

### Assassinat à Lisbonne d'un ancien chef de la résistance

Des circonstances mystérieuses entourant l'assassinat d'un ancien secrétaire général de la Renamo (résistance armée au régime mozambicain), Ewo Fernandes, dont le corps a été retrouvé, jeudi 21 avril, dans un bois situé aux environs de Lisbonne.

La disparition avait été rendue publique le 18 avril par sa femme. La veille, il aurait rencontré un agent des services secrets mozambicains en vue de la préparation d'une négociation de paix entre la Renamo et le gouvernement de Maputo. D'après M<sup>e</sup> Yvette Fernandes, une

telle réunion n'aurait été qu'un piège, et son mari aurait été enlevé. Sans exclure cette hypothèse, la police portugaise a orienté aussi ses recherches dans d'autres directions, notamment vers un règlement de comptes entre des factions rivales de la Renamo. Le pouvoir d'Ewo Fernandes au sein de la Renamo, notamment de sa direction militaire, était pratiquement nul depuis quelque temps. Il exerçait à Lisbonne la fonction de « chef du cabinet d'études » de l'organisation. — (Corresp.)

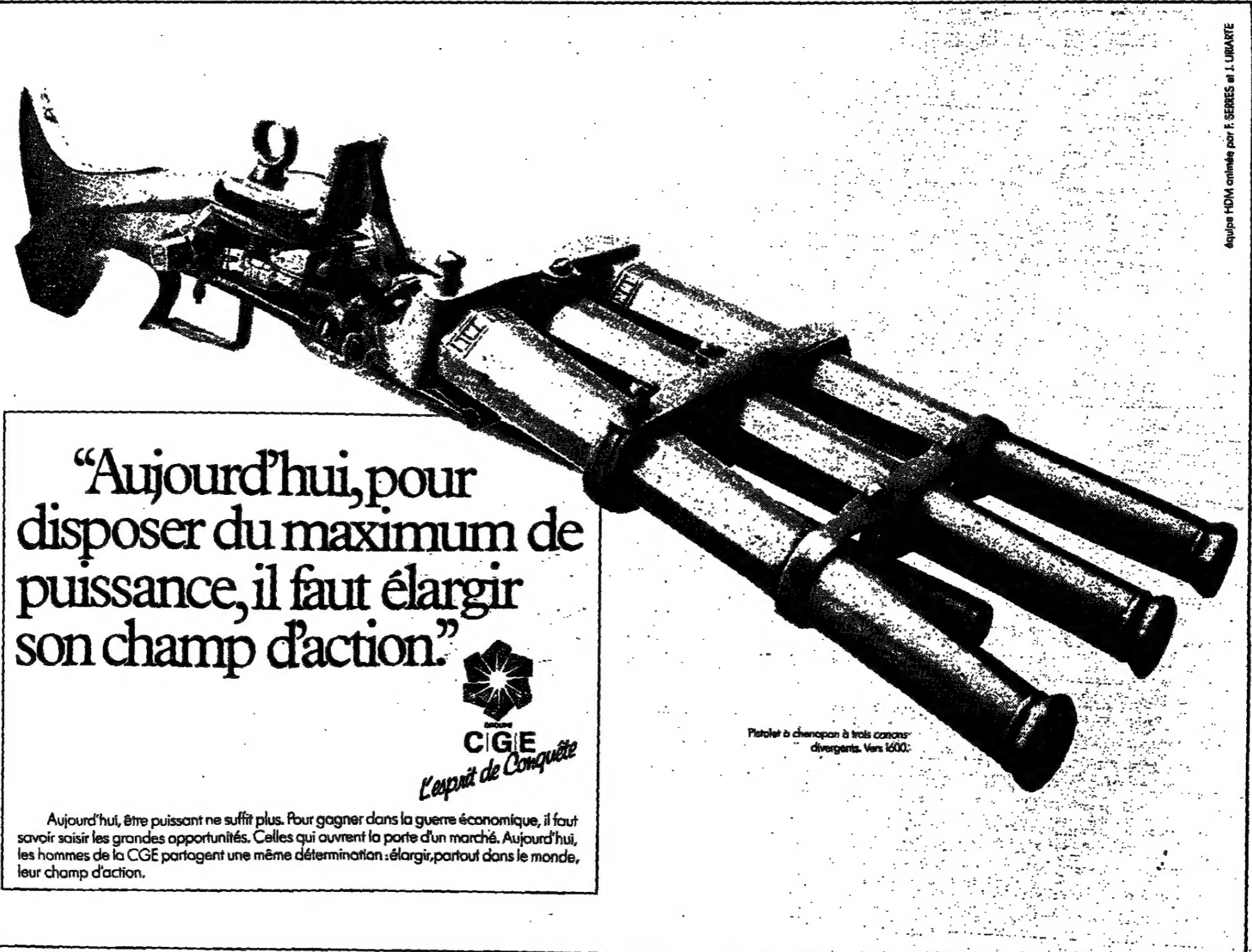
## NIGÉRIA

### Les ministres nigériens soumis au test de dépistage du SIDA

Lagos. — Les vingt-quatre ministres du gouvernement nigérien ont tous été soumis, le jeudi 21 avril, au test de dépistage du SIDA à Lagos.

Avant l'ouverture du conseil des ministres, le président du Comité national consultatif pour le SIDA, le professeur Edin Essien, a effectué sur chaque ministre des prélève-

ments sanguins qui ont été confiés à un laboratoire d'analyse, indique la déclaration officielle. Le président Ibrahim Babangida et le vice-président, le contre-amiral Augustus Aikhonu, ont été exemptés de ce contrôle, et ce toutefois précisé de source officielle. — (AFP.)



“Aujourd'hui, pour disposer du maximum de puissance, il faut élargir son champ d'action.”

**CIGIE**  
L'esprit de Conquête

Aujourd'hui, être puissant ne suffit plus. Pour gagner dans la guerre économique, il faut savoir saisir les grandes opportunités. Celles qui ouvrent la porte d'un marché. Aujourd'hui, les hommes de la CIGIE partagent une même détermination : élargir, partout dans le monde, leur champ d'action.

Pistolet à chenapan à trois canons divergents. Vers 1600.



# Amériques

## ÉTATS-UNIS

### La deuxième vie de Richard Nixon

Connaissez-vous l'oracle de Saddle-River, New-Jersey ? Rien de ce qui se dit ou se fait aujourd'hui en politique américaine qui n'en soit inspiré. La concurrence dans le domaine des idées est, il est vrai, féroce, et pour peu que quelqu'un, dans cette triste campagne électorale, se donne la peine de réfléchir, le voilà promu maître à penser. D'autant que cette pythie-là a de solides références : ancien président américain et cerveau d'une politique étrangère brillante qui mit fin à la guerre du Vietnam et ouvrit la première brèche diplomatique dans la grande muraille communiste de la Chine de Mao.

Rien d'étonnant donc à ce que le « retraité » de Saddle-River, pimenté, à lui tout seul, de ses commentaires acérés les exploits des mornes prétendants à la Maison Blanche, il trouve le vice-président George Bush et dépourvu d'autonomie et de caractère, lui préfère le pasteur noir Jesse Jackson, à ses yeux « le meilleur candidat du siècle, tous partis confondus », mais voué à l'échec « en raison de ses positions trop radicales ». Et Richard Nixon, empêtré dans le secret des dieux, qui prétend parer le secret des dieux. Et avec Nixon, l'odeur de soufre est persistante. Quatorze ans après le minable cambriolage du siège du Parti démocrate téléguidé par la Maison Blanche, elle s'échappe toujours des sous-voies du portique inépuisable Watergate, à Washington.

Ce fameux 9 août 1974 qui vit la démission du président, lorsque, peu après midi, Gerald Ford, empêtré dans ses papiers, annonça : « Mes chers compatriotes américains, notre long cauchemar national est terminé », on crut le destin de Nixon scellé. « Tricky Dicky » avait fait sa dernière pirouette. De fait, à New-York, où il voulait s'installer, les copropriétaires d'un immeuble lui en refusèrent l'accès : ses amis présentaient leurs excuses. Lui, du fond de son désert politi-

que, entretenait toujours une correspondance avec Brejnev et Mao, attendant son heure.

Elle viendra. Petit à petit. Et c'est en franco-tireur qu'il refait surface, objet de curiosité maladroite tout d'abord : au soir du 4 mai 1977, cinquante-cinq millions d'Américains regardent la série télévisée de David Frost, dans laquelle le président déchu se laisse aller à évoquer Watergate, « ce fardeau qu'il portera jusqu'à la fin de ses jours ». Trois ans plus tard, celui que l'on croyait définitivement rangé dans les cartons — ou les poubelles (?) — de l'histoire, assiste à titre privé aux obsèques du chah d'Iran. L'année suivante, c'est officiellement cette fois qu'il s'accompagne, au sein de la délégation

américaine, le président égyptien Sadate à sa dernière demeure. Paradoxalement, c'est Jimmy Carter, ce moraliste sornicieux, qui l'a en quelque sorte réintroduit dans la vie politique. Carter invite Nixon en janvier 1979 à un dîner d'Etat à la Maison Blanche en l'honneur du nouveau homme fort chinois Deng Xiaoping. Ensuite, c'est Alexander Haig, l'ancienne éminence grise du gouvernement Nixon, qui en prenant possession du département d'Etat, lors de la première élection de Ronald Reagan, entraîne dans son sillage l'ombre de son ancien patron. Dès lors, le téléphone fonc-

tionnaire se fonde entre l'ex-président et les têtes pensantes de la nouvelle administration. D'autant plus que perplexes devant le manichéisme de Reagan en politique étrangère et sa façon de vouloir contrôler « l'empire du mal », nombreux sont ceux qui en dévotant les livres de l'ex-président n'ont pas tardé à voir la différence entre professionnalisme et amateurisme en la matière.

Congestion, il y a quatre ans, juste dix ans après Watergate, le Washington Post, qui avait été à l'origine de toute l'affaire écrit : « Comparé à Reagan, Nixon est une cratelle d'intelligence... » Et George McGovern, le chaire des libéraux démocrates, mis en déroute par Nixon en 1972, de



« Quel qu'il ait pu être... », « Il n'était pas ennuyeux. »

renchérit : « L'histoire se souviendra de vous comme de l'un de ceux qui ont le plus œuvré pour la paix en ce siècle. » Il est vrai que, au fil des ans et des gatas (Iran, Panama, etc.), le scandale initial en devient presque banal. Un broust d'eau claire comparé au marigot boueux dans lequel — Edwin Hesse, ministre de la justice, en tête — se débat l'administration Reagan en butte à de nombreuses enquêtes de moralité.

Assurément, Richard Nixon a su parfaitement pauffer sa nouvelle image : celle d'un grand professionnel, réaliste et compétent. D'autant plus rassurant qu'il sait

### La course à l'investiture démocrate

#### M. Albert Gore met un terme à sa campagne

M. Albert Gore, qui tenait à ravir à John Kennedy le titre de plus jeune président de l'histoire des Etats-Unis, a annoncé, jeudi 21 avril, qu'il mettait un terme à sa campagne pour l'investiture démocrate. Dans une conférence de presse au Congrès, le sénateur du Tennessee, à peine âgé de quarante ans, a indiqué qu'il restait « techniquement dans la course afin de permettre à ses quelques quatre cent vingt-deux délégués de se rendre à la convention démocrate d'Atlanta en juillet pour y défendre ses positions politiques ». Se déclarant prêt à soutenir « celui des candidats démocrates qui obtiendra l'investiture », il a ajouté : « Le seul homme que je veuille stopper (...) est le candidat républicain George Bush ».

Sur un groupe initial de sept candidats démocrates, M. Gore s'était différencié de ses adversaires, tous libéraux à des degrés divers, en se présentant comme un modéré, surtout en politique étrangère, cela afin

de séduire l'électorat démocrate blanc du Sud, sa région d'origine, traditionnellement conservateur, qui, en 1980 et 1984, avait voté républicain à l'élection présidentielle. La primaire de New-York, le 19 avril dernier, où il avait mené une campagne maladroite mais vigoureuse pour se gagner le « vote juit », qui commande un tiers de l'électorat, était sa dernière chance de remonter son handicap par MM. Jackson et Dukakis. Malgré son abandon, M. Gore conserve néanmoins toutes ses chances de figurer sur le ticket démocrate à l'automne et surtout de faire valoir ses vues dans l'élaboration du programme du parti. C'est donc en tête à tête avec le pasteur noir Jesse Jackson et muni d'une avance considérable que le gouverneur du Massachusetts, Michael Dukakis, abordera la dernière ligne droite des primaires. Lundi 25 avril se tiendront les caucus démocrates de l'Utah et, mardi 26, les primaires de Pennsylvanie. — (AFP.)

### Diplomatie

#### La visite de M. Shultz à Moscou

#### Les chances de parvenir rapidement à un accord sur les armements stratégiques s'amenuisent

MOSCOU de notre correspondant

Les possibilités que MM. Reagan et Gorbatchev soient à même de signer, lors de leur prochaine rencontre au sommet de la fin mai, un accord sur une réduction de 50 % des armements stratégiques vont s'amenuisant. Alors que le président américain déclarait, jeudi 21 avril, qu'il « ne semblait pas » que le projet de traité serait prêt à cette date, les deux journées d'entretiens qu'entamaient parallèlement à Moscou MM. Shultz et Chervardnadze ne paraissent, en effet, pas devoir déboucher sur une percée en ce domaine.

Tout en déclarant que M. Shultz était venu « pour résoudre des problèmes et parvenir à des résultats », le porte-parole du département d'Etat, M. Redman, a ainsi souligné qu'il restait trois « principales » difficultés à surmonter : celles des missiles mobiles, des missiles de croisière montés sur avion et, surtout, des missiles de croisière embarqués sur des navires. Quant au porte-parole du ministère soviétique des Affaires étrangères, M. Perfilov, il a essentiellement souligné les progrès accomplis depuis la reprise du dialogue entre les deux superpuissances et s'est contenté de noter qu'une « bonne atmosphère » présidait au début des actuelles discussions.

Sensible donc des deux côtés, ce mélange de réserve et de souriante sérénité tient à la vigueur de la volonté politique de parvenir à un accord et à la réalité des difficultés techniques auxquelles cette volonté se heurte. M. Reagan souhaiterait rester dans l'histoire comme le premier président américain à avoir signé un accord non plus seulement de limitation, mais de réduction des armes nucléaires stratégiques — c'est-à-dire menaçant les Etats-Unis, M. Gorbatchev, lui, n'aurait qu'inté-

resser en retrait. Une « force tranquille » à l'américaine, dont on sait à l'avance qu'elle est trop marquée pour réclamer le pouvoir.

Du coup promu « tête pensante », presque conscience (un comble !) de l'Amérique, Nixon dans cet opéra néoréaliste était son collaborateur et ami intime Henry Kissinger, caricaturé la langue pendante d'ambition... Au début du mois d'avril, Nixon invité à la prestigieuse émission politique « Meet the Press », a pulvérisé les

### La Chambre des représentants américaine a voté la loi sur le commerce

WASHINGTON de notre correspondant

Couronnement de trois années d'efforts laborieux, la Chambre des représentants a voté, le jeudi 21 avril, à une écrasante majorité, une loi sur le commerce (Trade Bill) censée mettre de l'ordre dans les règles du jeu commercial entre les Etats-Unis et le reste du monde.

Le monumental texte de loi (il est épais de 14 pouces) a été débarrassé de ses dispositions clairement protectionnistes et devrait être approuvé sans difficulté par le Sénat, au début de la semaine prochaine. Mais il est assuré de se heurter ensuite au veto du président Reagan, et c'est alors que la véritable bataille fera rage : il s'agira de savoir si, à la Chambre comme au Sénat, les partisans de la nouvelle loi pourront réunir la majorité des deux tiers nécessaire pour surmonter le veto présidentiel.

Par un phénomène typiquement « washingtonien », cette bataille entre la Maison Blanche et le Congrès ne se livrera pas sur le terrain principal, celui des dispositions

régissant le commerce, mais sur un terrain annexé, à propos d'un texte qui n'a en fait rien à voir avec l'objet de la loi : l'obligation faite aux entreprises américaines qui veulent mettre un terme à leurs activités de prévenir leur personnel au moins deux mois à l'avance.

Cette disposition a été délibérément adjointe à la loi par les démocrates, qui entendent la Chambre pour tenter de forcer la main à l'administration et satisfaire les syndicats, pour le reste assez déçus par la relative « modération » du trade bill.

Obliger les entreprises à faire connaître avec un préavis raisonnable leur intention de mettre la clé sous la porte est évidemment une innovation populaire dans un pays où le « business » ne fait pas de sentiment et où, dans certains cas, les employés sont avisés de la fermeture de leur usine par une pancarte placée sur la grille.

M. Reagan a annoncé de longue date qu'il s'opposerait à cette disposition — également rejetée par les chefs d'entreprise — et le seul moyen de le faire pour lui est

d'opposer son veto à l'ensemble de la loi. Cette dernière a été votée à la Chambre par 312 voix contre 107, bon nombre de républicains se joignant à la quasi-totalité des démocrates — un score qui laisse supposer que le veto du président pourrait être mis en échec.

Pour le reste, le président américain et avec lui les milieux économiques et une bonne partie de la presse estiment que la loi est bienvenue, parce qu'elle s'oppose aux pratiques commerciales « dilatoires », du point de vue américain, tout en évitant de recourir au protectionnisme pur et simple — M. Reagan a toujours affirmé, et tout particulièrement après le krach de Wall Street, qu'il s'opposerait à la dernière énergie à toute tentative de cet ordre.

De leur côté, les responsables démocrates, sensibles aux mises en garde des économistes et à la confiance de l'opinion « éclairée », ont considérablement modéré leurs objectifs en ce domaine. C'est ainsi que l'amendement Gephardt, du nom du candidat malheureux à l'investiture démocrate qui avait axé toute sa campagne sur des thèmes

protectionnistes, n'a pas été retenu. M. Gephardt voulait en fait contraindre les pays avec lesquels les Etats-Unis envisagent un déficit commercial à s'ouvrir aux produits américains, de telle manière que l'équilibre soit rétabli.

Mais plusieurs autres dispositions, qui figurent, elles, dans le texte de loi, risquent de susciter bien des grincements de dents parmi les partisans des Etats-Unis, qui s'attribuent le droit de décider si telle ou telle subvention ou telle ou telle restriction aux importations, de la part de pays tiers, est ou non « dilatoire » et de réagir en conséquence.

La loi prévoit aussi d'imposer des sanctions aux compagnies étrangères qui violent les lois de leur propre pays concernant l'exportation de matériels stratégiques. Et, contrairement à ce que souhaitait la Maison Blanche, elle comporte des sanctions spécifiques contre la firme japonaise Toshiba, coupable d'avoir fourni à l'URSS du matériel qui lui a permis de réduire notablement le bruit émis par les hélices de ses sous-marins.

ré à enregistrer un nouveau succès majeur de politique étrangère avant l'ouverture, fin juin, de la dix-neuvième conférence au cours de laquelle le parti devrait se prononcer sur des mesures de démocratisation politique.

L'un et l'autre doivent cependant tenir compte du fait que l'accord qu'ils cherchent à conclure n'a pas de précédent, puisque même le traité sur les missiles de moyenne portée qu'ils ont conclu en novembre dernier était prêt à cette date, les deux journées d'entretiens qu'entamaient parallèlement à Moscou MM. Shultz et Chervardnadze ne paraissent, en effet, pas devoir déboucher sur une percée en ce domaine.

Après un ultime entretien avec M. Chervardnadze, M. Shultz devait être repu, vendredi matin, par M. Gorbatchev. Un déblocage n'était pas totalement exclu, mais on s'attendait, à défaut, à quelques progrès sur les dossiers des conflits régionaux — notamment le Proche-Orient, où les deux superpuissances ont maintenant une volonté commune d'enclencher un processus de négociations.

BERNARD GUETTA.

Manifestants interpellés. — Une quarantaine de juifs soviétiques réclamant le droit à l'émigration ont été immédiatement interpellés lorsqu'ils ont tenté de manifester devant la bibliothèque Lénine, à Moscou, jeudi 21 avril, jour de l'arrivée du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz. — (AFP.)

25 AU 30 AVRIL • PARIS-NORD VILLEPINTE

# SICOB 88

## LE LANGAGE DES AFFAIRES

25 avril. Jour J. SICOB 88, le Salon Européen des Technologies de Communication d'Entreprise. Un événement. Des Exposants du monde entier dans le Parc d'Expositions le plus moderne d'Europe (117 000 m<sup>2</sup>). Un nouveau langage : innovation, savoir-faire, expérience professionnelle. SICOB 88 : Informatique, Télécom, Bureautique, Espace Bureau.

28 avril. Sicob-Espérance. 1<sup>re</sup> Journée Management et Informatique. 26-27 avril. Sicob-Monde Informatique. Convention Européenne des Télécom. 28 au 29 avril. Journées d'Informatique Administrative. 25 au 29 avril. Journées d'Etudes et d'Applications. 25-26 avril. Conférences Espace - Bureau. 25 au 29 avril. Sicob - Informatique Hebdo. Débats - Visites. 25 au 30 avril. Espace Carrières : Le Salon du Recrutement des Informaticiens avec Le Monde Informatique.

CONFÉRENCES

25 avril. Jour J. SICOB 88, le Salon Européen des Technologies de Communication d'Entreprise. Un événement. Des Exposants du monde entier dans le Parc d'Expositions le plus moderne d'Europe (117 000 m<sup>2</sup>). Un nouveau langage : innovation, savoir-faire, expérience professionnelle. SICOB 88 : Informatique, Télécom, Bureautique, Espace Bureau.

سكوب 88



سكنا من الاجل

Europe

TCHÉCOSLOVAQUIE

Le remaniement technique du gouvernement n'affecte pas les équilibres politiques

Les autorités tchécoslovaques ont procédé, le jeudi 21 avril, à une refonte technique du gouvernement dont l'objectif essentiel paraît être de donner un peu plus de souplesse à l'activité de l'administration.

Le remaniement met un terme provisoire à la lutte qui s'était engagée l'année dernière, à Prague, entre les partisans d'une réforme en profondeur du système économique et ceux qui, au contraire, derrière M. Bilak, l'idéologue du parti, redoutent toute évolution trop brusque.

Pas plus que celui du gouvernement, le remaniement intervient il y a quinze jours au sein des instances dirigeantes du parti n'avait apporté

de changements significatifs. Calqué sur celui de la « perestroïka » soviétique, le discours sur la nécessité d'une réforme de l'économie apparaît aujourd'hui bien rodé. Les retards pris dans la modernisation du pays ne sont niés par personne.

Toute la question reste pourtant de savoir si l'on peut préconiser une réforme économique profonde sans apporter également des réformes sur le plan politique. La

« perestroïka » sans la « glasnost » ? M. Strougal a d'ores et déjà annoncé qu'à l'occasion de la prestation de serment des membres du nouveau cabinet, vendredi, devant le président Gustav Husak, il demanderait « plus d'initiative », non seulement en matière économique mais aussi en matière politique.

Rien n'indique cependant que les soixantaines actuellement au pouvoir soient prêtes à prendre le moindre risque. Les durs du parti ont bien trop peur de recevoir une lettre de Fandora dans le sillage, par expérience, qu'elle est plus facile à ouvrir qu'à fermer.

H. de B.

URSS Le «court repos ordinaire» de M. Ligatchev

MOSCOU de notre correspondant

Numéro deux du parti et espoir des conservateurs, M. Egor Ligatchev a-t-il ou non été récemment privé d'une part fondamentale de ses attributions — le contrôle de la presse et de l'idéologie ?

A en croire les rumeurs circulant dans Moscou et dont plusieurs quotidiens occidentaux

attaque contre le «glasnost». Cet article a été très fermement condamné depuis par la Pravda comme «plate-forme idéologique» des adversaires de la «perestroïka», et M. Ligatchev avait été auparavant blâmé par le bureau politique pour avoir incité d'autres journaux à le reproduire (Le Monde des 7 et 22 avril).

Son autorité s'en est trouvée d'autant plus amoindrie que la publication de la réponse de la Pravda le «est-dire, en l'occu-



viement de faire état, la chose ne ferait pas de doute, et l'on en veut pour preuve que M. Ligatchev ne préside plus depuis plusieurs semaines la réunion hebdomadaire, au secrétariat du parti, des responsables des principaux journaux soviétiques.

A en croire, en revanche, le porte-parole adjoint du ministère des affaires étrangères, M. Perfilov, ces rumeurs sont dénuées de fondement, car il n'y a eu, vient-il de déclarer, «aucune redistribution des tâches» au sein de la direction du parti.

Ce qui est en tout cas sûr, c'est que M. Ligatchev traverse en ce moment une période difficile pour avoir prêté la main, le mois dernier, à la diffusion dans de nombreuses organisations du parti de l'article de Sovetskaja Rossia dans lequel les conservateurs avaient lancé une violente

rence, du bureau politique) à Sovetskaja Rossia a donné le signal d'une campagne de presse massive contre les conservateurs, et très largement coordonnée, par voie de conséquence, la position de M. Gorbatchev. Le contrôle des journaux et de la télévision a ainsi, de fait, échappé au numéro deux du parti qui n'était plus à même de peser sur leur contenu.

Pour autant, cela ne signifie pas obligatoirement que le bureau politique ait formellement retiré ses principales attributions à M. Ligatchev qui aurait, selon M. Perfilov, «tout simplement pris un court repos ordinaire». Reste à voir si ce repos, qui n'a évidemment rien d'ordinaire, aura été le prélude à une totale dégringolade ou à une tentative de retour en force.

B. G.

ESPAGNE : le millénaire de la Catalogne

Une politique d'autonomie régionale réussie

BARCELONE de notre envoyé spécial

La Catalogne a tout juste mille ans. C'est en 988, en effet, que le comte de Barcelone, Borrell II, décida de rompre le lien de vassalité qui le liait au royaume franc, donnant ainsi naissance à un nouvel Etat, sinon juridiquement indépendant, du moins formellement émané.

Depuis, bien de l'eau a coulé sous les ponts de l'Ebre. Après dix siècles de lutte face à la Castille centraliste, la Catalogne semble avoir désormais consolidé cette autonomie maintes fois perdue et reconquise au long des avatars de l'histoire. Il y a onze ans à peine, près d'un million de personnes descendant dans les rues de Barcelone pour rappeler à Madrid que, une fois le franquisme disparu, la construction de l'Espagne démocratique ne serait pas complète tant que le droit à la différence n'aurait pas été également reconnu à leur région. Deux ans plus tard était signé et approuvé par référendum le statut d'autonomie qui en définissait le cadre.

Aujourd'hui, le Generalitat, le gouvernement autonome catalan, dispose d'amples compétences dans des domaines aussi divers que la culture et l'éducation, la santé, l'aménagement du territoire ou l'agriculture. La police autonome a vu le jour, la télévision locale émet quatre-vingt-dix heures par semaine, exclusivement en catalan — une langue qui, tant à Barcelone que dans les campagnes, a largement récupéré le terrain qu'elle avait perdu face aux Castillans durant les quatre décennies de dictature franquiste. Un bilan d'autant plus appréciable qu'il n'est pas entaché, contrairement au cas du Pays basque, du péché originel de la violence.

Certes, les méfiances réciproques n'ont pas pour autant disparu entre la capitale espagnole et la capitale catalane. Les tensions qui ont marqué la préparation de ce millénaire sont d'ailleurs venues le rappeler. Ainsi, le gouvernement socialiste de Madrid a vivement reproché aux nationalistes catalans d'avoir voulu monopoliser cet événement historique en excluant de sa préparation les autres forces politiques. A Barcelone au contraire, certains milieux radicaux ont critiqué l'invitation faite au roi Juan Carlos en qui ils

voient toujours l'incarnation de la mainmise espagnole sur leur région. Le souverain devait prononcer le vendredi 22 avril le discours d'ouverture des célébrations du millénaire qui se poursuivront durant plusieurs mois.

Au-delà des sensibilités liées au passé, les Catalans ont, toutefois, voulu placer cet anniversaire sous le signe d'un «grand dessein» lié au futur : celui de l'Europe. L'aspiration à la spécificité catalane et celle à l'intégration dans l'Europe ont toujours été, il est vrai, complémentaires. «Nous avons constitué de tout temps le corridor reliant l'Europe au reste de l'Espagne et c'est chez nous que les grands mouvements culturels européens se sont le mieux reflétés», souligne M. Joaquim Ferrer, ministre de la culture du gouvernement autonome catalan. «L'histoire politique mais aussi économique de la Catalogne a toujours été liée à l'Europe : nous sommes les premiers en Espagne à avoir réalisé la révolution industrielle», rappelle M. Carlos Gasolba, député nationaliste catalan au Parlement espagnol.

Ainsi, les Catalans veulent-ils rappeler à l'occasion de ce millénaire qu'ils entendent bien bénéficier d'une présence spécifique en Europe. Une présence qui, à leurs yeux, va tout à fait dans le sens de l'histoire économique de la Communauté. Comme le rappelle M. Josep Piqué, directeur général à l'Industrie du gouvernement catalan, «l'axe de gravité du développement au sein de la CEE se déplace progressivement du Nord vers le Sud. La Méditerranée, du nord de l'Italie à la côte orientale de l'Espagne, devient le pôle dynamique par excellence et la Catalogne a donc toutes les chances de constituer l'une des grandes régions européennes de demain».

THÉRIER MALINIAK.

ITALIE : confiance à M. De Mita. — Le gouvernement de coalition de M. Ciriaco De Mita (démocrate-chrétien) a obtenu, le jeudi 21 avril, la confiance de la chambre des députés par 336 voix contre 215 et deux abstentions. Tous les partis de la majorité gouvernementale (Démocratie chrétienne, socialistes, libéraux et sociaux-démocrates) ont voté en faveur du gouvernement, tandis que les formations de l'opposition (communistes, néofascistes, radicaux et écologistes) ont voté contre. Le gouvernement doit à présent se présenter devant le Sénat. — (AFP.)

Asie

Réformer, privatiser, démocratiser

Le communisme chinois et le poisson salé

(Suite de la première page.)

Trois semaines plus tard, comme se concluait la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire, les Pékinais ont pu découvrir à leur place deux fresques réalistes les exhortant à édifier «une Chine socialiste forte, démocratique et civilisée».

Socialisme ? Le régime vient d'introduire dans la Constitution la garantie que l'économie privée peut «exister et se développer dans les limites prescrites par la loi». Ils étaient déjà, officiellement, vingt et un millions d'individus à travailler dans ce secteur fin 1987. La sacro-sainte propriété collective de la terre est également ébréchée : son «usage» peut désormais faire l'objet de transactions.

Mieux : le régime a fait une croix sur le dogme de l'infaillibilité du représentant du parti, homme censé incarner à la fois l'avant-garde du prolétariat et l'omniscience collective des «masses populaires», en reconnaissant aux chefs d'entreprise le droit d'en savoir plus long, et de ne pas faire profiter le public. C'est le sens de sa réforme des entreprises industrielles d'Etat, même si, comme dans le cas de l'économie privée, on a eu soin de disposer d'importants garde-fous dans l'affaire.

Cela, ce sont les symboles de la mort clinique. Autour, il y a le poisson. «Je suis marxiste-léniniste», a assuré le premier ministre Li Peng au cours d'une conférence de presse à l'issue de la session parlementaire, comme on lui demandait quelle était sa philosophie personnelle. Et d'insister aussi sur le fait que la «plus grande partie» des universitaires se reconnaissent dans cette idéologie, même si certains la remettent en cause explicitement. Mais, même cet homme, qui passe pour plus doctrinaire que d'autres, s'empresse d'ajouter : il faut «intégrer» le marxisme aux réalités chinoises.

Un embûche freudien

Que reste-t-il donc, au fond ? Un régime autoritaire, une structure d'Etat héritée d'une lutte militaire, plaquée sur un pays écosse, pauvre, surpeuplé, une société organisée selon les méthodes de Vladimir Ilitch. Secrètement, bien des gens poignent au service du pays — ces «petites vis du communisme», comme disait Mao — souhaiteraient que le régime soit dans la position où s'est trouvé le Kowomintang, vaincu, à son arrivée à Taïwan : pouvoir repartir de zéro. Certains, oubliant le dégoût des masses pour le pouvoir républicain fondé par Sun Yat-sen, nous l'ont dit sans détour : «Ah, si nous avions eu le KMT ici...»

On se refait pas l'histoire. Alors, que faire à présent de ce côté du détroit de Taïwan ? Les recettes que l'on voit se mettre en place depuis la fin 1987 sont de trois ordres. L'idéologie : conserver le plus petit dénominateur commun, l'équilibre socialiste. La pratique politique : introduire une dose homéopathique

de démocratie dans la machine, pour bloquer le virus de la contestation radicale. L'économie : réformer — plus ou moins vite, c'est là que les avis divergent.

C'est, et cela restera, par moments bien difficile. La démocratie s'est prise les pieds dans le tapis rouge du Palais du peuple à plusieurs reprises durant ces trois semaines de session parlementaire. Par exemple, quand le président de séance a prononcé l'adoption d'une résolution avant même de passer au scrutin, sous prétexte qu'aucun député n'avait émis d'objection. Devant l'hilarité non seulement de la presse occidentale mais, plus grave, de la plupart des trois mille députés, on éteignit par un vote cet oubli freudien.

Ou encore, lorsqu'il apparut clairement que l'élection des plus hauts dignitaires de l'Etat allait susciter

des votes négatifs en nombre bien plus élevé que la poignée symbolique habituelle. On prit d'ailleurs les journalistes chinois et étrangers d'évacuer la salle et on s'abstint de publier le décompte des voix. Mais, pour rassurer la population, inquiète de Hongkong et de l'ouest occidental, on laissa filtrer l'information de manière non officielle : il s'est bien passé ce qu'on prévoyait, plus de cent cinquante députés ont voté contre (par un «non» ou une abstention) le candidat au poste de chef de l'Etat, en raison de son âge, et d'autres noms pour d'autres fonctions ont recueilli des votes d'opposition plus nombreux encore.

Ce n'est plus, là, totalement du théâtre. Ce n'est pas non plus encore M. Deng Xiaoping, un représentant de Hongkong, en pleine session plénière retransmise en direct à la télévision, s'inquiète

de lire dans le rapport de M. Li Peng une phrase dérangeant «l'influence corruptrice des idées libérales, féodales et capitalistes». La jeune femme fit remarquer que la population qu'elle représentait vit en régime capitaliste et entend que cela continue.

Ce n'est plus du théâtre, non plus, quand M. Li Peng se voit pressé de questions sur ses projets en matière de libéralisation de la presse, et que des dizaines de millions de télépectateurs le voient. C'est, bel et bien, un débat de démocratisation du régime. Comme le fait, sous le règne du Kowomintang à Taïwan, l'épuration timide d'une opposition parlementaire. Mais celle-ci ne faut pas le dire à la frêle et colorée des petites fonctionnaires, des bureaucrates qui n'ont, pour se maintenir, que l'arme du verbe idéologique et la légitimité du parti. Car ceux-ci seraient tentés de ressusciter le débat.

FRANÇOIS DENON.

CORÉE DU SUD : la campagne pour les élections du 26 avril

La victoire du parti gouvernemental ne semble pas acquise

SÉOUL de notre envoyé spécial

La loi électorale est devenue lettre morte, se lamentent les journaux, qui, quotidiennement, rapportent les entorses à peine déguisées dont elle fait l'objet de la part des candidats — de la majorité comme de l'opposition — aux élections générales du 26 avril. D'une brosse à dents et d'un tube de dentifrice à une montre électronique pour les candidats les plus riches, les cadeaux et les enveloppes d'argent de poche se sont multipliés au moins de motivations des Coreéens qui assistent aux réunions politiques. Les élections du 26 avril sont les premières à avoir lieu avec un candidat par circonscription (224). On a toutefois maintenu un système de représentation proportionnelle permettant au parti arrivant en tête d'obtenir un «bonus» de députés afin de consolider sa majorité.

Contrairement à ce que l'on pouvait penser au lendemain de l'élection de M. Roh Tae Woo à la présidence, la victoire du parti gouvernemental ne semble pas acquise. Au début de la campagne, le Parti pour la justice et la démocratie (PJ, majorité) avait de fortes chances de remporter 125 sièges dans le vote direct. Bénéficiaire dans ce cas de 38 députés supplémentaires, il aurait pu obtenir 55 % des 299 sièges à l'Assemblée. Le quotidien Dong-A estime que de 87 sièges dans le vote direct et que 40 % des électeurs sont encore indécis. L'enjeu — le contrôle d'une Assemblée qui, selon la nouvelle Constitution, est appelée à jouer un rôle plus grand que par le passé — et le caractère très serré de la lutte ont donné à ces élections un tour particulièrement épicé et couronné les adversaires à ne pas lâcher sur les moyens.

L'argent et la politique ont toujours fait bon ménage en Corée du Sud. C'est plus que jamais le cas aujourd'hui : on parle de quelque 700 milliards de wons (près de

1 milliard de dollars) en circulation pour cette campagne. Les caisses des partis ayant été assignées à blanc par l'élection présidentielle de décembre, la majorité comme l'opposition ont le résultat «très cher» (1 à 2 milliards de wons), à des industriels ou à des hommes d'affaires enrichis dans la spéculation foncière, le droit de figurer sur la liste des députés (75 au total), qui seront choisis à la proportionnelle. On comprend que l'opposition, qui a largement recouru à cette vente des «offices», ne se soit pas opposée au maintien de ce système.

Une opposition déconsidérée

Le PJD bénéficie de l'offensive réussie de M. Roh en vue de passer pour «un homme ordinaire». Pour l'instant, à l'exception du maintien en prison d'un millier de détenus politiques, qui permet de douter de sa sincérité démocratique, on ne peut faire au nouveau président que des procès d'intention. L'arrestation du frère de son prédécesseur, accusé de corruption, a sans doute servi son image d'homme propre, mais elle fait aussi réfléchir.

Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, M. Roh ignorait-il les détournements de fonds du mouvement Sacmaul auxquels se livrait le frère du président ? L'opposition demande à grands cris une enquête sur les malversations de la famille Chun : M. Kim Tae Jung a ainsi révélé que l'ex-président avait acheté pour lui et ses proches, deux Boeing-737 au prix de 75 millions de dollars chacun, afin de leur la Corée en cas de nécessité.

Assurément, le PJD est servi par une opposition déconsidérée par le comportement des deux Kim (Dae Jung et Young Sam), dont le résultat a été le casse de son échec à l'élection présidentielle. Cette fois encore le Parti pour la réunification démocratique et le Parti pour la paix et la démocratie vont aux élections en rangs dispersés. Les deux Kim, entassés au sein même de leur fe-

milier de dollars) en circulation pour cette campagne. Les caisses des partis ayant été assignées à blanc par l'élection présidentielle de décembre, la majorité comme l'opposition ont le résultat «très cher» (1 à 2 milliards de wons), à des industriels ou à des hommes d'affaires enrichis dans la spéculation foncière, le droit de figurer sur la liste des députés (75 au total), qui seront choisis à la proportionnelle. On comprend que l'opposition, qui a largement recouru à cette vente des «offices», ne se soit pas opposée au maintien de ce système.

Un autre phénomène dessert le parti gouvernemental comme l'opposition : l'entrée dans l'ère politique de candidats qui, auparavant, contestaient le pouvoir de l'exécutif. C'est le cas de M. Chae Jung-Koo, un président du parti Haigyoore («un seul pays»), ou de M. Chang Tae-Yun, emprisonné à la suite des émeutes de Incheon en 1985, qui se présente dans le quartier-ouvrier de Séoul, Kara, sur la liste du Parti des masses.

A Ulsan, ville-mine de la société Hyundai, M. Kim Jin-Book, un syndicaliste emprisonné pour avoir mené une grève en septembre, se présente, lui, contre le fils du président de groupe, M. Chung Moon-Jui. Comptant sur un électoral très circonscrit mais militant (Ulsan, par exemple, est à 80 % habitée par des ouvriers de Hyundai), de tels candidats ont de bonnes chances d'être élus.

Dernier facteur négatif pour le PJD : le parti de M. Kim Jong-Pil, ancien premier ministre de Park Chung Hee, le Nouveau Parti démocratique, est réapparu, présente 181 candidats et vise quelque 20 sièges, plus essentiellement à la majorité parlementaire.

A Séoul, où 47 sièges sont à pourvoir, le PJD sait qu'il a peu de chances : «Si nous avons 10 sièges, nous serons contents», nous dit l'un de ses membres. Un découpage électoral qui favorise les campagnes, plus faciles que les villes à encadrer par une bureaucratie mobilisée, est couronné d'habileté en faveur du parti gouvernemental, constitué en revanche un atout sérieux pour le PJD.

PHILIPPE POISS.



La flambée de violences en Nouvelle-Calédonie

Quatre gendarmes ont été tués par des indépendantistes canaques

NOUMÉA de notre correspondant

Les graves affrontements de l'île d'Ouvéa étaient prévisibles. Comment, en effet, éviter la comparaison avec les incidents survenus fin février à Pôindimié (côte est), au cours desquels un peloton de gendarmes mobiles avait été attaqué, puis pris en otage par un commando du FLNKS. Le scénario s'est reproduit à l'identique, à la différence que, cette fois, tout a basculé dans le drame : le bilan était, le vendredi 22 avril, en fin d'après-midi (heure locale), de quatre gendarmes morts et quatre blessés, dont trois militants indépendantistes atteints par balles.

Tout comme à Pôindimié, les assaillants canaques ont joué sur l'effet de surprise. En dépit des consignes de sécurité adressées par l'état-major à toutes les brigades de l'archipel, celle d'Ouvéa a visiblement péché par négligence.

Le déroulement sans incident, quelques jours plus tôt, d'un meeting du RPCR à Fayoué, le centre administratif de l'île, a créé l'illusion ? Toujours est-il que l'opération éclair d'un groupe d'une trentaine de Canaques, militants du FLNKS, n'a guère rencontré de résistance, dans un premier temps au moins. D'après les renseignements émanés parvenus à Nouméa, les événements se seraient déroulés en trois étapes.

Dans des circonstances encore indéterminées, les indépendantistes ont d'abord agité, au lever du jour, une patrouille de gendarmes qui circulait dans l'extrême sud de l'île, dans le secteur de Mouly. Cette région, d'obédience catholique, est contrôlée par l'Union calédonienne (UC) de M. Jean-Marie Tjibaou. Puis le commando canaque s'est déplacé plus au nord pour prendre d'assaut la brigade de Fayoué, tenu par cinq gendarmes territoriaux et protégé par un peloton de gendarmes mobiles, dont le commandement jouxtait la brigade elle-même.

Les assaillants, munis d'armes blanches et de fusils, ont pu pénétrer dans les locaux, apparemment sans grande difficulté, avant de s'affronter aux gendarmes. C'est au cours de l'acrobatie que trois de ces derniers - deux gendarmes mobiles et un gendarme territorial - ont été tués. Deux autres ont été grièvement blessés, frappés à coups de hache (l'un devait décéder plus tard), tandis que trois militants canaques étaient atteints par balles.

Il était quasiment impossible, depuis Nouméa, de joindre Ouvéa, les indépendantistes ayant pris soin de saboter le système de liaison téléphonique. Le commandement de la gendarmerie de Nouméa a été alerté par l'interruption brutale d'une communication en cours.

Troisième temps, enfin : le commando du FLNKS, après être parvenu à démanteler le peloton de gendarmes (vingt-six hommes), l'a retenu en otage en trois points différents de l'île, dont la tribu de Gossama, située dans l'extrême nord de l'île. Il lui a fallu pour cela parcourir

une trentaine de kilomètres, distance qui sépare la brigade de Fayoué de la tribu de Gossama, bastion du Palika (aile gauche du FLNKS) qui abrite, par ailleurs, le siège d'une école populaire kanak.

Un escadron (quatre-vingt-dix hommes), un peloton ainsi qu'un élément parachutiste d'intervention de la gendarmerie mobile (EPGIM) ont aussitôt été dépêchés en renfort pour mener, dans le courant de l'après-midi (heure locale), une opération visant à libérer le

peloton retenu en otage. Dans le même temps, les familles des gendarmes territoriaux étaient évacuées sur Nouméa.

« Par tous les moyens »

Ces affrontements, les plus graves qu'aient connus la Nouvelle-Calédonie, illustrent la « militarisation » de la stratégie du FLNKS, dont l'objectif - clairement annoncé depuis plusieurs semaines - est de faire échouer « par tous les moyens » la mise en place des nouvelles institutions qui découleront du scrutin régional du 24 avril. Les divers incidents qui ont fonné, en outre, ces dernières vingt-quatre heures, sont vraisemblablement les signes avant-coureurs d'une période de troubles.

Ainsi, un incendie d'origine criminelle, dans la nuit de jeudi à vendredi, les locaux de la mairie de Paita, une maison de Nouméa. Des inconnus, entrés par effraction dans le bâtiment, ont allumé plusieurs foyers avant de prendre la fuite. Rapidement alertés, les pompiers ont pu maîtriser les flammes : seuls le mobilier et de la documentation ont

(VBRG). A Voh (côte ouest), un incendie a détruit l'habitation d'un Européen et un groupe de Canaques a fait irruption au domicile du maire, M. Gustave Lebezer - un Calédois socialiste - pour lui subtiliser ses fusils de chasse.

La situation est d'ailleurs plus sérieuse que le camp anti-indépendantiste n'est guère disposé à rester passif. Depuis plusieurs semaines déjà, le RPCR - inquiet du durcissement de ton des dirigeants du FLNKS - a réactivé ses réseaux de « milices d'autodéfense ».

Le député RPR, M. Jacques Laheur, chef de la majorité locale, a adressé vendredi une mise en garde sans ambiguïté aux dirigeants indépendantistes : « Nous ne pouvons pas tolérer qu'on tue des gendarmes froidement. Il y a des personnes qui décident d'actions de cette sorte. Il n'est pas question pour nous de frapper à l'aveuglette, mais il faut que les manipulateurs et les instigateurs de ces violences se mettent dans la tête qu'ils vont avoir la vie troublée : ils ne pourront pas agir et circuler librement ».

FREDERIC BOBIN.

L'aveuglement

Le pire, dès qu'il faut repartir de la Nouvelle-Calédonie, c'est que les moins que l'on emploie généralement pour condamner l'absurdité de la violence sonnent faux. Comment évoquer le respect du droit sur ce territoire écartelé, où depuis cent trente-cinq ans les droits de la communauté canaque sont systématiquement minorés ? Comment invoquer le respect de la loi alors que la justice est vécue là-bas de façon si inégale ?

Le pire, c'est aussi, aujourd'hui, le nouveau tribut payé par la gen-

darmerie nationale, instruits dans le soubri de la paix civile, à l'inconscience de la majorité conservatrice locale, à l'aveuglement des autorités politiques locales et gouvernementales, à l'égarment de la minorité indépendantiste.

La mort des gendarmes d'Ouvéa, cette lie si joyeuse et d'habitude si paisible, apparaît d'autant plus aberrante que depuis la politique de militarisation de la brousse calédonienne, engagée après le changement de majorité nationale de mars 1986, ce sont justement les unités de la gendarmerie qui se chargent en douceur, dans des conditions difficiles, de « gérer » en première ligne le mécontentement provoqué dans de nombreuses tribus mélanésiennes, par le « voisinage » pesant des parachutistes et des « marsouins ».

Le pire, c'est surtout que la fatalité n'a rien à voir avec cette nouvelle flambée de violence meurtrière, prévisible, prévue, annoncée, presque programmée.

M. Chirac sur la sellette

Mis en garde à diverses reprises contre cette logique explosive par certains de ses propres amis, le premier ministre se bornait à répondre, ces temps derniers : « J'ai vu M. Pons, il m'assure qu'il n'y aura pas de problème... » Prémontueux, M. Pons a joué avec le feu ; il se brûle. Par manque de discernement, M. Chirac reçoit le retour de flamme.

Le risque d'un regain de violence était d'autant plus évident que les éléments les plus durs du FLNKS avaient eux-mêmes mesuré, en septembre, les limites politiques de leur précédente stratégie pacifiste. En outre, depuis l'effrayant verdict d'acquiescement prononcé en faveur des auteurs de l'embuscade meur-

trière de Hienghène, il existait au sein de la communauté mélanésienne un vif sentiment d'échouement qui a accentué son esprit de révolte.

Induits en erreur par les chefs de file de leur majorité territoriale et convaincus d'en retirer de petits profits électoraux lors de la compétition présidentielle, MM. Chirac et Pons ont pour le moins péché par optimisme, pour ne pas dire inconscience, dans leur appréciation de la capacité de riposte du mouvement indépendantiste, accusé à la soumission ou à la fureur du désespoir. Et, contrairement aux débonnaires gouvernements socialistes, coupables d'irréalisme, qui avaient été surpris par les troubles insurrectionnels de novembre 1984, MM. Chirac et Pons ne peuvent même pas arguer d'une mauvaise information. MM. Tjibaou et Yeiwéné n'avaient pas camouflé leurs appels à un boycottage « musclé » du scrutin du 24 avril. Mercredi encore leurs porte-parole parisiens alertaient l'Élysée sur les risques de nouvelles violences (Le Monde du 22 avril).

Toute exploitation politique des incidents d'Ouvéa - qui risquent de s'étendre ailleurs pendant le week-end - serait assurément déplorable. Il est toutefois évitable que M. Chirac paie sur le champ les conséquences des paris insensés de son ministre des DOM-TOM et de ses partisans locaux. Une fois de plus, le cactus calédonien va ainsi empoisonner le débat politique hexagonal. Le premier ministre-candidat se retrouvera seul sur la sellette.

M. Barra aura beau jeu de répéter, comme il le disait il y a quelques jours encore à La Réunion, que ce fut une faute de faire coïncider les élections régionales et le scrutin présidentiel. Les centristes, d'une façon générale, y trouveront prétexte à se démarquer de M. Chirac, entre les deux tours de scrutin, si le candidat du RPR devance le député du Rhône à l'issue du premier tour. Le Front national lui-même, par la voix de M. Roger Holleindre, député de Seine-Saint-Denis, n'a cessé de tirer la sonnette d'alarme en dénonçant l'évolution du territoire « vers une République bananière ».

M. Mitterrand, surtout, qui a accordé tant de place à la Nouvelle-Calédonie dans sa Lettre à tous les Français et dans ses déclarations de campagne, n'aura pas besoin d'en rajouter pour retourner le couteau dans la plaie de son principal adversaire.

Ce qui se passe sur cette terre des antipodes rend pourtant désolés les calculs politiques. Combien faudra-t-il de morts pour que la Nouvelle-Calédonie soit enfin mise à l'écart, d'un commun accord, des enjeux métropolitains ?

ALAIN ROLLAT.

L'usage des armes par les gendarmes

L'article 174 du décret du 20 mai 1903, qui fixe l'ouverture du feu par les gendarmes et qui est toujours en vigueur, prévoit ce qu'on pourrait appeler le cas de légitime défense dans trois circonstances qui peuvent se combiner : 1) Lorsque des violences ou des voies de fait sont exercées contre des gendarmes ; 2) Quand les flics ou les personnes confiées à la garde des gendarmes ne peuvent être défendus autrement que par l'usage des armes ; 3) Si la résistance opposée par autrui est telle qu'elle ne puisse être vaincue que par la force des armes.

En règle générale, l'entraînement donné aux gendarmes est un apprentissage, difficile, à ne faire usage de leurs armes qu'en

toute extrémité, à la différence des instructions données à l'armée.

Cette pratique, qui fait aussi toute la rigueur du métier de gendarme, peut, en certaines circonstances, susciter des interrogations psychologiques qui tiennent à la différence de comportement du gendarme entre, d'une part, le fait d'ouvrir le feu contre un individu qui le menace directement et, d'autre part, le fait de devoir tirer sur une foule qui pourrait le menacer.

La difficulté s'accroît si on accepte de prendre en considération le fait que le gendarme est, davantage que tout autre agent de l'Etat, souvent intégré, par sa mission même, dans la population, avec laquelle on lui demande d'être en symbiose pour mieux l'assister.

J. L.

M. Mitterrand : « remettre en chantier les mesures indispensables »

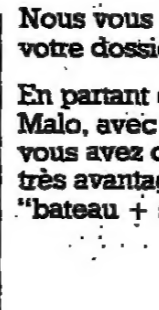
Interrogé le jeudi 21 avril, lors du « Grand jury RTL-Le Monde » (c'est-à-dire avant la subite dégradation de la situation) à propos de la Nouvelle-Calédonie, M. François Mitterrand a notamment affirmé : « Je regrette et j'ai condamné la manière dont avait été posé le référendum, surtout le moment où il avait été posé, les conditions politiques dans lesquelles il avait été posé. Mais ce n'est pas la loi. Je regrette que l'on ait par une astuce politique voulu confondre le même jour le vote régional et le vote national. »

« Très bien, mais moi, je suis président de la République, et l'une de mes missions essentielles, c'est de promouvoir les lois que vote le Parlement, et je suis un citoyen comme son autre, j'applique la loi. Donc, je l'applique tout le temps qu'il le faut, jusqu'à ce qu'elle soit changée. Je souhaite la changer parce que je souhaite que les Canaques ne soient pas démunis de leur propre culture. [...] Je souhaite que l'on puisse remettre en chantier des mesures qui me paraissent indispensables. »

NOTRE ANGLETERRE a le don de vous faire parler.



Apprenez ou perfectionnez votre anglais en un temps record. La recette : un stage Anglo-Continental de 15 jours ou plus à Bourne-mouth sur la côte sud, avec des cours "sur mesure" allant de l'anglais courant à celui des affaires.



Brittany Ferries

Service Anglo-Continental: 98 61 22 11

Ecole reconnue par le Ministère de l'Education Britannique le British Council. STAGES Anglo Continental

Nous vous recommandons de déposer votre dossier de formation continue. En partant de Caen ou de Saint-Malo, avec Brittany Ferries, vous avez droit à un forfait très avantageux "bateau + stage".

Handwritten text in Arabic script: حكايا من الاجل







# Politique

## La campagne pour l'élection présidentielle

### L'enjeu pour le Front national : être admis dans la « cour des grands »

10 %, 11 %, 12 %... ? Le résultat de M. Jean-Marie Le Pen constitue l'un des aspects de l'élection présidentielle. Le chef de file de la « droite nationale et populaire » semble d'ailleurs, en ce moment, flotter sur un petit nuage. Que de chemin parcouru depuis les maigres 0,74 % réalisés à l'élection présidentielle de 1974 ! Deux septennats plus tard, l'ancien député poujadiste se pose en arbitre du second tour. Comme en 1962, le candidat du Front national n'a jamais de la soulever son lieutenant, M. Jean-Pierre Stirbois, « c'est peut-être Chirac qui tient la clé de l'élection, mais c'est Le Pen qui a la serrure... »

Si le chant du national-populisme parvient le 24 avril au soir à concurrencier sur son score 10 à 11 % des suffrages, il pourra se targuer d'avoir fixé son électoral sur l'échiquier politique.

Jusqu'à présent, en effet, le Front national avait bénéficié d'un exceptionnel enchaînement d'élections sans enjeux nationaux (municipales 1983, européennes 1984, cantonales 1985) interrompues par une proposition salvatrice en mars 1986. A cette date le FN était parvenu à récupérer sur sa gauche la perte d'une partie de son électoral de

droite de 1984 (hostile à la liste de M. Simon Veil). Si les urnes confirmaient, demain, la tendance indiquée par les sondages, il serait difficile à l'avenir de parler à propos du FN d'un épiphénomène courant d'extrême droite. Parvenu à briser le dernier obstacle du vote utile, M. Le Pen ferait ainsi la preuve de son installation dans une « cour des grands » désertée par le PCF. « Nous sommes indestructibles, assure M. Stirbois, parce que l'on ne représente pas une catégorie socio-professionnelle spécifique. Nous transcendons les courants comme le guillenne l'a fait. » Le mouvement que nous avons enclenché est d'une magnitude encore insoupçonnée », ajoute M. Le Pen.

Pressant un succès, jubillant à l'avance de se voir dans l'entre-deux-tours sous les feux de la rampe, le président du FN entretient laborieusement la suspense sur ses intentions vis-à-vis du candidat de droite qui restera en lice. Souffrant alternativement du froid et du chaud — « Chirac est un ventotier et un baladeur », s'insurge-t-il à Lyon : « Nous avons des points communs », affirme-t-il ensuite au « Grand Jury RTL-le

Monde ». — le député de Paris a maintenu la pression jusqu'au bout, tout en contraignant le premier ministre à se placer sur son terrain de prédilection : l'immigration. Depuis plusieurs jours, M. Le Pen a imposé à ses proches une consigne stricte de silence afin de donner à sa déclaration du 1<sup>er</sup> mai, faite à l'ombre de la statue de Jeanne d'Arc, la solennité qui assurera une bonne reprise médiatique.

Sans doute ne souhaite-t-il pas non plus se trouver confronté à des déclarations intempestives qui traiteraient une nouvelle fois à jour les divergences qui existent au sein du FN entre les « faucons » et les « colombes ».

Compte tenu de la contrainte majeure qui pèse sur lui et qui lui impose, selon le format de son discours de campagne M. Bruno Mégret, de « ne pas courir le risque de porter le chapeau de la victoire de François Mitterrand », M. Le Pen n'a finalement le choix, pour le second tour, qu'entre trois attitudes : l'engagement de voter « à titre personnel » pour le candidat de la droite, le simple appel à battre le candidat de la gauche, le désistement clair et net en faveur du candi-

dat de la majorité resté en selle. Ayant décidé de ne pas suivre, sur la voie du « vote révolutionnaire », les « pousses » au sein de son parti, le président du FN devrait se cantonner à l'une de ces trois solutions. C'est à ce prix, après-t-il, qu'il pourra, en cas de réélection de M. Mitterrand, sans être accusé de trahison, s'imposer comme le patron d'une « droite nationale en voie de régénérescence ».

#### Révisionnisme pas mort !

Mais une fois passée la première épreuve de vérité du premier tour, l'ex-candidat Le Pen devra en affronter une seconde le 8 mai : sera-t-il capable de mobiliser sur une consigne de vote son électoral bétérogène, ou par un réflexe protestataire ? L'expérience de l'élection cantonale partielle de Marseille de novembre 1987 avait révélé que la directive d'« abstention positive » lancée par M. Le Pen n'avait été que partiellement suivie, empêchant, comme cela était le souhait de M. Pascal Arrighi, député FN des Bouches-du-Rhône, la défaite de

M. Robert Assaize (PR), le candidat soutenu par M. Jean-Claude Gaudin. La façon dont l'électorat de M. Le Pen se portera sur les deux concurrents du 8 mai fournira une indication précieuse sur sa plus ou moins grande volatilité.

Autre interrogation : M. Le Pen parviendra-t-il à maintenir la ligne de conduite qu'il a adoptée depuis l'affaire du détail de septembre 1987 ? Tous les observateurs du FN s'accordent sur un point : non seulement M. Le Pen a changé de look, mais il a modifié son comportement. La presse n'est plus systématiquement attaquée dans les meetings (du moins par M. Le Pen et son entourage). Les journalistes qui le suivent sont surpris de trouver un homme qui a troqué l'agressivité verbale systématique pour une forme de détachement et d'humour. Jusqu'aux attaques de son ex-épouse qui, loin de l'affaiblir, se sont plutôt retournées contre l'expéditif.

Le pourfendeur patenté a su habilement moduler son image en fonction de ses publics et faire presque oublier ses « coups de sang ». Pourtant, l'homme reste le même, notamment dans sa propension à réécrire l'histoire, tout spécialement celle de

la deuxième guerre mondiale. Comment, en effet, interpréter autrement que comme un bel exemple de « révisionnisme » ce propos tenu le 6 avril à Strasbourg, devant cinq cents jeunes nationalistes européens (Le Monde du 8 avril) ? « Il ne faut pas craindre d'affirmer que les responsabilités dans le déclenchement [...] de la seconde guerre mondiale furent partagées. Ayons le courage de dire que les uns et les autres n'avaient pas l'exclusivité des bons droits et de l'héroïsme. »

Ce type de propos est tout à fait révélateur de l'idéologie véhiculée au sommet et dans les instances dirigeantes du FN, au sein desquelles les vieux « frontistes » sont surreprésentés par rapport aux « élites-vitrines » qui ont rallié le FN à partir de 1984-1986. Certaines de ces dernières, estimant que c'est grâce à elles que le Front national est parvenu à améliorer son image de marque, militent pour un aggiornamento interne du parti. Ce sera l'enjeu du prochain congrès du FN qui devrait se réunir en octobre et novembre pour renouveler toutes les instances dirigeantes.

PIERRE SERVENT.

#### Au Zénith

### M. Le Pen dénonce « la connivence » entre M. Mitterrand et M. Chirac

Huit à neuf mille personnes se sont rassemblées, le jeudi 21 avril, au Zénith à Paris, pour le dernier meeting de M. Jean-Marie Le Pen. Un public enthousiaste et fervent qui a très longuement salué son « chef ». En première partie, une évocation patriotique des grandes heures militaires de la France a fait vibrer cette salle où les jeunes militants nationalistes (émulants de droite d'Assas et du Cercle national de Sciences-Po notamment) ont donné le ton. La prise d'Alger en 1830 est saluée par une bordée d'applaudissements. « Algérie française. » A l'appellatif, Jeanne d'Arc et Napoléon sont au comble à coudre, Pétales les suit de près. Pas un mot sur la Résistance, ni sur de Gaulle. L'Indochine et l'Algérie sont magnifiées. « Communistes assassins ! », crie la foule. Sur les écrans défilent les images « des héros rouges de la bataille d'Alger ». Hier-

sements. Un seul nom est cité : celui du général Raoul Salan, chef de file des putschistes d'avril 1961. Sa photo reste fixée plusieurs secondes sur les écrans géants. Quelques images plus tard, c'est celle de Jean-Marie Le Pen qui apparaît dans un tonnerre d'applaudissements tandis que les « Le Pen, Le Pen » s'enflent.

Le second volet, sur le thème « Quelle est belle, la France », rapporte le même succès. Le président du FN escadé par MM. Stirbois et Mégret regarde avec ravissement défilé les images de cathédrales, de terroirs, de lacs. Mais les éclairs zébrèrent le ciel : le communisme soviétique et le socialisme menacent la douce France. « Les lobbies préparent l'invasion. La gauche était le parti de l'étranger, c'est aujourd'hui le parti des étrangers ! »

M. Le Pen a tout d'abord salué « cette vieille terre de France » qu'il veut préserver de « l'invasion étrangère ». « Nous sommes porteurs de cette tradition humaniste et chrétienne qui a forgé le visage d'un pays et d'un continent. » Pour cette « vieille d'armes » avant le premier tour, le président du FN a exhorté ses troupes à la mobilisation. Il a ensuite dénoncé l'alliance tacite qui unirait depuis longtemps MM. François Mitterrand et Jacques Chirac. « Ils ont même instauré un débat

sur le débat [d'entre les deux tours] qui pourrait déboucher sur un autre débat dont ils débattent en débats qu'ils sont. (...) Ils sont les complices de la même connivence qui lie, depuis plusieurs décennies, la bande des quatre. Ce que je reproche à la droite, ce n'est pas d'avoir combattu son adversaire, c'est d'avoir comploté avec lui. La droite souffre d'un complexe de culpabilité. »

Le président du FN a admis que le socialisme avait pu, « à une époque lointaine », être le parti de la

24 AVRIL 88

# 19<sup>H</sup> 50

LA GRANDE SOIRÉE DES ÉLECTIONS C'EST SUR

# TF1

AVEC

# RTL LE POINT

Animée par P. Poivre d'Arvor avec M. Cottu, J. Duquesne, O. Mazerolle, la grande soirée spéciale élections sera retransmise simultanément sur RTL, et dès 20 heures, les réactions des personnalités qui comptent, les commentaires les plus « à chaud » autour de tables rondes. Vous pourrez retrouver tous les résultats détaillés dans le Point dès Mardi 26 Avril.



#### EN BREF

• Un appel de syndicalistes pour « battre la droite ». — Mille militants syndicalistes, provenant de la CGT, de la CFTD, de FO, de la FEN et de différents syndicats autonomes, ont lancé un appel « objectif 88 : battre la droite ». Affirmant représenter des sensibilités politiques diverses — socialistes, communistes, écologistes, « juppéistes » — ces militants portent pour la plupart une « appréciation critique du bilan des gouvernements de gauche entre 1981 et 1986 » mais refusent de remettre un trait d'union avec la politique libérale qui défend une « conception de la société incompatible avec les buts que poursuit le mouvement syndical ».

• Bois-Colombes accueille M. Mychalevyn. — M. Jean-François Probat (RPR), maire de Bois-Colombes (Hauts-de-Seine), a décidé d'empêcher comme maçon dans les services municipaux de sa commune, M. Victor Mychalevyn. Ce dernier, qui vient de quitter l'URSS après y avoir vécu quarante-sept ans contre son gré, se voit également proposer un logement.

• RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans l'article expliquant les modalités de vote par procuration, publié dans nos éditions du 21 avril. L'électeur doit utiliser cette procédure s'il n'est pas obligé de présenter sa carte d'électeur, contrairement à ce que nous indiquions, et peut ne produire qu'une pièce d'identité et une pièce justifiant son empêchement de participer au vote.

#### PUBLICATION JUDICIAIRE

« Selon arrêt du 22-9-87 (C.A. Nîmes), C. Dardun et Y. Morard sont solidairement condamnés pour reproduction non autorisée et malgré des mises en garde du Dessin d'A. Dubont « La Part de Carton » payés à M. J.-L. Dubont 10.000 F de dommages intérêts et 10.000 F pour art. 475-1 du CPP. »

**Le Monde**  
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE  
Renseignements :  
45-55-91-82, poste 4356

L'héritage de l'impressionnisme

Diane KELDER  
Les Sources du XX<sup>e</sup> siècle  
Un éblouissant panorama du foisonnement complexe des styles issus de l'impressionnisme.  
Un volume relié pleine toile au format 33 x 29 cm, 364 pages, 296 illustrations en couleurs, 280 illustrations en noir et blanc, 720 F

**ODOUL** AGENT DE commerce  
**Garde-meubles**  
42 08 10 30  
16, rue de l'Atlas-75019 Paris

سكزاف الالجل

Raymond L...  
PRESIDENTIELLE  
LES SANS VOIX  
**Politis**





هكذا من الاجل

# Politique

## La campagne pour l'élection présidentielle

Au « Grand Jury RTL - le Monde »

A Cergy-Pontoise

### « L'ouverture devra être grande à l'égard des hommes et des idées » souligne M. François Mitterrand

Invité le jeudi 21 avril, du « Grand Jury RTL - le Monde », M. François Mitterrand a affirmé, à propos de son attitude s'il gagne l'élection présidentielle : « Je nommerai un premier ministre et ce premier ministre aura pour mission initiale à la fois de former un gouvernement dans les jours qui suivent - j'ai dit que tout cela ne devait pas durer une semaine - et puis aussi me dire : l'estime que je peux mener à bien la mission que vous m'avez confiée ou bien je ne peux pas. C'est à lui de voir, c'est à lui de répondre. S'il ne peut pas, eh bien je dissoudrai l'Assemblée nationale. Quant à la manière dont il s'y prendra, dont réagira les groupes politiques, moi je l'ignore. Je ne veux d'ailleurs pas perdre mon temps à l'imaginer (...).

« Moi, je ne suis pas pressé du tout. Le gouvernement en question se mettra au travail. Si les réponses ne sont pas claires au mois de juin, il faudra qu'elles le deviennent pendant l'été, mais je ne compte pas du tout déranger les Français pendant les vacances. »

**A propos de l'hypothèse de construction d'une nouvelle coalition majoritaire, M. Mitterrand a précisé :** « J'ai été l'un de l'Union de la gauche et j'ai conduit. Je n'ai jamais trahi mes engagements et je n'ai jamais renié cette action qui m'a paru fondamentale dans l'évolution de la politique française de l'après-guerre. Mais il y a les réalités. Vous les connaissez comme moi. Cette union s'est malheureusement brisée en 1984, enfin - brisée on s'est éloigné - et les dispositions politiques mutuelles des formations politiques qui s'étaient associées sont telles qu'on ne peut pas, en effet, organiser une ouverture du type parlementaire qui suffirait d'ailleurs, vraisemblablement, à assurer la stabilité d'une majorité. Mais pourquoi parler des partis ou des groupes parlementaires ? Moi, c'est un sujet que je n'aborde pas, absolument pas. Le premier ministre désigné verra si les députés qui sont là, qui sont en majorité d'ailleurs, sont prêts à accepter de s'abstenir ou de voter, vous savez, d'après la Constitution dans certaines de ses modalités fort utiles, il faudrait qu'il ait une majorité pour en voter la censure. (...)

Le gouvernement, sous mon autorité, aura pour mission d'exécuter sa politique. Son ouverture devra être grande à l'égard des hommes et des idées compatibles avec la direction générale de mes options présidentielles, donc ne montrer aucun sectarisme. Il n'en reste pas moins qu'il faut avoir beaucoup de fermeté dans ses projets et dans ses idées. Donc, ce gouvernement ne devra pas du tout se soumettre à l'hypothèse hostile de cette Assemblée nationale. (...)

Ce qui est vrai, c'est que dans toute l'histoire de la République, sauf en 1981, il y a toujours eu des gouvernements de coalition. Je ne donne pas là ma préférence. Je dis que cela se passe comme cela et que mon rôle est d'en tenir compte. »

Interrogé sur les questions de société, le président-candidat a réaffirmé qu'il est personnellement favorable au vote des immigrés aux élections municipales, mais « cela ne va pas jusqu'à estimer qu'il devrait y avoir égalité, qui, au demeurant (...) serait contraire à la Constitution ».

M. Mitterrand s'est déclaré, à propos du code de la nationalité, en désaccord avec la proposition de la commission des sages visant à ce que les enfants nés en France de parents étrangers aient à en faire la demande s'ils veulent devenir français. « Je pense, a souligné M. Mitterrand, que les enfants d'immigrés sont français. Il est exact que notre code actuel de la nationalité dit que c'est à dix-huit ans (...) que ce sera encore mieux (qu'ils soient considérés) comme français dès le point de départ. Donc, je ne suis absolument pas le comité des sages dans cette proposition. »

**« Pas de budget tabou »**

Interrogé sur la possibilité de réduire les crédits militaires pour augmenter le budget de l'éducation nationale et de la recherche, le président a répondu : « En dehors (du) budget de l'éducation nationale et (de) celui de la recherche, je pense qu'il n'y a pas de budget tabou. Quant à la proposition, émise par M. Michel Rocard, de confier l'éducation nationale au premier ministre, le président-candidat a répondu : « C'est une idée séduisante, mais une pratique difficile. (...) De cette bonne idée, on doit retenir le meilleur, c'est-à-dire que le ministre de l'éducation nationale, quelle que soit sa personne et par rapport au premier ministre, devrait vraiment se situer au sommet de la hiérarchie pour qu'il puisse être entendu au conseil des ministres et disposer d'une autorité personnelle, morale et de fonction, qui lui permette d'obtenir raison, ce qui n'est pas toujours le cas. »

M. Mitterrand a remarqué, au sujet de la querelle de l'enseignement privé, qu'il n'y a pas de riposte possible pour la France et que le problème n'est pas de savoir de quelle manière on gagnerait la guerre - le problème est de ne pas la faire, - et que la dissuasion a pour seul objet - mais quel objet ! - de faire que la guerre n'ait pas lieu. (...) Toute confusion sur ce point sera combattue par moi et c'est parce que j'ai constaté cette évolution des esprits et des déclarations imprudentes au cours de la dernière législature que je considère que mon devoir est de maintenir ferme la conception de la dissuasion nucléaire. »

**A propos du rôle de la force de dissuasion française et de la doctrine militaire de la France, M. Mitterrand a affirmé avec force :** « L'estime que j'ai pour la France et que le problème n'est pas de savoir de quelle manière on gagnerait la guerre - le problème est de ne pas la faire, - et que la dissuasion a pour seul objet - mais quel objet ! - de faire que la guerre n'ait pas lieu. (...) Toute confusion sur ce point sera combattue par moi et c'est parce que j'ai constaté cette évolution des esprits et des déclarations imprudentes au cours de la dernière législature que je considère que mon devoir est de maintenir ferme la conception de la dissuasion nucléaire. »

Interrogé sur les questions de société, le président-candidat a réaffirmé qu'il est personnellement favorable au vote des immigrés aux élections municipales, mais « cela ne va pas jusqu'à estimer qu'il devrait y avoir égalité, qui, au demeurant (...) serait contraire à la Constitution ».

### M. Chirac s'affirme « sincère » dans le refus du racisme et « rigoureux » dans celui de l'immigration clandestine

M. Jacques Chirac estime que l'adhésion du Front national tend à s'accroître et que cette progression résulte du fait que certaines valeurs paraissent, à ceux qui leur sont attachés, notamment parmi les jeunes, ne plus être défendues. Selon lui, la droite traditionnelle est rejetée, par ces électeurs, dans le même sac que la gauche en raison de l'incapacité qu'ils lui reprochent de se saisir des « vrais » problèmes, de privilégier ou de rétablir des principes, des références, dont figurent ceux de la mépris, dans la société d'aujourd'hui, assemblent leur existence.

Ainsi la dernière réunion publique, avant le premier tour, du candidat du RPR, organisée à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), a-t-elle été l'occasion, pour lui, de faire « acte de foi » dans certaines de ces valeurs et de dénoncer « l'air du temps », qui favorise le « dégrèder de la pensée dirigé en système ». Il ne s'agit pas, dit-il, de faire « acte de foi » dans certaines de ces valeurs et de dénoncer « l'air du temps », qui favorise le « dégrèder de la pensée dirigé en système ». Il ne s'agit pas, dit-il, de faire « acte de foi » dans certaines de ces valeurs et de dénoncer « l'air du temps », qui favorise le « dégrèder de la pensée dirigé en système ».

« Je n'ai cessé, a-t-il déclaré, de lutter contre le racisme sous toutes ses formes, cette déviation si étonnante à notre esprit national et si contraire à toute la pensée du général de Gaulle. Le premier ministre a indiqué que le gouvernement avait voulu à une application plus stricte des lois régissant le racisme et que les droits de l'homme furent, désormais, l'objet d'un enseignement dans les lycées. « Mais, pour moi, a-t-il

jugé que l'on ne peut rassembler les Français - sur du flou, du bavillard, du silence, même si le vide a toujours exercé une attraction sur certains », le premier ministre a déclaré que « le rejet, souvent justifié, des idéologies » ne doit pas entraîner « la renonciation à tout idéal », et il s'est mis en devoir d'exposer le sien.

Affirmant sa foi en l'homme, M. Chirac s'est déclaré résolu à lutter contre « les inégalités, l'exclusion, l'injustice », en utilisant, socialement, de « l'inégalité devant l'emploi », de « l'inégalité devant la formation », de celle qui frappe les personnes âgées ou handicapées et, enfin, une « autre injustice, insupportable, par laquelle des hommes et des femmes se trouvent en situation d'exclusion en raison - le croirions-nous, à notre époque ! - de leur religion ou de la couleur de leur peau ».

« Je n'ai cessé, a-t-il déclaré, de lutter contre le racisme sous toutes ses formes, cette déviation si étonnante à notre esprit national et si contraire à toute la pensée du général de Gaulle. Le premier ministre a indiqué que le gouvernement avait voulu à une application plus stricte des lois régissant le racisme et que les droits de l'homme furent, désormais, l'objet d'un enseignement dans les lycées. « Mais, pour moi, a-t-il

ajouté, ce combat pour la dignité et la justice ne doit, en aucun cas, être synonyme de laxisme et de laissez-faire dans bien des domaines et, notamment, dans celui de l'immigration.

**Les roses fanées**

Pour M. Chirac, « il est essentiel que les étrangers régulièrement installés sur notre sol, et qui vivent parmi nous en respectant notre droit et nos coutumes, soient respectés, et que soit facilitée leur insertion dans notre communauté nationale, qui s'est nourrie d'apports successifs ». « Mais il est également essentiel, a-t-il continué, dans l'intérêt même des immigrés, que nos frontières ne soient pas ouvertes à tous les vents, comme elles l'ont été à partir de 1981. (...) Je revendique une rigueur en matière d'immigration comme je revendique la stricte de mon combat contre le racisme. (...) La France ne doit être ni un moulin à eau ni une citadelle. »

Cette déclaration témoigne d'une évolution sensible par rapport aux propos antérieurs de M. Chirac sur cette question, puisque le racisme est considéré, cette fois, non pas comme une abstraction, mais comme une notion concrète, « existentielle » bien réelle existant dans la société et contre laquelle le candidat du RPR se promet de lutter, et puisque,

cette fois, le premier ministre ne fait suivre sa condamnation du racisme d'aucune marque de « compréhension » pour ceux qui s'y laissent aller.

Après avoir expliqué son refus du droit de vote des étrangers aux élections locales, proposé par M. François Mitterrand, M. Chirac s'est posé, face à ce dernier, en « vrai partisan de l'Europe », puis il a dénoncé « l'équivoque » et le « double langage » du candidat socialiste. « Les roses de ses discours sont-elles si fanées qu'il mette tout de suite à la disposition de son adversaire le droit de vote des étrangers ? », a-t-il demandé en deux quasi-alexandrins.

Ouverte à 19 heures, afin de pouvoir accéder aux journaux télévisés de grande écoute, la réunion de Cergy-Pontoise, à laquelle assistait, notamment, M. Pierre Salvi, sénateur (CDS), président du conseil général de l'Eure-et-Loire, n'avait pas été prévue initialement. C'est à la fin de la semaine dernière que le premier ministre avait jugé nécessaire de réunir une fois encore ses partisans dans la région parisienne, une de celles où va se jouer l'élection.

P. J.  
(1) M. Mitterrand répond ainsi, dans un passage de sa Lettre, à la question de savoir si « droite et gauche sont des notions qui signifient encore quelque chose ».

## JOURNAL D'UN AMATEUR, par Philippe Boucher

Eh bien, voilà l'ard commença, du fait de l'absence prolongée du principal protagoniste, la première partie de la plus grande fête démocratique de la République s'achève. Quelque réserve qui soit faite sur l'extravagance personnelle du scrutin. C'est le régime de la V<sup>e</sup> République qui veut cela.

Quelques accents encore, après que ces lignes auront paru, allocations, discours ou adresses, et les dés commencent de rouler. Que reste-t-il de cette partie de campagne ? Une impression de longueur que n'ont pas compensée le seul vrai débat qui se soit fait jour et celui, non moins authentique, qu'a débouché un seul candidat mais qu'ont refusé tous les autres.

L'impression de longueur - en quoi M. Mitterrand avait raison de se faire attendre - était inévitable et n'a pas de quoi donner. Dans un pays où, au-delà des péripéties de l'instant, la richesse démocratique est fabuleuse, il n'y a plus grand-chose à proposer pour accroître cette opulence.

Ce n'est pas pour rien, au contraire, que, plus ou moins exprimée à droite, prudemment mais constamment, la question s'est posée en termes de restriction : remettre en question le principe du SMIC, rogner sur les textes protégeant du licenciement, composer avec ceux qui organisent les conditions de travail.

Ainsi a été donnée, sous forme de leçon de choses, une image qui inquiète pour longtemps. Les champions du libéralisme économique ont déshonoré les apôtres défaits et parfois martyrs du libéralisme politique.

L'exaltation de la loi du plus fort (autrefois appelée « loi du marché ») n'a en effet cessé de se manifester avec les grandes tentes de liberté qui s'élevaient alors que le monarche régnait encore (abolition de la torture, état civil reconnu aux protestants et aux juifs), il n'y a pas lieu de confondre les anti-civilisés sociétés anti-esclavagistes et le moderne CNPF.

C'est pourquoi M. Mitterrand aura davantage parlé du maintien des devoirs sociaux que de leur développement. Les lois nouvelles sont aujourd'hui moins nécessaires que la loyale application de celles qui existent. Ce n'est pas, il faut le croire, une mince affaire.

FAUTE d'annoncer des réformes, on distribue de l'argent. Sous la forme de subventions préfectorales, M. Chirac s'y prend très bien. C'est son côté IV<sup>e</sup> République qui peut difficilement résister : le clientélisme. Ou bien sous la forme de lancements qui chantent, avec ce « revenu minimum » à quel s'engagent tous les candidats : vous n'aurez peut-être pas de travail, mais vous aurez de l'argent.

C'est peu dire que cette générosité est dangereuse. D'abord par le surcroît de contrôle social qu'elle implique. Mais surtout par l'irresponsabilité qu'elle risque d'engendrer : l'état final d'une politique de la sécurité. Où l'on retrouve le vieux débat entre liberté et sécurité pour constater qu'il n'est pas mort, où l'on voit le Loup et le Chien pour

constater que La Fontaine est un moraliste éternel, etc.

C'est aussi, accessoirement, faire comprendre à une partie de la population qu'elle doit rayer de ses papiers (du moins dans l'état actuel de ses capacités) l'idée de trouver un travail. L'immigration est-elle donc morte qu'il ne s'invente rien entre la culture individuelle et l'assistance publique ? Entre la liberté qui n'est qu'apparence et la sécurité qui endure ?

C'EST vrai qu'en 1988 il n'est plus question d'abolir la peine de mort, de supprimer les juridictions d'exception ou d'introduire la démocratie dans l'entreprise. C'est fait, ou à peu près. Ces grandes querelles, qui sont la fierté d'un pays qui y consent, sont closes pour cause de réussite, durable, espérons-le. Le débat s'apparente d'avoir connu trop de succès.

## Démocratie

M. Mitterrand a gagné par forfait de ses adversaires le débat sur la nature et l'étendue des pouvoirs présidentiels. C'est dommage, car il n'en a surrogé que deux suggestions qui ne rendent pas compte de ce qui est en cause : la modification d'une monarchie française qui, pour être bérée par la République, n'en est pas moins dangereuse pour la démocratie.

La réduction du mandat présidentiel à cinq ans (héritage Pompidou), renouvelable une seule fois (amendement Mitterrand), n'est pas à placer au rang des grandes querelles. Il est bien clair que cela aboutirait, sur le modèle américain, ce qui est charmant, à un mandat implicite de dix ans, sauf grosse bêtise du titulaire du premier mandat. Cela reviendrait donc à allonger le septennat, et non à le restreindre. Le seul qui pourrait s'en réjouir, post mortem, c'est le maréchal de Mac-Mahon, de rigolote mémoire tant l'homme fait goître, qui avait souhaité qu'une telle durée de dix ans fût accordée au président de la République.

L'extension du référendum, à plus forte raison s'il devait être « d'initiative populaire », fait probablement partie des illusions démocratiques. De celles qui risquent de compromettre la démocratie et les mouvements de foule. Que serait un référendum, sur le pain de mort ? On ne le sait que trop. Que serait un référendum sur les immigrés (sans plus de précision) ? Mieux vaut ne pas le savoir.

C'EST cependant l'honneur de M. Mitterrand d'avoir mis sur le devant de la scène électorale un tel sujet en s'interrogeant sur la participation de ces

étrangers à la vie politique du pays où ils résident. Il n'a pas fait plus, compréhensiblement à ce que, lui, reproche l'arbitraire M. Juppé.

Entre autres à cause de sa situation géographique, la France est une terre d'invasion, violente et provoque lorsqu'elle nait de la guerre, pacifique et « durable » la reste du temps. Quel que soit le régime qui soit en place, l'inégalité humaine, celle reste vraie.

C'est une vérité rebattue que, en ce qui concerne M. Le Pen, la France pur-sang est à la fois une espèce au bord de disparition et une notion dépourvue de sens. Libre, riche, terre de culture et de civilisation, la France est la France parce qu'elle n'est pas que cela. Elle est née d'invasions autant que de conquêtes et d'annexions, jamais de la politique de garde-frontière.

Dit son immigration publique lui coûter électoralement, lui, c'est l'honneur de M. Mitterrand d'avoir vu plus loin que le bout de nez que partagent, sur ce point, M. Chirac et M. Le Pen.

L'homme d'Etat, ce n'est pas un fabricant de slogans qui n'agit, par ce moyen, une situation temporaire. C'est dans ce rôle qu'il doit avoir son contemporain sur l'avant, sur des notions qui seraient, le cas échéant, définies par un successeur. L'homme d'Etat, c'est l'homme du temps qui vient. Réduire le temps futur pour se concilier le temps présent, ce n'est pas d'un homme d'Etat.

PS divers. 1. - Il y en a encore pour croire à l'avenir politique de M. Chirac. La Fédération nationale des jeunes socialistes annonce que c'est sous sa présidence que s'ouvrira son congrès de Rouen, le 12 mai. S'il est empêché, il ira chez Michel Broc.

2. - De M. J. F., de Paris : « Chirac ne se présente pas comme le candidat du RPR ni comme celui de l'UDF. Pourquoi reprocher à Mitterrand de ne pas se déclarer comme dans celui de Paris socialiste ? »

3. - Aventure personnelle. A soixante kilomètres de chez soi, incident mécanique sur une route nationale. Une automobile s'arrête. « Palle-je vous être utile, monsieur ? » « Certainement. » Alors que le véhicule s'avance sur moi à toute vitesse, je vous prie de m'excuser : « Je vous prie de m'excuser : je suis votre persécution. » Oui, après cela, ni lettre ni les agents du fisc ?

4. - Controverses électorales, de futures : dire « aux électeurs » ne suffit pas pour signifier l'abandon d'un projet. Il faut aussi qu'elles soient groupées. En fait, cela se discute. Mais pour l'amour du genre...

5. - M. Chirac devrait se méfier, dans ses réunions publiques, de ses accords qui lui viennent du menton. Ainsi dit, par lui, qui prie le génie, les Lits de Marie de France notamment comme une marche militaire. Il n'en faut pas de lui pas que la musique ne s'inspire sur parole et que les paroles ne s'écrivent sur les notes. M. Chirac ne serait pas le premier qui en vendrait à rembourser à sa candidature. Comme le dit un ami sage : « Le candidat de la sécurité n'est pas celui qu'on pense. »

**Le Monde**  
**L'ÉDUCATION**

DOSSIER

- LE PALMARÈS DES CLASSES PRÉPARATOIRES : concours par concours, le classement des préparés les plus performants. Comment choisir une prep et comment bien poser sa candidature.
- LYCÉE : La grande mutation des lycées professionnels : nouvelle pédagogie, nouvelles perspectives d'avenir.
- SOCIÉTÉ : LE RENOUVEAU DES ÉCOLES RURALES : Les enseignants et les élus y croient, malgré l'éloignement et la dépopulation des campagnes.
- PRATIQUE : BATAILLE SCOLAIRE : leçons particulières ou cours collectifs ?

Numéro d'avril : 84 pages - 15 F  
Souscrit chez tous les marchands de journaux



# Politique

## La préparation de l'élection présidentielle

### Adieu le changement ?

(Suite de la première page.)

Au-delà de ces habiletés, deux sensibilités politiques continuent bien sûr de se heurter. Mais il n'y a plus entre elles, malgré les débordements verbaux de la dernière ligne droite, ce fossé qui tant de fois a conduit la France à la guerre civile chaude ou froide. Les socialistes savent bien que l'Etat ne peut pas tout contrôler, et les libéraux qu'il y a beaucoup de choses dont il ne peut pas se mêler.

François Mitterrand n'a pas peu contribué à ce recentrage. Au moment même où il s'élevait, en 1972, avec les communistes, il a proclamé son intention de ramener à trois millions le nombre de leurs voix. M. Georges Marchais n'a la droite ne l'avaient alors pris au sérieux. L'objectif était pourtant atteint, et même dépassé : le PC est marginalisé. Le PS est devenu, et de beaucoup, la principale force politique du pays.

#### La Constitution consolidée

Le même Mitterrand a consolidé cette Constitution qu'il avait tant combattue et lui a fait franchir le cap difficile de deux alternances. Il a mis en œuvre une rationalisation que personne ne conteste. Quelles qu'aient été ses intentions initiales, le fait est que les antiques querelles sur la propriété des moyens de production et sur l'école ont perdu leur virulence. Il a reconstruit son parti avec l'esprit d'entreprise et, donc, avec les notions de compétitivité et de rentabilité. Il a beaucoup réduit l'inflation.

De même a-t-il rallié les socialistes au nucléaire, tant civil que militaire, et confirmé la politique qui, depuis Robert Schuman, a fait du couple franco-allemand la pierre angulaire de l'Europe communautaire. Alors que celle-ci battait de l'aile, il a, en union étroite avec Helmut Kohl, œuvré à l'adoption du grand marché de 1992. Il nous a recommandés avec l'Espagne. Il a fortement aidé l'Occident à gagner la bataille des surimposés, et donc à rendre possible cette négociation sur la réduction des armements qu'il encourage certes, mais dont il souhaite légitimement qu'elle privilégie désormais les équipements « classiques » et les efficaces.

En face de cette option on n'aurait garde, bien sûr, de négliger celle où s'alignent les fruits de la présomption initiale. Aggravation lourde de ce chômage qu'on se faisait fort de réduire massivement, dévaluations successives, considérable endettement, coût excessif de nationalisations souvent superflues, catouillage du Rainbow Warrior, Carrefour du développement, affaire Luchaire, propos contradictoires sur les ventes d'armes du tiers-monde, à l'égard duquel l'aide publique n'a été toujours pas, malgré les engagements les plus solennels, le montant fixé par l'ONU, en 1980, de 0,7 % du PNB. Trop de déclarations péremptives, comme celles qui ont marqué le congrès de Valence. Et aussi la loi électorale qui n'a limité la victoire de la droite classique, en 1986, que pour donner un groupe parlementaire au Front national, avec le risque de faire de ceux qui auront voté pour lui, au premier tour, les véritables arbitres du second.

Reste que, chaque fois pratiquement que se posait une question qui engageait l'avenir de la France, le choix ultime est allé dans la direction du consensus, et non de la « rupture » jadis tant célébrée. S'il en avait été autrement, le président ne se serait pas attiré, dans les capitales étrangères, autant d'estime, et l'Economist de Londres, sans doute la publication la plus influente de l'univers anglo-saxon, n'appellerait pas, comme il vient de le faire, à « voter Mitterrand », ou plutôt « influence de Pianta » — « Mitterrand 2 ».

#### Le poids de la fonction

Mitterrand 1, Mitterrand 2 ? Pour le Wall Street Journal, la France « a plus changé le Président qu'il ne l'a changée ». Sans doute qu'on ne saurait pas mieux dire : Chirac et Barre, forts de leur expérience de premier ministre, présentaient des programmes de gouverne-

ment. Mitterrand se place bien davantage dans une optique présidentielle : dans sa copieuse Lettre à tous les Français, l'accent est mis d'abord sur la politique étrangère, préoccupation principale, par devoir comme par goût, de tous les chefs d'Etat, de la Cinquième. Et il se déclare décidé à laisser les gouvernements à venir gouverner, quelle que soit, en fin de compte, la majorité sur laquelle ils s'appuieront.

Sur ce point-là aussi le chef de l'Etat a considérablement évolué depuis 1981. On peut en dire autant de son discours sur la France unie. Ceux qui croient — et qui n'y croit ? — à la nécessité, pour faire face aux multiples défis de cette fin de siècle, de rassembler la nation devraient, à priori s'en féliciter. Le fait est pourtant qu'un des principaux griefs qu'on lui adresse est précisément d'avoir tant changé.

Ceux qui le formulent ne devraient-ils pas s'en féliciter en tout cas ? Un gaulliste authentique comme Charles Pasqua n'hésite pas à se proclamer « de droite ». Bravo, c'est plus franc ! Mais de Gaulle disait : « C'est pas la gauche, la France ; c'est pas la droite, la France... Prétendre représenter la France au nom d'une fraction, c'est une erreur nationale impardonnable » (1). L'écart n'est pas moindre sur l'Europe, ou l'admission de l'Espagne.

De même, les apôtres, souvent néophytes, du « libéralisme » oublient-ils que, pour le général comme pour Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing, l'Etat avait un rôle majeur à jouer dans l'animation de l'économie, élément essentiel à leurs yeux de la puissance nationale. « L'ardente obligation du Plan », célébrée par l'homme du 18 juin, sa politique agricole, les mesures dirigées ou protectionnistes qu'il a plus d'une fois prises, ne s'inscrivaient pas précisément dans une logique libérale.

Et surtout, pour avoir appris chez les bons Plénes que nul ne peut servir Dieu et Mammon, il détestait l'argent. « Mon seul adversaire, celui de la France, a-t-il pu déclarer, n'a jamais cessé d'être l'argent » (2). Comme le dit Jean Daniel, on imagine plus facilement un tel langage, de nos jours, dans la bouche de François Mitterrand que dans celle d'un cacique du RPR.

De toute façon, c'est à qui, dans l'actuelle majorité, nuancera le libéralisme pur et dur dont elle se réclame avec tant d'insistance avant de revenir au pouvoir. Il faut dire qu'il y a eu depuis lors le krach de Wall Street, lequel a mis sa foi à l'épreuve, et aussi la découverte de la dramatique réalité qui amène un François Léotard à écrire : « Nous autres, libéraux, nous avons nos propres remises en cause à accomplir : devant un phénomène effrayant comme la nouvelle pauvreté qui se développe aujourd'hui, cette solitude et cette détresse qui touchent des millions de gens, nous n'allons pas nous contenter de dire avec bonne conscience que c'est au marché de régler ce problème » (3). Qui peut soutenir « avec bonne conscience » que le « marché » suffit à résoudre d'autres « problèmes » comme ceux de l'endettement, de l'instabilité des changes, du déséquilibre des échanges, du sous-développement et de la famine ? Giscard, l'autre jour, à « Questions et réponses », a expédié à la trappe le « libéralisme du laissez-faire, laissez-aller ». Qui prétendra que la seule loi du marché ait prévalu à l'égard de l'audiovisuel ou de la constitution des « noyaux durs » des privatisées ?

#### D'un excès à l'autre ?

C'est le monde, en fait, qui a beaucoup changé. Mais le plus grand changement, dans le paysage électoral actuel, c'est encore qu'aucun des principaux candidats ne parle... de changement. Dieu sait si, en 1981, chacun en avait la bouche pleine ! Mitterrand le premier, qui disait à Cheban, dans l'euphorie de la victoire : « Tu as voulu changer la société ; moi, je changerais de société ». Aujourd'hui, Michel Rocard peut se permettre de dire, sans être désemparé, que la politique « n'a pas à changer la société ».

Serions-nous passés d'un excès à l'autre ? L'obsession du changement peut conduire aux pires folies. Mais la vie, c'est le changement, et d'ailleurs la société sur le plan culturel ou économique, par exemple, ne cesse de changer. Aucun être, aucune société ne survit s'il ne s'adapte à l'incessant défi, à l'incessant changement de l'environnement. A lui seul, le marché unique de 1992 nous oblige à changer. Reconnaissons à Raymond Barre, entre autres mérites, celui de le dire clairement, et d'insister sur la nécessité d'un certain nombre de « réformes ». Mais le fait est qu'à l'attente naïve d'un avenir où l'on rassemblerait grâce à un refus d'impôt chez trop de Français un refus frileux du changement, dans la mesure où il pourrait remettre en cause leur petite tranquillité. Il s'agit d'un projet de loi qui ne peut que se soit les y encourageant.

Le refus ne porte pas seulement sur le changement à venir : il s'étend, pour bon nombre de nos concitoyens, au changement déjà intervenu. Ainsi des communistes qui rêvent toujours au temps béni où le catéchisme marxiste-léniniste fournissait à tout, avec l'aide musclée du « grand frère », une réponse « scientifique », et n'arrivent pas à comprendre pourquoi, comme le disait Bértinger, la veine issue de la révolution d'Octobre est tarie.

C'est le cas aussi des partisans de Jean-Marie Le Pen, chez qui domine la nostalgie d'un Ancien Régime repeint en tricolore, fleurant bon, pour les uns la paillarderie machiste, pour les autres la messe en latin, celle du temps où les

grandes gueules étaient écoutées, et les indignes admis à l'honneur de se faire tuer pour la patrie, mais non à celui de revendiquer une égalité des droits jugée contraire à la nature humaine.

Ne commettons certes pas l'erreur de voir en tous ceux qui s'opposent à donner leur voix à l'« outsider » autant de fascistes et de racistes. Beaucoup ont un motif personnel de prêter l'oreille au discours de ce « grand perturbateur » au verbe d'autant plus facile qu'à la différence de la « bande des trois » il n'a jamais eu l'occasion de mesurer à l'aune des faits l'efficacité des solutions qu'il préconise et sa capacité à les mettre en œuvre, et, pour commencer, à les financer.

Ne commettons pas pour autant l'erreur inverse, qui consisterait à croire que la démocratie est blindée contre tous les périls qui la menacent : Georges Pompidou — qui n'était pas un homme de gauche, et qui servait un temps où le PC conservait une force impressionnante — estimait, dans son livre posthume *Le Nouvel gardien*, que le risque pour la France se situait davantage à l'extrême droite qu'à l'extrême gauche.

Ce n'est pas par hasard qu'une proportion importante de l'électorat lepéniste vient des rangs communistes : l'humus sur lequel prospère la tentation autoritaire, voire totalitaire, est celui de l'exclusion ; on l'a vu en d'autres temps et en d'autres lieux. Trop de Français aujourd'hui se sentent exclus de cette société confortable, souriante, sécurisée que les écrans public-

itaires de la télévision leur présentent à longueur de soirée comme l'incarnation même de ce à quoi ils sont en droit de prétendre. Le FN, comme hier et encore un peu aujourd'hui le PC, leur ouvre les portes d'une société qui les reconnaît et leur jure d'améliorer leur sort. Moyennant quoi l'exutoire qu'il fournit à leur humiliation, c'est, pour beaucoup, malheureusement, l'humiliation de l'autre, ce bouc émissaire immigré, ahuri — tant il se sent lui-même exclu ou en tout cas dédaigné — de se voir ainsi dénoncé à la vindicte publique.

#### L'exclusion

En parlant de l'exclusion, on touche, chacun le sent bien, à l'un des problèmes fondamentaux du monde contemporain. Trop de gens décident, à tort ou à raison, le poids de l'injustice et du dédain. C'est à ceux-là, en priorité, que s'adresse François Mitterrand, avec des thèmes comme celui de l'impôt sur les grandes fortunes, du revenu minimum, du droit du sol, de la Nouvelle-Calédonie. Tactique ? « Jamais, moi, a-t-il dit, je ne jeterai la moitié de la France aux oubliettes. Or, du temps du général, combien de fois n'ai-je pas eu pareil sentiment » (4). Apparemment, c'est là un cri du cœur venant d'un homme à qui il est arrivé de se sentir lui-même l'objet d'une exclusion.

Trop souvent, certes, la gauche a donné des signes de sectarisme et de dogmatisme. Mais n'est-ce pas en partie parce qu'elle a eu, trop souvent également, le sentiment

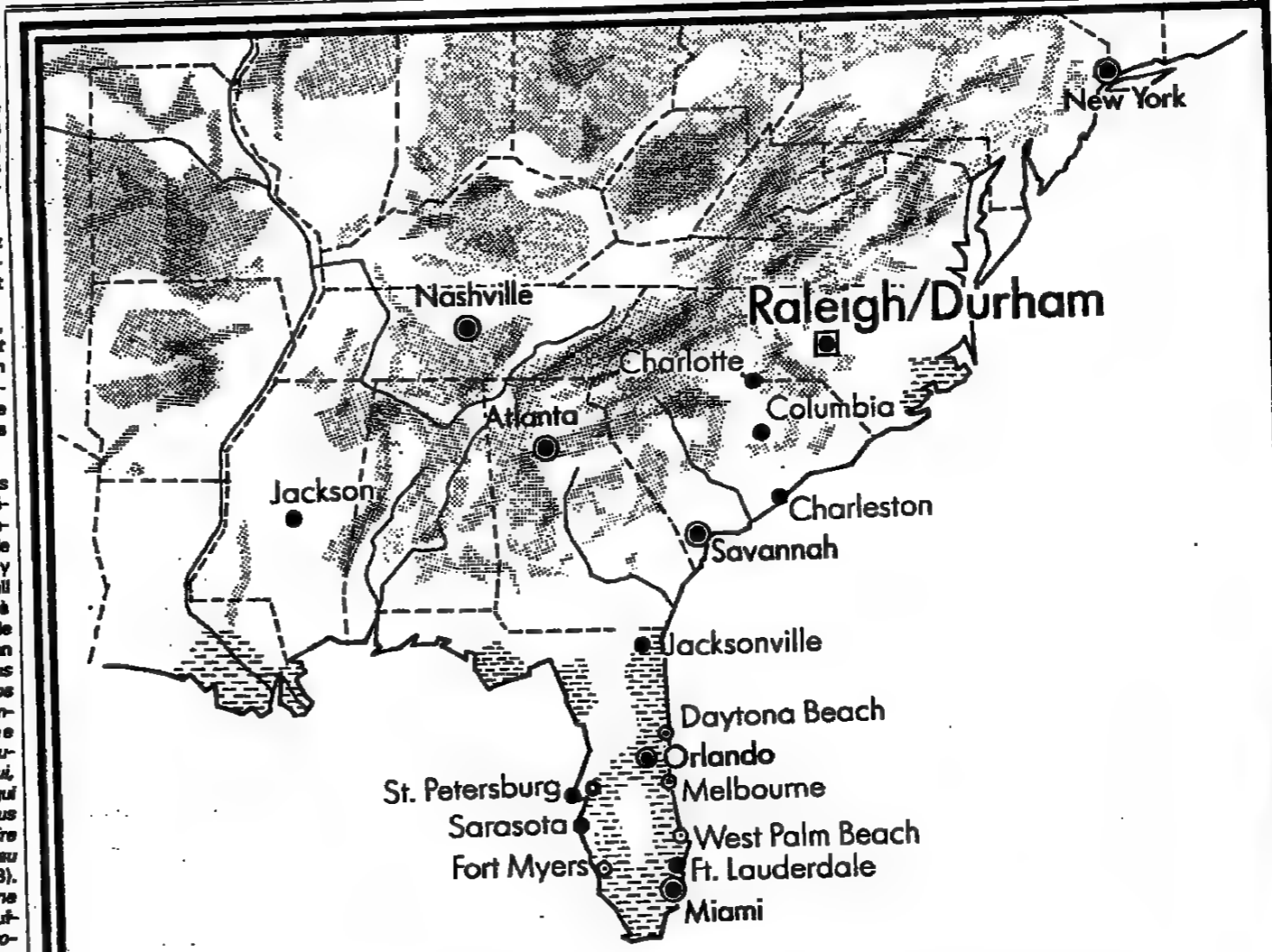
d'être jugée non seulement inapte à exercer le pouvoir, mais en quelque sorte dépourvue de la légitimité lui permettant d'y prétendre ?

Par là, la France se distingue encore d'autres pays où droite et gauche se considèrent comme les partenaires d'une alternance dont personne ne conteste le principe. Mais, l'ENA aidant, la sphère de l'intolérance mutuelle se réduit de plus en plus à la minorité vraiment militante : celle qui s'étranglait l'autre jour, à Rennes, quand le président disait que les bons n'étaient pas tous d'un côté ni les méchants de l'autre. Il aurait pu ajouter, à tant de faire, que le gouvernement Chirac a remporté d'appréciables succès dans des domaines comme la lutte contre le terrorisme, et plus généralement la sécurité, comme les prix, le budget, l'endettement.

Cet appel, courageux, au bon sens, a eu peu d'écho non seulement dans le camp d'en face, mais même chez les partisans du président. Ce n'est que s'il est entendu, pourtant, que le vote Mitterrand a des chances de débordier suffisamment le vote socialiste, dimanche, pour confirmer au second tour les promesses des sondages.

ANDRÉ FONTAINE.

- (1) Interview télévisée du 15 décembre 1985.
- (2) Cité par Jean Daniel, d'après Jean Lacouture, dans *Les Religions du président*, Grasset, 1988.
- (3) Interview au *Débat*, mars-avril 1988.
- (4) Propos tenus, selon l'*Express* du 18 mars 1988, à François Léotard.



### LE 27 MAI, PARIS SE RAPPROCHE DU SUD-EST DES USA, ET ÇA N'A RIEN A VOIR AVEC LA DÉRIVE DES CONTINENTS.

Le 27 mai 1988, American Airlines ouvre un vol quotidien et sans escale entre Paris-Orly et Raleigh/Durham.

C'est-à-dire qu'à partir du 27 mai, American Airlines vous permet de gagner le Sud-Est des États-Unis plus facilement que vous ne l'avez jamais fait. A partir de Raleigh/Durham, nous assurons 147 vols par jour vers 56 destinations (certaines correspondances étant desservies avec notre partenaire American Eagle). Et si c'est la Floride qui vous tente plus particulièrement, nous y desservons 11 villes, dont Orlando, le fief du "Disneyworld". A Raleigh/Durham, les formalités ne sont plus

un problème. Nous y avons notre propre terminal et vous serez les seuls passagers transatlantiques à y atterrir.

Alors, si vous allez dans le Sud-Est des États-Unis, passez par Raleigh/Durham.

Reservations et informations : Contactez votre agence de voyages ou appelez-nous au (1) 42.89.05.22.



## American Airlines

DOB NEEDHAM

سكنا من الاصل



سكزا من الاجل

Politique

Les propositions des trois principaux candidats à l'élection présidentielle

Sous le consensus, les divergences

« Election sans enjeu », « campagne sans programme », « discours sans propositions », a-t-on souvent entendu depuis que les postulants à la présidence de la République s'adressent aux électeurs.

A examiner de près les projets des trois qui concourent pour gagner (MM. Raymond Barre, Jacques Chirac et François Mitterrand), dont seules les idées seront analysées ici, il se

Le rôle du président

Ils veulent la même chose, mais pas pour faire la même chose. D'abord parce qu'ils n'ont pas tout à fait la même conception de la « chose », c'est-à-dire de la présidence de la République. « Ni président absolu, ni président solitaire », dit M. Mitterrand. La formule de M. Barre n'est pas très différente : « Un président garant et non gérant ». Pourtant il s'annonce un peu plus interventionniste que l'actuel titulaire de la fonction, qui ne veut pas être « responsable » que « des grandes orientations de politiques extérieures et de défense » et pour le reste être un simple « arbitre » du bon fonctionnement des pouvoirs publics. C'est du moins ce que M. Mitterrand dit dans sa lettre : depuis il se montre pas à parler des conseils qu'il donnera au gouvernement.

La coupure opérée par M. Barre entre la présidence et le gouvernement est quelque peu différente : le premier doit « gérer la durée et veiller à l'essentiel », c'est-à-dire au respect d'un petit nombre d'objectifs fondamentaux.

M. Chirac n'aborde pas ce sujet dans ce projet, se contentant de remarquer que la France a de bonnes institutions et qu'il ne faut donc pas y toucher. Son idéal, a-t-il souvent dit, est la façon dont le général de Gaulle les appliquait, car depuis il reconnaît qu'il y a eu dérive, le président restreignant les possibilités d'action du premier ministre.

Réformes constitutionnelles

La Constitution étant devenue le bien commun, nul ne propose de la bouleverser. Les trois « grands »

confirment que nul ne propose plus de changer de société ou de « changer la vie », ou de défendre un système social qui serait menacé par le collectivisme. Mais il apparaît que si tous les trois font des propositions analogues, celles-ci, plus souvent, divergent sensiblement.

Tous les trois mettent parfois en avant les mêmes thèmes (l'Europe, la formation), mais chacun a ses propres idées.

Le président sortant est, en revanche, d'accord avec M. Barre pour insister sur l'« impartialité » de l'Etat, thème cher au second, qui affirme que la garantie est une « responsabilité primordiale » du président de la République.

Défense et désarmement

Tous les trois, estimant que le chef de l'Etat est le premier responsable de la défense du pays, insistent longuement sur ce dossier dans leur projet. Derrière un consensus apparent sur le rôle des forces nucléaires, des divergences sensibles apparaissent. Ainsi MM. Barre et Chirac soulignent la nécessité de la bombe à neutrons, alors que M. Mitterrand pense que ce n'est pas le moment de la construire. Par ailleurs, il refuse la conception d'une arme « stratégique mobile ». MM. Barre et Mitterrand sont d'accord pour penser que seul le chef de l'Etat doit être responsable de l'emploi des armes nucléaires, qu'elles soient stratégiques ou préstratégiques.

Si tous insistent sur la nécessité pour l'Europe de prendre en charge sa propre défense, le candidat de l'UDF est le seul à souhaiter une collaboration européenne pour la mise au point d'un système de protection contre les missiles comparables à celui que M. Reagan veut fabriquer sous le nom de « guerre des étoiles ».

Les divergences apparaissent surtout à propos du désarmement. Le président sortant en fait un élément essentiel de sa politique en expliquant que le choix est entre « la poursuite d'un désarmement global, simultané et contrôlé » et la guerre. Il pose, il est vrai, ses conditions en demandant deux ou trois ans à l'Union soviétique pour négocier la

réduction de ses armes classiques et chimiques, qui lui assurent une supériorité en Europe.

Sur ce point, M. Barre est au moins aussi inquiet que lui, car il n'y a pas de « substitut à la dissuasion nucléaire ». Et même : la dénucléarisation de l'Europe permettrait la guerre, et « l'option zéro » affaiblirait l'Occident, réduisant la capacité de riposte grandeur de l'OTAN et entraînant, fatalement, le départ des troupes américaines de l'Europe. Bref, manifestement, M. Barre se serait volontiers passé de cette amorce de désarmement dans les conditions où il a été préparé.

Renforcer le pilier européen de l'Alliance atlantique est un programme des trois candidats. C'est un des éléments de leur politique européenne. Tous mettent celle-ci au premier rang de leurs préoccupations, M. Barre affirmant même qu'elle sera « la grande affaire du prochain septennat ». Comme M. Mitterrand, son ambition finale est la construction des Etats-Unis d'Europe. En attendant, il se contentera d'une « confédération européenne » ayant une monnaie, une politique étrangère, une défense propre.

Atteindre cet objectif, le président sortant en a aussi l'ambition, mais en attendant il met l'accent sur l'étape intermédiaire : le

Le grand marché européen va imposer des modifications législatives et fiscales importantes en France. Tous en sont convaincus. M. Barre envisage même un droit commercial européen facilitant l'interpénétration des entreprises. Cet aspect semble intéresser M. Chirac. Pour lui, l'Europe doit contraindre la France à se moderniser afin qu'elle soit « le pays le plus dynamique en Europe d'ici la fin du siècle ». Aussi tout au long de son projet, c'est au nom de cette construction européenne qu'il propose des réformes en France.

En dehors de cela, les dossiers de politique étrangère, comme à l'habitude, ne tiennent qu'une faible place dans les projets des candidats. Ils n'ont pu oublier quand même les pays du tiers-monde. C'est M. Mitterrand qui y paraît le plus sensible quand il explique que « les pauvres aident les riches », et qu'il souhaite que le fossé entre les pays riches et les pays pauvres « est un risque plus grand que le menace nucléaire ».

à la présidence ne doit pas proposer « un programme de gouvernement », écrit M. Chirac, qui ne prétend donc ni à l'exhaustivité ni à la précision chiffrée de son projet.

M. Barre, lui aussi, s'est satisfait de développer une « ambition » (la construction de l'Europe) et de prendre cinq engagements.

Pour y faire face, il propose de consacrer au développement les ressources dégagées par le désarmement, un plan mondial de développement, comparable au plan Marshall, l'annulation des créances des pays les plus pauvres, l'aménagement des zones des autres, et de lier les modalités de remboursement aux variations des cours des matières premières.

M. Chirac n'a pas oublié la tradition gaulliste. Il reprend à son compte l'idée de M. François Guillaume d'un plan alimentaire mondial, il redit qu'il souhaite mobiliser les jeunes Français pour qu'ils soient « des volontaires du progrès ». Mais s'il souhaite que la France contribue au règlement de « l'angoissant problème de la dette » et à la mise en place d'un ordre mondial plus juste évitant « l'explosion » Nord-Sud, il n'explique pas comment.

M. Barre ne propose, lui non plus, rien de concret si ce n'est de favoriser les exportations des pays en voie de développement et d'améliorer le fonctionnement des marchés de matières premières. Malgré les difficultés de l'endettement, il pense qu'il faut donner la préférence aux prêts, certes à des conditions privilégiées, qui « inclinent à l'effort », plutôt qu'aux dons. Pourtant les aides constatées que le développement du tiers-monde est « indissociable du maintien de la paix et du développement des pays industrialisés ».

Tous conviennent qu'une des causes de ce sous-développement est « l'incroyable déclin de l'économie mondiale » entraîné par « l'égoïsme à court terme américain », comme dit M. Mitterrand.

THEBBY BRÉHER.

(Nous publions dans la fin de cette analyse des projets des trois candidats.)

Advertisement for France Telecom. Text: "Pour mes transmissions de données...". Image of two men talking. Text: "Un réseau d'experts". Logo: FRANCE TELECOM. Bottom text: "je consulte FRANCE TELECOM".



*De l'éveil naît l'expression...*

*...de la communication naît la performance*



Eurosignal, Alphasignal, radio-téléphones, répondeurs ou encore télécopieurs, Téléex, terminaux point de vente...  
Leader de la transmission de la parole et de l'écrit depuis 15 ans, EGT propose

aux entreprises d'aujourd'hui un éventail complet des systèmes de communication les plus souples, les plus rapides, les plus performants.  
Afin de relever les défis de demain...

**EGT Communiquer pour gagner**

EGT France, 100 rue de la République, 92000 Nanterre, France. Tél. 1 47 70 00 00. Telex 2000 0000. EGT France, 100 rue de la République, 92000 Nanterre, France. Tél. 1 47 70 00 00. Telex 2000 0000.

هكذا من اجل





# Société

## MÉDECINE

Depuis Amandine en 1982

### Quatre mille bébés-épiprovette sont nés en France

Près de quatre mille bébés-épiprovette sont déjà nés en France, et deux mille trois cents naissances sont attendues. Deux mille grossesses ont, d'autre part, été obtenues en 1987 après insémination artificielle avec du sperme de donneurs dans les différents centres d'étude et de conservation du sperme (CEGOS). Ces chiffres devaient être rendus publics, le vendredi 22 avril à Montpellier, au cours des Troisième Journées de périconceptologie.

**MONTPELLIER**  
de notre envoyé spécial

Ces résultats témoignent de l'essor qu'ont pris, ces deux dernières années notamment, les techniques de procréation médicalement assistée. Il coïncident, d'autre part, avec la parution des décrets ministériels visant à réglementer ces pratiques et notamment à réduire le nombre des centres habilités à les mettre en œuvre. Cette décision prise par M<sup>me</sup> Michèle Barzach, ministre déléguée chargée de la santé et de la famille, était devenue indispensable étant données les dérives observées dans ce domaine. Elle suscite de nombreux remous chez les spécialistes, cliniciens ou biologistes publics et privés.

Selon les données collectées par les responsables du Groupe d'étude de la fécondation in vitro en France (GEF) 3 695 enfants (ou bébés-épiprovette) sont, depuis 1982, nés grâce à la procréation médicalement assistée. Pour la seule année 1987,

3 301 grossesses ont pu, de cette manière, être obtenues, et, après divers problèmes biologiques (fausse couche spontanée et grossesse extra-utérine), 2 300 ont une évolution normale.

La moitié des centres français de FIVETE (fécondation in vitro et transfert d'embryons) pratiquent déjà la conservation par congélation des embryons humains. On note une amélioration de l'efficacité de cette technique par rapport aux chiffres de 1986 (1). Les stérilités dues à une anomalie des trompes de la femme (stérilité tubaire) demeurent le principal motif du recours à la FIVETE (58 %). Mais les stérilités d'origine inexpliquée et les « hypofertilités » masculines sont des indications de plus en plus fréquentes.

La fécondation in vitro est actuellement mise en œuvre dans plus d'une centaine de centres en France. Quatre-vingt-six ont accepté de répondre à l'enquête effectuée par le GEF, soit au total près de cinq cents médecins, cent soixante-cinq biologistes et cent quinze techniciens. On constate une étonnante diversité selon les centres. Quarante-deux centres FIVETE représentent en effet à eux seuls près de 90 % des succès obtenus.

Cette situation pose un difficile problème. Aussi, la volonté maintes fois exprimée par M<sup>me</sup> Barzach de limiter le nombre des centres habilités inquiète-t-elle au plus haut point ceux qui craignent de ne pas être retenus parmi les élus. Des élus dont le nombre devrait, dit-on, se situer autour de la cinquantaine.

Ainsi que la Fédération des CEGOS ne fait aucune difficulté pour publier les résultats com-

plets et comparatifs de ses différents centres, les cliniciens des centres FIVETE se refusent, quant à eux, à le faire publiquement à l'échelon national.

#### Harmonisation et évaluation

Aux tensions observées entre les médecins et les biologistes d'une part, les personnels des établissements publics et privés d'autre part, il faut ajouter les difficultés d'estimation des taux de succès de la FIVETE. Selon les critères retenus (fécondation in vitro réussie, grossesse débutante, grossesse évolutive avec naissance ; induction d'ovulation, ponction d'ovocytes), on peut en effet modifier considérablement la présentation des résultats. De la même manière, l'âge des couples et les raisons médicales qui les conduisent à avoir recours à la FIVETE peuvent influer très nettement sur les résultats obtenus.

Il y a, donc, au-delà de la nécessité de réduire le nombre des centres de procréation médicalement assistée, un besoin d'harmonisation et de transparence dans la présentation des résultats. Ce sera une tâche ardue, étant données les tensions actuelles entre le privé et le public, pour la commission nationale prévue par les décrets ministériels et dont la composition sera connue dans les jours qui viennent.

JEAN-YVES NAU.

(1) En 1986, sur cent réussites d'ovocytes, on obtenait un taux moyen de 8,9 grossesses évolutives. En 1987, le taux moyen est passé à 11,51.

## JUSTICE

### Après l'attentat revendiqué par Black War

### Une douzaine de personnes toujours en garde à vue

Une douzaine des vingt-deux personnes interpellées le jeudi 21 avril dans le cadre de l'attentat contre l'étude d'un huisier revendiqué par l'organisation Black War, étaient toujours en garde à vue vendredi dans la matinée. Selon des sources policières citées par l'AFP, rien ne semblait pouvoir cependant être retenu contre elles dans cette affaire.

Agées de vingt à vingt-cinq ans, les vingt-deux personnes interpellées sont des militants d'extrême-gauche, appartenant, selon la police, à la mouvance du groupe Black War apparu en décembre 1985, lors d'une action contre l'égérie de la mode. L'attentat du 17 avril a visé le président de la chambre syndicale des huissiers, a fait deux blessés, l'un victime de graves brûlures, l'autre amputé d'un pied. Black War l'a revendiqué au nom « de tous les pauvres saisis ou expulsés ».

Plusieurs personnes en garde à vue seraient des proches du groupe de rock alternatif Les Béruriers noirs. Les musiciens, qui « rejettent le système » et la « porcherie Le Pen », viennent de remporter le Bus d'acier, qui récompense le meilleur groupe de l'année. D'autres appartiennent à une association appelée Réflexe, qui regroupe des militants antiracistes, des objectifs de conscience, et fait partie d'une « coalition antifasciste » à niveau national. Les policiers ont saisi des documents qui, selon les premières informations, n'ont pas confirmé leurs soupçons. Black War se défend d'une filiation avec Action directe, mais les enquêteurs s'acharment pas l'existence de liens dans le passé entre les deux groupes.

### Première pierre pour les nouvelles prisons

### Le garde des sceaux prend la truelle

La « révolution pénitentiaire » de M. Alain Chabat est enfin au bout de sa truelle. Petit bijou de la collaboration privé-public, le programme « ambitieux » du garde des sceaux, venu poser à Bapaume (Pas-de-Calais) le 21 avril, la première pierre de la première prison du programme des 15 000 places, est sorti du royaume des paroles pour devenir une réalité. On n'était pas peu fier — chez le constructeur (Spina-Batignolles), au cabinet du garde des sceaux et au sein du conseil municipal de cette ville de 4 000 habitants, de participer, sous le dais relevé de bleu d'une tente posée entre routes et champs, à cette petite fête, réunie à l'occasion de trois jours de travaux. Chaudement félicité par le ministre, M. Jean-Paul Delavoie, député, maire RPR de Bapaume, est le premier maire à s'être porté candidat à l'installation, sur sa commune, d'un établissement pénitentiaire. Il a côté douze hectares de son fief et d'un vingt-deux mois, il verra s'y dresser un centre de détention de 600 places (300 adultes, 200 femmes, 100 jeunes), entouré d'un mur de béton de cinq mètres de haut, doublé d'une enceinte en câbles qui surveilleront deux miradors. Cent quarante et une personnes pénitentiaires, trente-neuf privés y travailleront.

Comme dit le dépliant publicitaire : « Pour gagner 1992, jouez Bapaume ! ». Bapaume a joué et gagné. « C'est un défi, mais vous avez compris avant les autres, vous avez manifesté un esprit humanitaire face à l'indifférence, le rejet, la répulsion », a souligné le ministre de la justice. « A une époque où le problème de la sécurité est le plus prioritaire par les

français, n'était d'ailleurs l'un des messages de 1986, — le rétablissement de la sécurité n'a été possible que parce que la justice, elle-même, tient. » Que se passerait-il, d'interroge M. Chabat, dans les semaines qui viennent. Il demande, comme il l'a dit, « vu dans le passé, des instructions lues aux procureurs, incités à ne pas faire exécuter les peines ou préparer l'annulation de dix mille détenus ? ». Le ministre de l'intérieur pourrait faire tout ce qu'il peut, en attendant l'insécurité, a constaté d'avoir pris « le risque d'une supplantation croissante » (le plafond des 52 000 détenus, vient d'être relevé), encouragé par des conditions de détention indignes d'une démocratie. M. Chabat a le sentiment d'avoir joué les bases d'un système pénitentiaire moderne : Bapaume n'est — sur ses terres du Nord — le premier stade.

Que les détenus ne soient incriminés — et avec quelle violence ! — revêtait d'urgence aucune urgence du garde des sceaux : « Nous nous trouvons devant un effort pour faire venir le gouvernement sur ce problème d'indifférence des peines. Si on décide devant cette pression, tout le dispositif cédant, nous sommes perdus ».

Dans un petit mur de brique rouge, posé sur du gravier, un vide a été ménagé. Marquant au truelle, le garde des sceaux a donc scellé un parchemin glissé dans un cylindre en métal, contenant le décret des travaux. Le ministre a récupéré : « C'est plus qu'une bouteille à la mer », a lancé le ministre, en souriant, avant de partir en campagne.

AGATHE LOGEART.

## SCIENCES

### Tandy lance un micro-ordinateur compatible avec les nouveaux IBM

Tandy a sauté le pas. La firme américaine de micro-électronique a annoncé jeudi 21 avril la commercialisation du Tandy 5000 MC, un micro-ordinateur « compatible PS/2 » ayant donc les mêmes fonctions et pouvant exécuter les mêmes programmes que les PS/2 d'IBM. Presque un an après l'annonce par IBM de cette nouvelle gamme, Tandy est donc le premier constructeur à en proposer une réplique. Mais il ne sera pas le dernier.

L'un des objectifs d'IBM, qui, l'an dernier, abandonnait pratiquement sa gamme PC, copiée par trop de constructeurs, pour en proposer une nouvelle, le Personal System 2, était d'éviter les copies. Contrairement aux PC, les PS sont protégés par de nombreux brevets et leur dessin précis n'est pas public. Mais on savait depuis quelques mois que les difficultés techniques s'effrayaient pas les nombreux constructeurs qui ont fait leur fortune sur la fabrication de compatibles PC plus puissants et moins chers que les produits d'IBM. Les peccés nécessaires ont déjà été prodigués.

Restait la question des procès qui pourraient interdire IBM. Le géant américain, conscient que la fabrication de compatibles était inévitable à terme et que d'ailleurs le PS/2 ne pourrait devenir le standard de la micro-informatique professionnelle si les clients étaient obligés de s'adresser à un seul fournisseur, a annoncé il y a quinze jours que certains constructeurs — choisis par lui — pourraient prendre des licences sur les brevets couvrant le PS/2.

Un communiqué commun a été publié par IBM et Tandy. Ce dernier indique que le modèle 5000 n'utilise que des brevets couverts avec IBM. Mais une seconde phrase du communiqué précise que de futurs brevets accordés à IBM ne sont pas couverts par cet accord. Le texte traduit l'existence d'un gentlemen's agreement entre IBM et Tandy qui devrait conduire, après négociations, à un accord formel. Il semble que le Tandy 5000 ait, en fait, été développé en franchise avec IBM, puis que les deux parties aient jugé qu'un bon accord était préférable à un mauvais procès.

Les premiers modèles du Tandy 5000 seront disponibles en juin aux États-Unis, dans une fourchette de prix allant de 5 000 dollars à 7 000 dollars, suivant la configuration. Les livraisons en France débuteront cet automne.

M. A.

## REPÈRES

### Espace Le Canada participera à la construction de la station orbitale

Le Canada participera à la construction de la future station orbitale américaine dont le montage dans l'espace sera achevé à la fin de 1998.

Le ministre canadien de l'Industrie, M. Robert de Cotret, a déclaré, le jeudi 21 avril, que son gouvernement consacrerait 1,2 milliard de dollars canadiens (5,3 milliards de francs environ) à la réalisation du système d'entretien et de réparation mobile de la station et à celle du bras télémanipulateur qui y sera associé.

### Marriage Un seul juge pour la famille

Le ministre de la Justice, M. Alain Chabat, a demandé à ses services de préparer un projet de loi qui viserait à confier à une seule juridiction l'ensemble des problèmes liés au droit de la famille. Cette décision fait suite aux propositions formulées par un groupe de travail demandé par le garde des sceaux et présidé par M. Claude Allier, premier président de la cour d'appel d'Angers.

Dans ce rapport, le groupe suggère la création d'un juge aux affaires familiales qui réunirait les compétences du juge aux affaires matrimoniales ainsi que certaines attributions appartenant jusqu'à présent tant au juge d'instance qu'au juge des tutelles (divorces, pensions alimentaires, garde des enfants, droit de visite, autorité parentale pour les enfants légitimes comme des enfants nés de concubins, liquidation de communauté, prestations compensatoires, changement de régime fiscal). En cas de contentieux, plusieurs juges aux affaires familiales trancheraient après s'être réunis sous forme collégiale.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article fait, nous avons consacré à l'enquête nationale lancée par l'Association pour le renouveau du cancer (ARC) le Monde du 18 avril, une erreur de transmission a modifié les déclarations du professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé. Il fallait lire : « Nous avons fait savoir que nous étions totalement opposés à cette enquête. Mais compte tenu du vide juridique actuel, nous n'avons pas pu l'interdire. »

### Pyralène Prison pour un pollueur

Huit mois de prison — dont quinze jours fermes, — 50 000 F d'amende et 30 000 F de dommages et intérêts à l'association Eau et rivières de Bretagne : tel est le jugement prononcé le jeudi 21 avril par le tribunal de grande instance de Rennes à l'encontre de M. Bernard Blin, PDG de l'entreprise renommée de réparations électriques, spécialisée dans la récupération des transformateurs et condensateurs EDF. Des préjudices effectués en 1988 avaient montré que l'environnement de l'établissement recueillait des quantités très importantes de pyralène et autres dérivés de PCB, au point qu'il avait fallu interdire le pêche et la collecte de lait.

## FAITS DIVERS

### Au Havre Un Algérien est tué par balle

LA HAVRE  
de notre correspondant

De l'avoir même de ses proches et selon les premiers résultats de l'enquête, Mohamed Labroche, un Algérien de vingt-sept ans, était un homme sans histoire, inconnu des services de police et sans casier judiciaire.

Il était né en 1961 au Havre, dans ce quartier de la Mare-rouge, où il habitait toujours, mais pour peu de temps encore. La Mare-rouge est un quartier de la haute ville, dont les immeubles, au stade de réhabilitation, accueillent une population en partie défavorisée et où de nombreuses familles de migrants sont logées. C'est devant l'échafaud de son immeuble, rue Paul-Claudel, qu'il a garé sa voiture vers 11 h 15, dans la nuit du 20 au 21 avril. Il revenait d'une soirée passée à jouer à la manille avec des amis dans un café.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article fait, nous avons consacré à l'enquête nationale lancée par l'Association pour le renouveau du cancer (ARC) le Monde du 18 avril, une erreur de transmission a modifié les déclarations du professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé. Il fallait lire : « Nous avons fait savoir que nous étions totalement opposés à cette enquête. Mais compte tenu du vide juridique actuel, nous n'avons pas pu l'interdire. »

## Au tribunal de Paris

### Annulation d'une procédure visant un policier

L'affaire avait débuté en mars 1985 lorsqu'un inspecteur du commissariat du quartier de la Chaussée-d'Antin a confié à l'inspection générale des services (IGS) Aïssi, M. Georges Cosimi, quarante-sept ans, ancien inspecteur principal du commissariat du 9<sup>e</sup> arrondissement, inculpé le 1<sup>er</sup> juin 1985 de vols et de complicité de proxénétisme, a bénéficié, le jeudi 21 avril, d'un jugement de la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, qui annule l'ensemble de la procédure menée contre lui et l'insertion qui s'était prolongée jusqu'au 19 janvier 1987 devant des audiences refusées.

## EN BRIEF

● Disparition d'une fillette dans l'Yonne. — Des recherches sont menées sur le territoire et les environs de la commune de Trigny (Yonne) pour retrouver une fillette de trois ans, Aurélie Boleau, disparue depuis le 20 avril du domicile de ses parents au hameau de Villy. L'absence soudaine de l'enfant, qui jouait près de la maison familiale, a été constatée vers 10 heures. Les premières recherches ont abouti à la découverte d'une poussette pour pouce, appartenant à la fillette, sur un chemin départemental à 200 mètres de la maison.

● Trafic de faux documents. — Cinq personnes soupçonnées de se livrer au trafic de faux documents ont été interpellées, défilées, jeudi 21 avril, au parquet de Paris et placées sous mandat de dépôt. Ces interpellations faisaient suite à une longue enquête conduite par les policiers du 10<sup>e</sup> cabinet des délégations judiciaires, une section antigel de la brigade financière. Au terme de cette enquête, cinq mille faux documents — passeports, permis de conduire, cartes de séjour, cartes grises et attestations d'assurance — ont été saisis, ainsi que trois cents chèques faux ou sans des différentes préfectures de la région parisienne.

Les enquêteurs ont également trouvé du matériel informatique qui pourrait avoir servi à confectionner les faux documents et des films destinés à fabriquer de fausses déclarations de revenus ou de fausses fiches de retrait de comptes chèques postaux. A partir de ces documents falsifiés, des enquêtes portant sur plusieurs millions de francs seraient des commises tant en région parisienne qu'en Bretagne ou en Normandie.

PATRICK PERLEL.

## Au tribunal de Paris

### Sept policiers avaient été inculpés

Après une longue instruction, ils devaient être jugés le 18 juin 1987. Mais l'indication fut renvoyée et, de renvoi en renvoi, on se trouve au 24<sup>e</sup> mars 1988. Cependant, l'indication n'était consacrée qu'à l'examen d'une nullité soulevée par le défendeur M. Cosimi. Officier de police judiciaire, le policier fait partie d'une catégorie de justiciables que les tribunaux désignent sous le nom de « personnes protégées » parmi lesquelles on trouve les maires, les préfets et les magistrats.

Dans le cas où ces personnes sont « susceptibles d'être inculpées », l'article 687 du code de procédure pénale impose au procureur de la République de saisir immédiatement la chambre criminelle de la Cour de cassation afin qu'elle désigne une juridiction d'instruction. Si cette procédure a bien été appliquée à M. Cosimi, la dix-septième chambre correctionnelle, présidée par M<sup>me</sup> Marie-Claude Daverman, estime qu'elle ne l'a pas été et que tout voudrait que le magistrat instructeur ait procédé à l'inculpation de M. Cosimi avant que le parquet ait présenté la requête à la Cour de cassation.

Le tribunal admet la notion « d'urgence » qui autorise le juge à inculper le policier sans attendre l'avis des juges supérieurs, mais en considérant que cette inculpation devait être précédée de la présentation de la requête de la Cour de cassation. Or, le 1<sup>er</sup> juin était un samedi et la Cour ne fut saisie que le lundi.

En conséquence, le tribunal a refusé d'écarter toute la procédure effectuée depuis l'inculpation et l'instruction devra donc être recommencée avec tous les frais consécutifs à une nullité.

Les six autres policiers impliqués dans l'affaire doivent comparaître le 20 mai devant la dix-septième chambre correctionnelle mais il n'est pas certain qu'ils puissent être jugés à cette date. Beaucoup de pièces du dossier d'instruction qui sont commises à M. Cosimi et aux autres policiers ne pourront être évoquées puisque frappées de nullité. Cette affaire paraît donc s'enliser dans la procédure en attendant que la cour d'appel et la Cour de cassation se prononcent quatre ans après les faits sur la régularité de l'instruction.

MAURICE PEYROT.

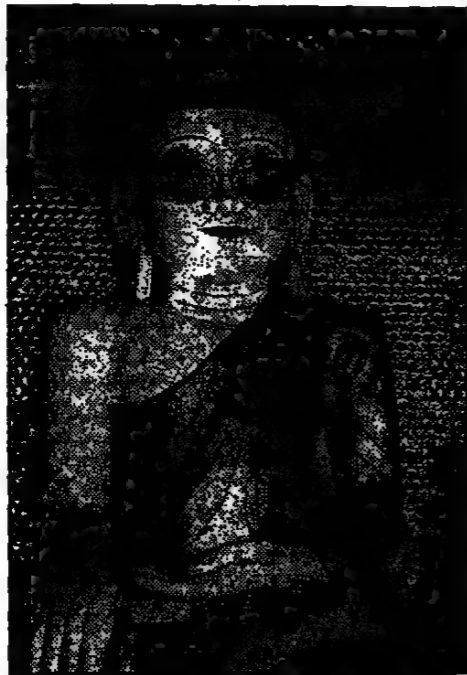
avoir  
visa pour la  
accordé  
sept jours.  
un attaché  
voyageur  
la découverte  
préservé  
en tout  
personnalité



Claude Buhree et Levenson



**Il faut savoir que le visa pour la Birmanie n'est accordé que pour sept jours. Souvent un arrachement pour le voyageur parti à la découverte d'un pays préservé presque en tout dans sa personnalité.**



par Jean-Claude Buhrer et Claude Levenson

La surprise est à la mesure de la découverte, qui se reflète dans une gerbe de joyeux éclats de rire — les enfants du village s'éclafent de notre étonnement car, eux, ils vivent au quotidien cette présence insolite du Bouddha... à lunettes. Et ce n'est même pas dans un hamac perdu des montagnes reculées, même pas à un ou deux jours de navigation sur le grand fleuve — non, à peine un peu en retrait de la grande route, à la lisière des chemins battus qu'empruntent, en un itinéraire obligé, les visiteurs qui abordent pour la première fois cet univers fermé et attrayant que demeure la Birmanie.

Un bouddha à lunettes. Fallait-il être birman pour oser pareille audace ? A notre connaissance, nul guide ne le signale, ne serait-ce qu'à titre de curiosité, ou de gag, voire d'aimable mystification. En tout cas, à la jolie pagode villageoise, à l'orée de Prome, à mi-chemin de la route Rangoun-Pagan, il veille paisiblement sur son petit monde turbulent et coloré, heureux comme peut l'être un dieu en pays de souriante pratique religieuse. D'après l'explication locale, l'Eveillé se serait vu gratifié de cet attribut inattendu il y a quelque deux cents ans, à la suite d'un rêve impératif d'une pieuse fidèle, persuadée du mérite de cette offrande. Peut-être n'est-ce là que légende...

Ainsi finement caroté d'or, le regard du sage de l'Asie se nuance de malice et semble vous rattraper à quelque endroit que vous vous postiez dans son sanctuaire. Un petit air d'amicale complicité flotte dans l'atmosphère fleurie au parfum d'encens, et les gosses jouent aux quatre coins sous l'œil débonnaire de la divinité. Curieux pays, toujours réservé à l'égard de l'étranger, solidement ancré dans sa propre réalité, et pourtant avide en catimini de s'ouvrir à d'autres horizons.

Car la Birmanie, aujourd'hui comme hier, garde sa manière unique d'accueillir ses propres contradictions. De précédentes escalades — il y a dix ans, il y a vingt ans déjà — nous avaient fait goûter son enchantement évocateur. Le plus étonnant peut-être, c'est justement que le pays soit resté si

semblable à lui-même, jalousement préservé de l'insidieuse avance de la société dite de consommation.

Certes, la circulation automobile est un peu plus pétaradante que naguère dans la capitale, et les petites japonaises ont fait leur apparition dans les rues, sous forme essentiellement de minibus qui desservent le circuit des transports en commun ou jouent occasionnellement les taxis. Mais les cyclo-pouses sont loin d'avoir dit leur dernier mot, et nul ne s'étonne de la présence tintinnabulante de carrioles à cheval ou du pas nonchalant d'un char à bœufs aux carrefours de Rangoun. Des tacots brinquebalants appellent des fustes disparus et feraient peut-être bonne figure dans les garages de quelque collectionneur fortuné.

Le bleu-jeans est toujours aussi rare qu'il y a dix ans, les habitants restent résolument attachés à leur *longyi* unisexe, une espèce de longue jupe en coton léger nouée à la taille. Les vendeurs ambulants continuent de promener leurs cantines fleurant bon les épices sur des balanciers de bambou en équilibre sur l'épaule, tandis que, à l'heure où la ville s'éveille, des théorins de moindres bol de laque en bandoulière, pour mendier leur nourriture quotidienne. Tradition oblige sans doute, mais elle se perpétue avec une assurance si paisible que le voyageur est presque confondu de la retrouver si intensément présente.

### L'appel de l'Orient pour toujours

Magie retrouvée aussi dans les crépuscules chatoyant d'or empourpré à Shwedagon, la somptueuse pagode bimillénaire, joyau de la capitale. Elle n'est pas la seule, et les sanctuaires de Soulé — juste au cœur de la ville, — de Botataung — souvenir lointain des mille officiers qui escortèrent jadis d'Inde des reliques du Bouddha, — ou encore de Kaba Aye — le plus moderne, car érigé dans les années 50 pour le sixième concile bouddhiste mondial, — ont tous leurs attraits.

Un autre encore s'y ajoute, en cours de finition, et que les Birmans appellent la « pagode de Ne Win », du nom du général qui gouverne sans partage le pays

depuis 1962. Située à proximité de Shwedagon, elle provoque des sourires entendus, et d'aucuns n'hésitent pas à rappeler que, dans la tradition locale, souverains et notables les faisaient autrefois bâtir pour expier leurs manquements à la loi bouddhiste.

C'est à Shwedagon pourtant que l'on ne cesse de revenir, comme si ce lieu d'accueillante sérénité offrait l'expression la plus palpable d'un vers célèbre de Kipling : « Si vous aviez entendu l'appel de l'Orient, vous ne penseriez plus jamais à autre chose... ». A cette heure mauve et bleue où chacun semble s'isoler pour mieux se recueillir devant une statue parmi des centaines de l'Eveillé, le glissement des pieds nus sur la pierre encore tiède se mêle aux rires et aux chants rituels. A croquetons ou assis en tailleur, hommes et femmes de tous âges, les yeux clos, égrenent des rosaires à gros grains ronds. Des bouzes regardent passer l'improbable cortège ; des nonnains vêtus de rose et d'abricot, ombrelle repliée, accomplissent leurs dévotions. Dans l'épaisse frondaison de l'arbre de l'illumination, impressionnant rejeton d'une bouture autrefois ramené de Bodhi Gaya en Inde, des guirlandes de clochettes tintent dans le vent du soir. Fugitive sensation de mouvement perpétuel dans une apparence illusoire d'immobilité.

Difficile de s'arracher au cortège — mais nécessité absolue de filer, car le temps de séjour chichement accordé à l'étranger de passage est toujours limité à sept jours, durée du visa obligé. Alors qu'il ferait bon peut-être cheminer à l'allure du pèlerin ou au rythme lent du char à bœuf, le voyageur avide de découvertes accomplira au pas de course l'un ou l'autre des trajets balisés — Pagan, Mandalay, Heho, Taunggyi, Kalaw et retour, dans le meilleur des cas... si l'avion n'a pas trop de retard ou si quelque imprévu ne vient pas bouleverser le programme établi. Chacune de ces étapes pourrait mériter à elle seule une escale prolongée.

Il aura fallu deux siècles, de 1057 à 1287, pour sceller le sort de la cité royale de Pagan, de son érection au bord de l'Irrawaddy sous l'impulsion d'une profonde ferveur religieuse et de la volonté du souverain Anawrahta jusqu'à sa chute sous le déferlement des cavaliers tartares de Koublai Khan. Depuis, la ville abandonnée

évoque ses glorieux vestiges sur une quarantaine de kilomètres carrés, pagodes et temples dessinant une géographie sacrée nimbée d'un halo d'irréalité. Des villages paisibles se sont nichés dans les alentours.

Pour les amateurs de vieilles pierres et de fresques anciennes, c'est l'endroit rêvé. Le terrible tremblement de terre de 1975 a failli anéantir pour de bon ces témoins d'autrefois, mais il s'est finalement révélé moins destructeur, et comme certains sanctuaires avaient été pieusement entretenus au fil des siècles, des travaux attentifs de restauration ont permis de sauvegarder l'essentiel. L'amateur avisé choisira vraisemblablement de prolonger son séjour dans cette cité-fantôme, quitte à se dire qu'il reviendra pour voir le reste.

Mais peut-on vraiment renoncer à visiter la ville du roi Min-Don, cette tardive et merveilleuse capitale de bois et de piété, dont la légende veut que la construction ait été prophétisée, il y a plus de deux mille ans, par le Bouddha lui-même ? Car durant ses pérégrinations, l'Eveillé se serait arrêté ici, avec son fidèle Ananda, pour méditer sur une colline — la colline de Mandalay précisément... Mille et un trésors se dévoilent au regard du flâneur averti, de pagode en bibliothèque, de stèle en statue : le souverain bâtisseur avait voulu faire de sa cité le centre religieux par excellence de son royaume. Le feu et la folie des hommes en ont décidé autrement, palais et maisons ont flambé plus souvent qu'à leur tour. Les monastères, bâtis en briques, ont mieux résisté, même si pillards et soudards ne les ont guère respectés.

Le « plus grand livre du monde », c'est à Mandalay qu'on le trouve : autour de la pagode Kuthodaw, l'ensemble du Tripitaka — les Trois Corbeilles de la loi bouddhiste — a été gravé sur sept cent vingt-neuf stèles de marbre. La sept cent trentième relate toute l'histoire de la mise en place de ce livre de pierre. Pour le lire, il faudrait au lecteur appliqué consacrer huit heures quotidiennes à cette activité quatre cent cinquante jours avant d'arriver en terme de sa tâche... Et si cela ne lui suffisait pas, il pourrait compléter son étude sur les stèles de la pagode voisine de Sandamuni, où sont inscrits les commen-

taires du canon bouddhique. Rien que pour flâner au gré des cités désertes des alentours de Mandalay — Anapura, Ava, Sagaing ou Mingun — le visiteur n'aurait pas trop de quelques jours supplémentaires.

Chaque coin de ce pays mal connu a son charme et sa personnalité. L'Etat shan, par exemple, autour de Taunggyi, point de départ pour les fascinantes grottes aux milliers de bouddhas de Pindaya ou pour le resplendissant lac Inle et ses villages sur pilotis, ses jardins flottants et ses élégantes pirogues qui flent dans un décor d'une indolente séduction. Nombre d'endroits demeurent certes inaccessibles à la curiosité du voyageur, mais en dehors de ces routes d'une première approche, d'autres sentiers moins fréquentés offrent le plaisir de rencontres inattendues ou de découvertes insoupçonnées.

### Bruto le marin

Syriam ainsi, à une petite heure de gros bateau pansu et bruisant de ses centaines de passagers, à proximité de la capitale, pour une balade ponctuée de jonques, de sampans et de bateaux de pêche sur fond de douceur tropicale. Là-bas, nul ne semble avoir gardé le souvenir d'un certain de Bruto,

aventurier de son état et portugais d'origine. Pourtant, au tournant du dix-septième siècle, ce hardi marin qui se disait représentant des Arakanais et se servait des Mèms dans la réalité commerciale, toute personnelle celle-là, qui l'opposait aux Birmans, avait mis à sac et pillé sans vergogne la riche cité de Pegu. Mal lui en prit d'ailleurs, car une douzaine d'années plus tard, la vengeance birmane fut sans appel : de Bruto mourut empalé pour avoir commis le sacrilège suprême, avoir profané des pagodes.

Pereché sur sa colline, le temple de Kyaik-Khauk est flanqué des tombeaux de deux des plus grands écrivains birmans, Natshingang et Padethayaza. Mais l'escapade à Syriam vaut surtout pour sa ravissante pagode, Ye Le Paya, — celle au milieu du courant —, à Kyauktan, une demi-heure de jeep plus loin sur une route de bosses et de poussière. Un canot moussu transporte le visiteur jusqu'à l'île, réellement au milieu de la rivière, où affleurent de méchants tourbillons, le temps d'une promenade nonchalante au sanctuaire ombragé qui prend des allures de mini-paquebot à l'amarré.

(Lire la suite page 16.)

# Le rempart birman



FREDERIC ACHOUX

**Club Aventure**  
EXPÉDITIONS · RANDONNÉES

## ÇA MARCHE !

60 VOYAGES INSOLITES  
DANS LE CATALOGUE 88

**Club Aventure**  
catalogue gratuit sur demande  
122 rue d'Assas - 75006 Paris ☎ (1) 45.34.22.80

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_

سكزا من الاجل



سكننا من الامم

# VOYAGE

## Le rempart birman

(Suite de la page 15.)

Autrefois, Pegu fut un port d'importance, qui connut des hauts et des bas au gré des rivalités locales, aussi nombreuses que belliqueuses. Au siècle dernier, la rivière du même nom se permit tant de fantaisies qu'elle en modifia son cours, si bien que la bourgade assoupie fit des adieux définitifs aux activités maritimes. Souvent à court de temps, les touristes l'ignorent, même si sa tranquillité bon enfant laisse dans la mémoire une évanescence envie d'y revenir.

Comme Shwedagon à Rangoon, Pegu a sa Shwesandaw, sa pagode dorée qui domine les environs de son élégant stupa pointu. C'est cependant Shwethalyaung qui la coiffe au poteau de la célébrité, car cette pagode ouverte aux aspirations des vents abrite, sous son vilain toit de tôle ondulée, l'une des plus imposantes statues du bouddha couché du Sud-Est asiatique : 16 mètres de haut et 55 mètres de long du sommet de la tête au talon. Elle daterait, affirme la chronique locale, de 994, du temps du roi Migadipya I<sup>er</sup>. Ayant subi les outrages de l'histoire, elle devait disparaître un temps sous un manteau de jungle, jusqu'en 1881, quand un contremaître s'activant à la construction du chemin de fer tracé par les Britanniques devait la redécouvrir. Nettoyée, chouchoutée, redorée, relouée, elle offre aujourd'hui aux pèlerins — et ils sont nombreux — cet indé-

finissable sourire du sage au seuil du nirvana.

Quoi qu'il en soit, la longue allée couverte qui mène au cœur surélevé du sanctuaire est bordée d'échoppes : les marchands du temple sont eux aussi présents dans les mille et une pagodes de Birmanie. Ce qui les distingue néanmoins de nombre de leurs honorables confrères sous d'autres cieux, c'est qu'ils vendent certes des souvenirs pieux, mais pas — du moins, pas encore — de camelote ou de pacotille.

### Couleurs végétales

Papier mâché et argile servent à façonner des jouets peints de vives couleurs végétales qui font la joie des enfants. Le bois se fait animaux de toutes tailles, sinon autels ou statues à vénérer, les fleurs en guirlandes harmonieuses forment des offrandes, miroir d'impermanence. Bambou, osier et rosin se métamorphosent en ustensiles domestiques ou en meubles, même les « murs » des maisons villageoises sont souvent en bambou joliment tressé.

Sous l'auvent, aux pieds de la statue gigantesque, un groupe de pèlerins s'apprêtent à un pique-nique animé : des feuilles de bananier servent d'assiettes, et le riz est puisé du fond d'une hotte d'osier avec une louche en bambou. Pour se désaltérer, du jus de canne pressé sur le moment, ou à la rigueur une eau fruitée en bou-

teille de verre. Le plastique tout usage n'a pas encore atteint la Birmanie, et le paysage ne s'en porte que mieux. Pour combien de temps ? Autre originalité, inutile de demander un Coca-Cola, même dans un hôtel pour touristes — le breuvage n'a pas pignon sur rue dans ce pays décidément à part. Peut-être est-il possible d'en dénicher une canette égarée, de contrebande naturellement, sur un marché éloigné du côté de Moulmein ou de Mandalay.

En bifurquant bien avant Pegu, la route mène à Prome : une demi-douzaine d'heures à serpenter dans une campagne reposante, parsemée de hameaux et de haltes où les chars à bœufs s'arrêtent dans des nuées de poussière. De loin en loin, des collines se couvrent de petits temples, des éléphants voyagent en camion, un train siffle trois fois avant de quitter bruyamment la gare en bois où s'affairent des vendeurs ambulants tandis que des passagers somnolent dans des wagons aussi surchargés dehors que dedans.

Si le bouddha à lunettes vaut son pesant de curiosité, les vestiges de Sri-Kahetra, une ancienne capitale du royaume Fyu, valent



absolument le détour. Le site archéologique est moins imposant que Pagan, pourtant ses pagodes antiques aux formes arrondies présentent un intérêt indéniable pour les passionnés d'histoire et d'architecture. Aménagé avec soin, le petit musée possède des pièces de valeur — stuettes, fragments d'autels et de listeaux, stèles sculptées — tandis que le gardien des lieux est un puits de détails sur ces époques oubliées.

Instituteur au village, il consacre ses loisirs à ce passe-temps exigeant qui consiste à arracher ses secrets à un silence séculaire, et partage volontiers ses connaissances avec le rare visiteur qui trouve le chemin de son fil.

Pour réplonger dans le quotidien immédiat de Prome, il suffit de gagner, au cœur de la petite cité, Shwesandaw, l'une des plus prestigieuses pagodes du pays. Une immense statue d'un bouddha assis lui fait pendant sur la colline voisine. Ici, autour du dôme doré, dans un fouillis de clochetons et dans l'embrasure de minutieuses décorations de bois, des niches abritent des statues de l'Eveil parmi les plus belles qui soient en Birmanie. Et, tout proche, le majestueux Irrawaddy offre le spectacle perpétuellement renouvelé des activités journalières des hommes et des bêtes, le peigne des uns, l'insouciance des autres et la courtoisie de tous.

### Univers clos

Tant d'autres sentiers buissonniers encore à emprunter : jusqu'au mont Popa pour saluer le demeure des nains, ces divinités gardiennes antérieures au bouddhisme et que se ménage la fidélité craintive des hommes ; jusqu'au sommet de la montagne de Kyaukse, où perche en équilibre instable la pagode du Rocher d'or ; ou encore à la Caverne aux quatre-vingt mille bouddhas, au-delà d'Akyab, tout là-haut dans

les régions interdites du septentrion où seuls s'aventurent contrebandiers et maquisards. Triangle d'or, femmes-grafes, rubis et jade de Mogok, éléphants placides au travail dans les plantations de teck, lambeaux de brume tamisant formes et couleurs : clichés récurrents, mais surtout multiples facettes d'une mosaïque mouvante que l'on n'en finit pas de découvrir d'un voyage à l'autre.

Oasis préservée en marge d'une modernité agressive, univers clos qui s'effiloche en ses zones périphériques, combien de temps cette Birmanie-là pourra-t-elle encore offrir ses joies au regard d'étrangers en croyant à peine leurs yeux ? Sur la route de Mandalay, les traces de pas de Kipling se sont estompées, et à Moulmein la jeune fille s'est lassée de l'attendre près de la pagode au bord de la mer.

Ce soir-là, le dernier avant le fatidique septième jour, Shwedagon se parait de toutes les séductions : profusion d'or dans des éclats de lumière, subtil enroulement des sentiers de jasmin et d'encens, sérénité de l'instant qui passe. Une longue discussion s'achève sur les marches de l'un des innombrables petits temples tapis dans un calme intemporel. Avant de regagner son gîte solitaire, le vieil ermite au regard limpide nous a confié : « *J'aimerais bien un jour voir la neige...* »

JEAN-CLAUDE BURRER et CLAUDE LEVENSON.

### Carnet de route

#### Agences

La plupart des agences de voyages, des plus grandes aux plus petites, inscrivent la Birmanie à leur programme, avec, parfois, des avisements aux amateurs concernant les particularités locales — confort modeste, imprévu, changements d'itinéraires. Pratiquement sans exception, toutes passent pour l'organisation des circuits, par Tourism Burma, le bureau officiel chargé de coordonner à Rangoon le flux touristique. Ce qui explique aussi la similitude des déplacements et l'offre finalement réduite aux trajets devenus classiques.

#### Solitaires

Autre possibilité, plus alléchante pour les plus aventureux : prêts à accepter les aléas de la formule à Bangkok (c'est le point de départ le plus commode), voire à Calcutta, Dacca ou Katmandou, prendre soi-même la visa de 7 jours sur place et le billet d'avion. Une fois à Rangoon, ne pas baisser les bras devant les lenteurs des fonctionnaires de l'agence officielle, et profiter au maximum des possibilités offertes. Se dire aussi qu'il est impossible de tout voir en un seul séjour et que la possibilité de revenir existe : il suffit de demander un nouveau visa, en revenant au point de départ. Cela prend au maximum quarante-huit heures. Il est vrai que le prix du visa a sensiblement augmenté (environ 32 dollars) depuis avril 1987 et que le touriste individuel est tenu de changer 100 dollars à son arrivée, au cours officiel de 6,2 kyats, alors que le billet vert s'échange entre 30 et 35 kyats au marché noir. Le gouvernement cherche ainsi à se garantir des effets

#### secondaires de l'économie parallèle.

#### Saisons

Un peu plus vaste que la France, la Birmanie reçoit à peine 35 000 touristes par an, principalement à la saison sèche, de novembre à mai. A partir d'avril, la chaleur peut incommoder certaines personnes. Difficiles d'accès et en proie à des rébellions ethniques, les régions périphériques sont, pour la plupart, interdites aux étrangers sous prétexte d'insécurité. Prome, Kyaukse, Moulmein, voire Pegu, demeurent à l'écart des circuits classiques. L'office du tourisme s'encourage pas les visiteurs à s'y rendre, mais ces lieux ne sont pas inaccessibles : il suffit d'un peu de persévérance et de chance pour ne pas se voir irriter l'ordre de rebrousser chemin à un contrôle routier.

#### Livres

Pour se préparer au voyage, en français, la meilleure introduction reste la « Petite planète », de C. Delachet et E. Guillon (le Seuil, Paris, 1976). Le guide Hachette, signé Jacques Klein (1979), est toujours d'actualité. En anglais, le Burma — a travel survival kit, de Tony Wheeler (Lonely Planet, édition 1988), constamment remis à jour, est aussi pratique que bien documenté. Richement illustré, le Burma, de Wilhelm Klein (Insight Guides, des productions, Hongkong), apporte d'utiles compléments à une première approche sommaire et permet de mieux cerner la personnalité de ce pays hors du commun. Il a été traduit en français dans la même présentation aux éditions de l'Errance (Paris, 1981).

## Où envoyer?

LES INTELLECTUELS FATIGUÉS	à Jersey
LES ECOLOS INDERACINABLES	à Jersey
LES SPORTIFS ECLECTIQUES	à Jersey
LES GASTRONOMES INSATIABLES	à Jersey
LES MARATHONIENS DU SHOPPING	à Jersey



Pour en savoir beaucoup beaucoup plus sur notre ILE FLEUR, et pour recevoir une documentation en couleur, avec la possibilité de réserver en couleur à l'échelle de l'île de Jersey, 19, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, tél. (1) 47 42 92 88. Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 17h30. Minsal, Code 30.19 + JERSEY

NON (sans encaissement) \_\_\_\_\_

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

### SEJOURS AU TYROL AVEC FRANTOUR TOURISME

Un pays à nul autre pareil !

Le TYROL, avec ses pittoresques villages, ses montagnes enneigées, ses vertes collines, ses campagnes fleuries, ses lacs alpestres, ses refuges, ses terrasses ensoleillées, ses anciennes villes et bourgs, est plus qu'un pays de vacances.

Pour le découvrir, FRANTOUR TOURISME vous propose :

- soit le week-end du 11 au 16 mai : 2 825 F ;
- soit le week-end du 20 au 24 mai : 2 500 F ;
- soit des séjours de 9 jours PARIS/PARIS : 3 510 F (départ les 1<sup>er</sup> juin, 13 juin, 17 septembre, 29 septembre).

Les prix sont donnés au départ de PARIS et comprennent :

- le train aller-retour en couchettes 2<sup>e</sup> classe ;
- le séjour en pension complète vin ou bière aux repas ;
- les transferts et excursions ;
- l'assurance annulation/rapatriement.

CONDITIONS TARIFAIRES SPÉCIALES POUR LES GROUPES.

RENSEIGNEZ-VOUS

- dans les agences FRANTOUR TOURISME ;
- dans les gares SNCF de PARIS ;
- dans les gares du RER ;
- par correspondance : BP 6208 - 75362 PARIS CEDEX 08 ;
- par téléphone : (1) 45-63-03-14

## Grand Concours "Découvrez l'Europe de 1992"

Le Monde le GUIDE du ROUTARD AIR FRANCE

13<sup>e</sup> QUESTION

De ces cinq pays, lequel est le premier producteur de bananes ? (Malaisie - Islande - Finlande - Grèce - Portugal)

L'INDICE DU MONDE

POUR faire pousser des bananes, le chateleur du soleil n'est pas le seul à prendre en compte.

14<sup>e</sup> QUESTION

Combien de villes européennes seront desservies par Air France au départ de Nice pendant la saison d'été, d'avril à octobre 1988 ?

L'INDICE DU MONDE

De Toulouse, il y en aura 19. Nice est un aéroport international plus important.

Les questions 15 et 16 et leurs indices seront publiés dans le Monde du vendredi 29 avril (date 30).

Bulletin réponse et question subsidiaire dans le Monde du vendredi 6 mai (date 7).

GAGNEZ 40 BILLETS AIR FRANCE

sur 20 destinations européennes et des Guides du routard



# ESCALES



L'itinéraire passe par Saint-Michel, Rivière Vermillon, les lacs de la région du Vermillon, le lac Saint-Clair, la rivière du Poste et le lac Taureau. Ce circuit est accessible à toute personne sportive, en bonne forme physique et appréciant le camping sauvage et le forêt. Il dure sept jours et coûte de 2 070 F à 2 530 F par personne selon les dates. Ce prix comprend l'équipement complet (canots et vestes de sécurité), les tentes, sacs de couchage, sacs à dos, matériel de cuisine et l'assistance d'un guide-instructeur expérimenté. Il ne comprend pas le transport aérien Paris-Montréal et le transfert. Prochains départs : les 16, 24 et 25 juin ; le 1<sup>er</sup>, le 16, le 21, le 25 et le 30 août.

## Les oiseaux de Bretagne

En six jours, observer, écouter, photographier plus

de cent espèces d'oiseaux, rencontrer sur le terrain les acteurs de leur protection. C'est une des idées que propose, pour se mettre au vert en Bretagne, Kerlann, une association dont le siège se trouve dans la petite commune de Bonneau, en plein monts d'Arrée (29218 Huelgoat. Tél. : 99-99-67-67).

Kerlann s'est fait une spécialité du tourisme écologique, loin des pièges du Finistère, mais près des rivières à truites et à saumons, au milieu des tourbières et des landes, dans les îles en mer d'Iroise, en passant par les montagnes émaillées, les bois de résineux, le parc naturel d'Armorique, les réserves d'oiseaux.

Des nouveautés cette année : des séjours de pêche à la mouche, de pêche au thon à bord d'un voilier traditionnel, des circuits nature réalisés avec la Société pour la protection de la nature en Bretagne, opération unique en France, des séjours

d'observation de la faune à bord d'un vieux bateau. Hébergement à l'hôtel ou le plus souvent chez l'habitant. De 2 000 F à 3 500 F par semaine.

## Destination Tanger

Il est des villes tellement ancrées dans l'imaginaire que l'on se demande si elles ont jamais existé et si l'on pourrait les approcher pour peu qu'on ait envie d'en vérifier la réalité. Ainsi de Tanger, plus fréquentée au cinéma et dans la littérature que vraiment visitée.

Une agence prend le pari de lui donner du corps, si l'on ose dire, et entraîne les voyageurs vers cette cité marocaine qui ouvre l'Afrique tout en gardant un goût désuet d'Europe. OTU-Voyage (137, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris. Tél. : 43-29-12-88) y a aménagé un séjour quatre



étoiles au cœur de la ville. Départs en avion tous les vendredis, d'avril à début novembre, à partir de 2500 F.

## Botswana, éden africain

Dis-neuf jours dans le « dernier éden africain », en Botswana, en Afrique australe. Club Aventura (122, rue d'Assas, 75006 Paris, tél. : 46-34-22-60 et agences de voyages) entraîne son monde à bord de véhicules tout-terrain dans la traversée du désert

du Kalahari et la découverte en pirogue du delta de l'Okavango.

L'expédition a pris son envol aux chutes Victoria, où le Zambèze lance ses eaux dans une faille de plus de 100 mètres. Visite des parcs animaliers de Moremi et Chobe. Prix : 18 000 F. Il comprend le vol Paris-Johannesburg-Victoria Falls-Johannesburg-Paris, le circuit en Toyota 4 x 4, l'assistance de deux guides accompagnateurs français, la pension complète, deux nuits d'hôtel et le matériel de camping. Du 3 au 21 juillet et du 4 au 22 septembre.

## Loti à Rochefort

Marin, acrobate de cirque, dessinateur, écrivain, académicien. C'est Pierre Loti. Lire et partir (78, rue de l'Arcade, 75008 Paris, Tél. : 42-65-55-45) propose un voyage à la découverte du grand homme, du vendredi 29 avril au lundi 2 mai. On commence le périple à Paris avec, notamment, une visite de l'exposition Photos et dessins de Pierre Loti, à la galerie Régine Lussan (7, rue de l'Odéon) avant de prendre la route pour Rochefort. Visite commentée de la maison natale, circuit Pierre Loti en Aunis-Saintonge, détour à Brouage et promenade dans l'île d'Oléron seront les points forts de ce bain en littérature.

Le prix (2250 F par personne en chambre double) comprend le transport en autocar, trois nuits en hôtel de catégorie luxe, les repas, l'assistance de quatre conférenciers spécialisés et les billets d'entrée aux sites visités.

## Le Canada à la dure

Pour amateurs de grands espaces, côté Atlantique, côté Pacifique, de part et d'autre des Rocheuses, voici Nouveau Monde (8, rue Mabilion, 75006 Paris, tél. : 43-29-40-40). Signalez un circuit camping au Canada sur la route des trappeurs et des trafiquants de fourrures, en pleine nature sauvage du Québec.



# FELICISSIMO!

En Italie, tout est plus exubérant, plus beau, plus grand, plus sensible, plus fort. Le climat, la mer, les paysages, l'art, la culture et l'accueil, l'inoubliable accueil italien. Demandez toutes les informations à l'ENIT, 23, rue de la Paix, 75002 Paris (tél. 42.66.66.68). Pour la France du Sud, 14, rue de Verdun, 06048 Nice (tél. 93.87.75.81). Bonne nouvelle pour tous les automobilistes : il existe des bons d'essence et des réductions sur les autoroutes.

**L'Italie.**  
Votre cœur y revient toujours.

سكنى من الوطن

Grand Circuit  
Découvrez l'Europe & l'Asie

Le Monde  
GUIDE AIR FRANCE /

QUESTION

D

P

QUESTION

C



هكذا من الاجل

# ENQUETE

## Venise à nouveau propriétaire

**Grand émoi à Venise, où les militaires quittent l'arsenal. Mais alors comment aménager ? Et que construire sur ces lieux qui virent tourner la plus grande entreprise industrielle de la chrétienté ?**

« **R**UE sans sortie. » Le visiteur qui, fuyant le bousculade du centre de Venise, a entrepris d'explorer les *Fondamenta Nuove*, face à l'île du cimetière et Murano, bate sur cet avis en plusieurs langues placardé contre un rempart. Un pont cependant enjambe le canal, douve que flanque comme un haut mur de briques surmonté de merlons : une sorte de couronne en balcon sur la lagune le prolonge à mi-hauteur de l'impressionnante enceinte. Quelques pêcheurs y pêchent. Une voie sans issue n'est pas une voie interdite.

Le voyageur curieux — ce qui à Venise réserve des joies infinies — s'engage donc sur ce qui lui semble un sentier douanier mûr de

chemin de ronde. Il débouche sur un quartier aux allures de petite cité ouvrière. Du nombre des hommes en uniforme qu'il rencontre, il déduit que ce sont là des habitations pour officiers marins. Plus loin, une porte un peu dérobée aux regards et vaguement croulante donne accès à l'intérieur du rempart. Des adolescents y disputent un match de foot sur un terrain cerné d'immeubles ; des grappes de chats prennent le soleil, deux matrones assises sur le pas de leur porte tricotent en devisant, un homme bêche consciencieusement son jardin.

Rien de moins martial que cette périphérie campagnarde de la ville de saint Marc. Et pourtant, on est dans l'arsenal de

Venise, une enceinte militaire ! Comment ne pas songer au *Rivage des Syries* de Julien Gracq ? Il n'est sans doute pas un sur mille des habitants de la cité des Doges qui ait ainsi poussé une pointe au cœur de cette véritable « cité interdite » taillée dans la queue de ce poisson à quot, sur les cartes. Venise ressemble de façon stupéfiante. L'arsenal s'y signale surtout par le vaste plan d'eau de sa « grande darse » quasiment rectangulaire, en parfait contraste avec le labyrinthe des canaux et des ruelles.

Infiniment plus nombreux certes sont les Vénitiens et les touristes qui se sont attardés devant la porte de Mer, l'entrée historique de ce haut lieu de la Sérénissime encadrée par ses deux hautes tours de briques aux cornières

renforcées de pierre blanche d'Istrie, et surtout devant la porte de Terre. Cette admirable construction de la première Renaissance vénitienne est précédée de ses huit statues allégoriques et flanquée et dominée de ces énormes lions qui « symbolisent jadis la « Dominante », comme se dénommait elle-même l'illustre République.

Bon nombre auront aussi pousé les portes du Musée naval, un appendice militaire extérieur à l'arsenal, bien propre à faire prendre les sources d'une telle puissance dont l'orgueil se voit encore ici dans les restes du Bucentore, le bateau de parade des doges. Enfin, sur les centaines de milliers de visiteurs de la Biennale internationale des arts plastiques, beaucoup, sans doute, posent une petite pointe au-delà des fameux jardins napoléoniens, empruntent le pont de bois qui relie si légèrement l'île San-Pietro à la ville, et musardent quelque part sur la place entre le campanile et l'église à coupole. Face à eux, le spectacle le plus suggestif peut-être — avec à nouveau un autre rempart — d'une Venise qui fut reine de l'Adriatique et presque régente de la Méditerranée avant de devenir une simple fabrique à rêves pour les hommes.

Or de ce lieu qui les repousse de toute son enceinte hautaine — et bien entendu de sa garde militaire qui interdit l'entrée de la porte de Terre à toute personne non autorisée, — les Vénitiens vont bientôt reprendre possession. La « loi spéciale » votée en 1984 afin de sauver la lagune des différents périls qui la menacent a, en particulier, prévu un sensible repli de la marine et une remise à la disposition des autorités civiles des précieux espaces ainsi libérés. Des trente-deux hectares que compte aujourd'hui l'arsenal, seul le tiers, nous précise l'amiral Giuseppe Iaccheri, aimable successeur des antiques capitaines *generali da mar*, demeurera dans l'escarcelle de la marine.

### « Une galère par jour »

Compte tenu de ce qu'un autre tiers a déjà été concédé il y a trois décennies à une société de chantiers navals, c'est une belle dizaine d'hectares, y compris un superbe plan d'eau, qui vont revenir à la commune. Fasciné par cet espace longtemps interdit, les Vénitiens interrogés assurent tous que c'est là « un sixième de la superficie de la ville historique ». En réalité, c'est un peu moins de cinquante, mais lorsqu'on sait ce que représente un seul mètre carré en un tel lieu, on conçoit que les esprits divergent.

Le défi est quasiment pour demain : la marine entend bien commencer les travaux nécessaires à son repli avant le milieu de cette année, nous a-t-on confirmé à la base. Que faire alors de l'arsenal ? Que faire de ce lieu qui a symbolisé plus d'un demi-millénaire durant la capacité de projection dans l'immense Méditerranée de la minuscule Venise ? Un endroit d'où, assureraient les propagandistes de la Sérénissime, pouvait sortir « une galère par jour » et qui, en tout cas, au sommet de son industrie, en gardait près d'une centaine en réserve, prêtes à être lancées.

Un espace où, aux côtés d'édifices croulants, figurent encore au moins trois superbes « lieux » : le célèbre Tana, un rectangle de 317 mètres de long sur 21 mètres de large, rythmé par soixante-huit colonnes hautes de sept mètres où la Sérénissime faisait tisser les

cordages de ses flottes et que le monde redécouvrait cet été à l'occasion de la quarante-troisième Biennale, qui y installa sa section pour les artistes de moins de quarante ans ; les *scuoladori*, local où l'on faisait échouer debout les troncs d'arbres destinés à la construction des navires — un décor qui aurait inspiré à Piranesi ses célèbres *Progetti immaginari*, nous assure le capitaine de frégate Zanelli, qui nous guide de façon souriante et érudite dans ce dédale ; et les *gaggiandre*, deux bassins superbement couverts rendus célèbres naguère par Sergio Leone qui y a tourné quelques scènes de son film *Il était une fois l'Amérique*.

### Une floraison de projets

Depuis vingt ans que l'idée flotte dans l'air, et quelques mois qu'elle se précise, les projets de réaménagement de l'arsenal ont naturellement fleuri. Les plus respectueux pour la charge historique et culturelle du lieu : tous les équipements sanitaires, sportifs, ou autres, dont est dramatiquement sous-pourvue la cité des Doges, ont un jour ou l'autre mentalement été installés à l'arsenal ! L'air du temps commande aujourd'hui davantage d'attention au génie propre de l'endroit.

Le débat s'est donc déplacé : dans quel esprit restaurer ? Faut-il que cela devienne un monument dédié à la mémoire de ce qui fut un moment, selon Frédéric Lane (1) « la plus grande entreprise industrielle de la chrétienté, et peut-être du monde » avec ses deux mille à trois mille ouvriers ? Mais cela ne manquerait-il pas d'audace, et ce alors que les dépenses à engager seraient colossales ?

Deux expositions-projets ont ces derniers mois illustré ces pôles antagonistes. La thèse de l'occupation non violente des volumes existants est défendue par M. Romano Chirivi, un architecte qui se passionne pour l'endroit depuis qu'il a achevé en 1970 le premier plan d'atelier contemporain. Quant à celle d'un « réordonnement » d'esprit « post-moderne » et démythifiant, elle a été tout récemment illustrée par un groupe de dix-huit architectes italiens — autrichiens et yougoslaves qui ont choisi de se placer sous la bannière de la *Mittteleuropa*.

Conservé ou bousculé : mais pour quoi faire ? Le conseil municipal n'a encore jamais étudié la question, nous précise le maire de Venise, M. Antonio Caselatti — il est vrai en selle depuis le 15 février seulement après une crise qui a laissé la ville sans timonier cinq mois durant. — mais les idées ne manquent pas. « L'exposition universelle de l'an 2000 », a lancé M. Gianni De Michelis, jeune lion socialiste qui a son fief électoral sur la lagune. « Un musée de l'eau et des machines aquatiques, qui serait à Venise ce que *La Ville est à Paris pour les sciences* », avance M. Chirivi.

**Inoubliable week-end ! au WALDORF ASTORIA DE NEW YORK avec CONCORDE**

Départ le 9 juin sur Boeing 747 Air France. Retour le 12 juin en Concorde, à partir de 14 900 F. Aircom : 93, rue de Monceau, 75008 Paris. Tél. : 45-22-86-46. Téléx 643-780. E. Lic. 175001.

## RÉSIDENCES CAMPAGNE MER MONTAGNE

**COTE LANDAISE**  
MIMIZAN - LANDES 25 km  
MAISON BOURGEOISE  
12 pièces - Parc boisé.  
1 100 000 F.  
Tél. 52-42-43-39.

**COTE D'AZUR**  
CARAVANING RÉSIDENTIEL  
à 8 km des plages. Lots arborés et viabilisés avec ou sans caravane.  
A partir de 75 000 F.  
EUROPAZUR, 182, rue Jean-Jaures,  
83600 FREJUS - Tél. 94-51-45-82.

### SALON DES INNOVATIONS ET DES TECHNOLOGIES APPLIQUÉES AU TOURISME

# VOTRE TECHNOLOGIE NOUS INTERESSE !

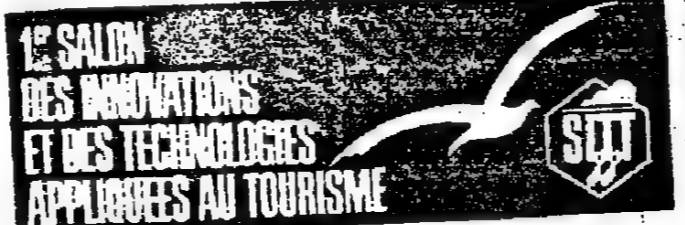
Industriels, entrepreneurs du futur et spécialistes des technologies de pointe, le SITT est fait pour vous ! Une occasion exclusive de transférer vos technologies au monde du Tourisme, des Sports et des Loisirs. De vous ouvrir ainsi des champs d'application nouveaux, une diversification de vos produits, des marchés porteurs. 650 millions de consommateurs européens vous tendent les bras... Aujourd'hui.

RENCONTRONS NOUS !

NUMERO VERT 05 25 35 65

Pour une documentation gratuite, veuillez remplir ce coupon et l'adresser à :  
Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarbes et des Hautes-Pyrénées,  
Commissariat général du Salon : 3, cours Gambetta - 65000 Tarbes.

Monsieur : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_  
Nom de la société : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_



TARBES DU 22 AU 25 SEPT. 88

son ars



WARDAR...  
L'UN...  
L'UN...  
L'UN...

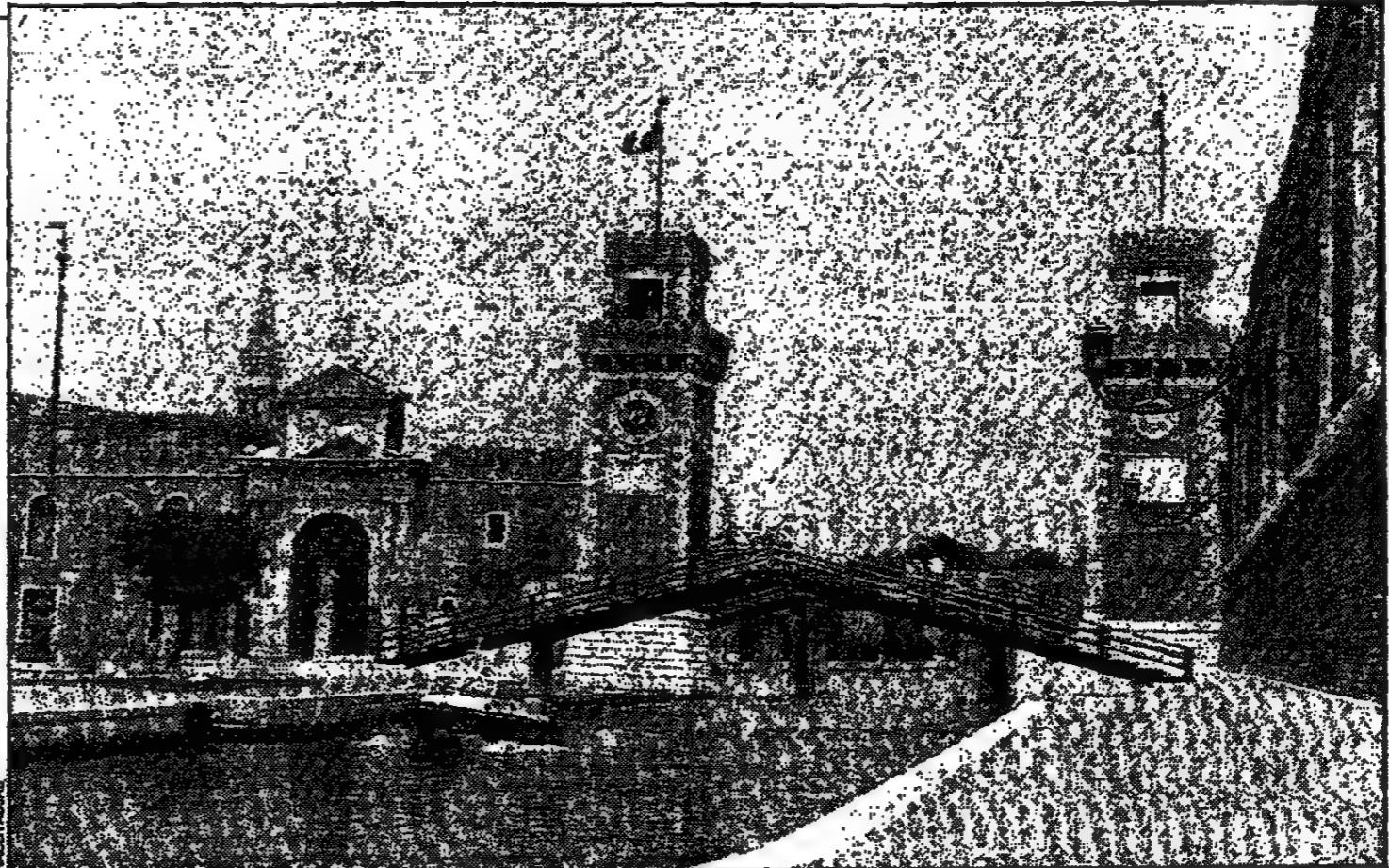
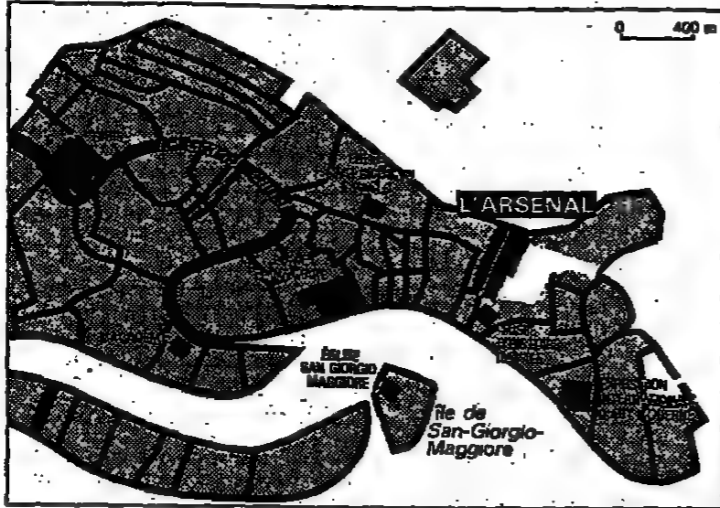
Si vo  
per

AMEROD



propriété

## de son arsenal



Par le passé le même architecte avait imaginé mettre à l'arsenal - Biennale oblige - un « Ensemble international d'art contemporain, une sorte de Beaubourg ».

Il ne pouvait manquer, puisqu'on est dans la péninsule, un projet Fiat. De fait, la grande firme automobile, déjà présente depuis deux ans sur la lagune par ce lieu d'expositions à succès qu'est le palais Grassi, s'est associée à l'Agà Khan, PDG de la chaîne italienne des hôtels CIGA, en vue de créer, assure la rumeur,

un port de plaisance d'une capacité de sept cents aneaux. Le patron de la CIGA est venu visiter l'arsenal il y a quelques mois ; une minutieuse étude des coûts est en cours.

L'hypothèse a fait tourner les sangs des Vénitiens, clochemerlesques comme tous les habitants de la péninsule. Cette fois ce n'était plus seulement l'« étranger » turinois, déjà jugé bien envahissant par son palais Grassi, qui allait débarquer : « Le Turc ne passera pas », a fièrement proclamé un

journal, assimilant hardiment le chef des musulmans ismaéliens à l'ennemi historique ottoman, contre lequel Venise avait, trois siècles durant, assuré la « défense du Levant » !

Seulement voilà : ces « généraux » proposent, outre de gros sous, une capacité d'organisation et de décision dont la vie publique italienne est dramatiquement dépourvue. Pour s'en tenir à Venise par exemple, la destination ultime des ex-grands Moulins Stacchi, dont l'impressionnant

bâtiment se trouve au bord du canal de la Giudecca, est en discussion depuis plus d'un quart de siècle !

### « Bienvenu soit le Turc ! »

Or, nous assure un officier de marine, « à la vitesse où se dégradent les choses dans cette ambiance maritime et lagunaire, il n'y aura plus un seul toit sur un édifice dans dix mois ». Le problème de la restauration de

l'arsenal serait alors résolu par le vide. Et toutes les hypothèses d'utilisation à bon compte de cet espace exceptionnel deviendraient alors plausibles.

« Bienvenu soit le Turc », peut dès lors conclure un de nos interlocuteurs, cependant peu porté sur les marins, « s'il arrive suffisamment tôt pour empêcher l'éroulement définitif de l'arsenal ». Lié, comme tous ses confrères architectes italiens aux mille fils de la « problématique nationale », M. Chirivi nous

déclare au passage son « intérêt limité de perplexité pour la façon déstabilisée, mais somme toute courageuse, qu'ont les Français de prendre à bras-le-corps les problèmes d'urbanisme ». Alors, après Marco Polo en Chine, verra-t-on un jour le Chinois Pei à Venise ?

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Frédéric C. Lasc : Venise, une République maritime, un ouvrage fondamental sur l'histoire de la Sérénissime, Flammarion.

## LE CANADA. 0,19F

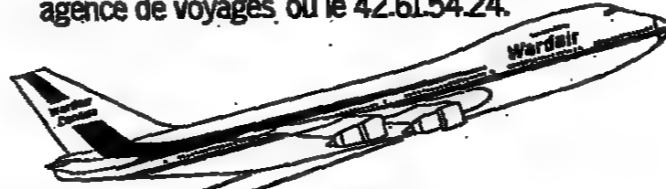
LE KILOMÈTRE/AIR, SERVICES COMPRIS

WARDAIR offre à ses passagers le confort et le sérieux d'une compagnie internationale : la fameuse classe Wardair. Nappe blanche, porcelaine, apéritif, vin et digestif à volonté.

Les trois vols par semaine de Wardair vous emmèneront au pays de l'émotion à partir de 2.100 F soit 0,19F le kilomètre/air, services compris. Si l'envie vous prend de voyager en classe affaires dans une cabine séparée, il ne vous en coûtera que 3.100 F.

\*Base Paris/Montréal aller-retour 11.060 km (tarif au 01/02/88).

Avec Wardair, découvrez Toronto, Montréal, Québec, découvrez le Canada, le pays de l'émotion. Pour vos réservations, contactez votre agence de voyages ou le 42.61.54.24.



WARDAIR HOLIDAYS

## ACCESS VOYAGES

# NEW YORK 2000FAR

	AS	AR
LOS ANGELES	1800	2800
SAO FRANCISCO	1500	2600
MIAMI	1600	2500
CHICAGO	1600	2500
DALLAS	1600	2500
WASHINGTON	1400	2300
ORLANDO	1600	2500
MONTRÉAL	1000	1800
CALGARY	2100	3700
NO DE JARVIS	3440	4830
MEXICO	2500	4300
BANGKOK	3200	4700
STONEY	4200	7800
ANTILLES		2800

### NOUVEAU

réservez et payez votre voyage par téléphone, avec votre Carte Bancaire

ET ENCORE D'AUTRES DESTINATIONS  
 TARIFS INDICÉS EN 1<sup>re</sup> CLASSE ET CLASSE AFFRÉE  
**TÉL: (1) 4013 02 02 ou 42 21 46 94**  
 6, rue Pierre-Lescot - 75001 PARIS - Métro et RER Châtelet-Les-Halles

## Paris-Douala AR 4.115F

sur vols réguliers.

Si vous avez plus de 31 ans, moins de 55 et pas d'enfant, vous avez perdu votre temps à lire cette annonce.

UTA et Cameroon Airlines vous proposent les nouveaux Tarifs Challenge sur Douala et sur Garoua, Paris-Garoua AR 4.035F sur vol direct Cameroon Airlines : 65% de réduction sur les vols verts et 45% sur les vols rouges\*, pour les moins de 27 ans, les familles (parents et enfants, avec au moins 3 personnes voyageant ensemble), les plus

**CAMEROON AIRLINES**

de 60 ans (dès 55 ans pour les femmes).

Renseignez-vous auprès de Cameroon Airlines, UTA ou votre agent de voyages pour bénéficier de nos vols réguliers à prix charter et pour les tarifs au départ de Lyon et Marseille.

\* Tarif au 01/01/88 sous réserve de modification sans préavis. - 95% sur vols verts et 55% sur vols rouges pour les citoyens de moins de 31 ans, les retraités, les religieuses.

**UTA**

## LA SCANDINAVIE À LA CARTE EN TOUTE INDÉPENDANCE

Car-Ferries, chèque-hôtels, chalets, camping cars, avion, circuits auto : toutes les formules faciles pour découvrir les pays nordiques en toute liberté.

Demandez la brochure SCANDITOURS à votre agent de voyages ou à SCANDITOURS 10, rue Amber, 75009 PARIS - Tél. : (1) 47.42.80.80

La qualité scandinave **SCANDITOURS**

# Islande '88

Séjour à la ferme, pêche, randonnées à cheval, camping sauvage, raids, mountain bike, trekking, ornithologie, géologie... en voyages individuels ou en groupes.

Documentation gratuite sur demande à ICELANDAIR 9, bd des Capucines - 75002 PARIS - (1) 47.42.52.26

N. \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

C'est un aperçu du programme que nous proposons en ISLANDE pour vos prochaines vacances



**ICELANDAIR**  
 Info. Minitel : 36.16 code OTISLAND

سكنيا من الاجل



صكنا من الالهي

Aux quatre coins de France

Vins et alcools

En direct du producteur LUSSAC SAINT-EMILION CHATEAU DE LA GRENIERE... 1-Pass DUREUIL, 33579 LUSSAC... TEL. 57-74-64-96. OFFRE SPECIALE...

DOMAINE St-LUC 66300 PASSA AOC Cotes du Roussillon VDN et MUSCAT RIVESALTES BORDEAUX SUPER. Pée TTC...

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

06160 CAP-D'ANTIBES MOTEL ROI SOLEIL 153, bd Kennedy, A 500 m de la mer... 1100 F la sem., 1715 F 2 sem., 3000 F 4 sem. L.o. (sauf juil., août, sept.)...

NICE HOTEL LA MALMAISON 48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE... Hôtel de charme près mer, calme, grand confort...

HOTEL VICTORIA \*\*\* 33, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE... Petit parking, grand jardin, chambre, TV couleur...

Montagne

05470 AIGUILLES-EN-QUEYRAS HOTEL SUPER 2000 Soleil et flore du Queyras... Randonnées accompagnées. Piscine. 159 F par jour, pension complète...

Auvergne Vacances / Détente ! AU FAMILY HOTEL \*\* Ancestral. Piscine. Tennis. Parc 1 ha. Parc. Av. André-Duchaux, 15800 VIC-SUR-CÈZE... Tél. 71-47-58-48.

05490 SAINT-VÉРАН (Haute-Alpes, Queyras) Parc rég. Site classé. Stat. village. Plage. Fond. Plus litz comm. d'Europe, 2040 m... LE VILLARD, tél. 92-45-82-08...

Savoie 74290 TALLOIRES LES PRÉS DU LAC \*\*\* Hôtel neuf ouvert. Dans un parc magnifique au bord du lac d'Annecy... BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62...

Sud-Ouest 24550 VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD AUBERGE LA CLÉ DES CHAMPS \*\*\*NN. Piscine. Practice. Circuit. Pédicure. Équitation 2 km. Toutes chambres, w-c + balcon... Tél. (16) 53-29-94.

Italie RAVENNA Un coin de France sur l'Adriatique HOTEL MARITIMUS 47000 TORRE PEDERANA (RIMINI)...

VENISE HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES \*\*\* (près de Théâtre la Fenice) 5 minutes à pied de la place St-Marc... Réservation : 41-52-32-333 VENISE. Tél. : 411150 FENICE 1.

Suisse

LAC MAJEUR LOCARNO GRAND HOTEL Complètement rénové. Nouvelle piscine. Tennis. Au sein d'un grand parc au centre de la cité... Tél. 19-41/93/33022 - Tél. 846143

TOURISME

Pour tous les randonneurs qui sont aussi des mélomanes... RENARD VAGABOND Vacances « hors-traces » 30, galerie des Beldins, 39100 GRENOBLE... Tél. : 76-40-19-80 et 76-08-14-92.

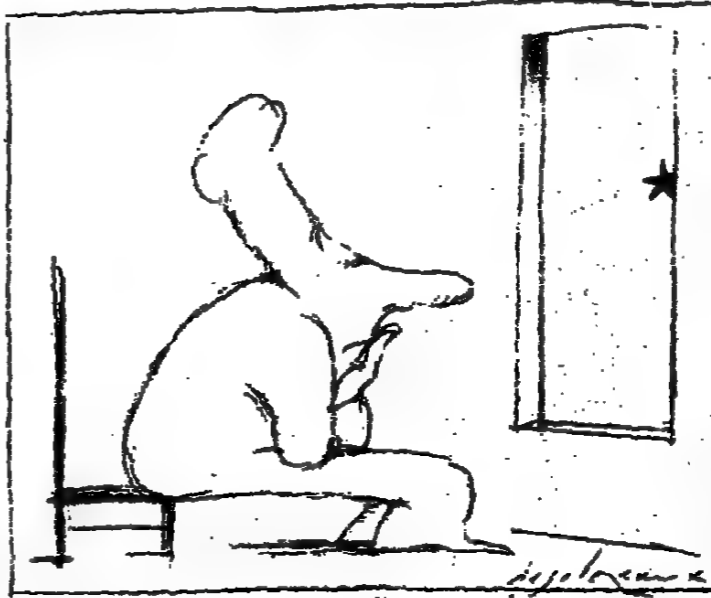
HAUT-DOUBS Séjour enfants été 1988 Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ferme de XVIII<sup>e</sup> s... Cuisine et pain maison. Activités proposées : tennis, vélo, randonnée, pêche, jeux de plein air...

L'ILE DE JERSEY

LA BELLE ANGLO-NORMANDE Au printemps, l'île dévoile ses 116 m<sup>2</sup> de charme... Elle revêt sa robe fleurie, dévoilant ses plages de sable d'or... Dans les pittoresques ruelles piétonnes de Saint-Hélier, la capitale, elle vous tentera par les prix hors taxes de ses multiples magasins...

LA TABLE

Le guide rouge dans le bleu



J'ai, à sa parution, spontanément rendu compte du Michelin 88. Un guide qui fait autorité depuis plus d'un demi-siècle a certes tous les droits mais aussi des devoirs... Ne parlons point, donc, des jugements (fourchettes et étoiles), qui sont d'autant plus suggestifs que, pour se défendre contre l'envahissement des guides d'honneur, le guide de stricte information qu'il veut être et qu'il fut à évidemment bien du mal.

Non ! Ce qui me choque, moi, c'est justement ce manque d'informations quant à ce qui se passe « sur le tas ». Michelin aurait-il moins d'inspecteurs ? Je prendrai pour exemple, tenez, le cinquième arrondissement de Paris. Il y a là la Tour d'Argent (un « trois étoiles » incontestable) et deux « une étoile » : le Dodin-Bouffant et le Miravalle (Gilles Epié). Et puis une douzaine d'autres sans distinction (mais on sait que figurer au guide rouge est bien utile (notamment en ce qui concerne la clientèle touristique)).

restaurants figurent plus qu'honorablement dans les guides concurrents !

La Bûcherie, par exemple (41, rue de la Bûcherie), qui a même classé chez Gault-Millau que le Dodin-Bouffant et une étoile au Bottin gourmand.

Je n'ai rien contre Marty, le Moulin à Vent, le Mange-Tour, mais pourquoi alors ne pas

Gault-Millau) pour avoir reçu le prix Marco-Polo-Casanova du meilleur restaurant étranger.

Un changement de propriétaire est, généralement, l'occasion pour Michelin de réviser sa position : Wait and see ! Bravo. Mais le Clos des Bernardins (14, rue de Pontoise) y demeure en l'état depuis 1988 (je ne suis pas contre) alors que le charmant Petit Navire (14, rue des Fossés-Saint-Bernard), qui navigue depuis des lustres avec grâce, n'a pas cet honneur.

J'ai enfin gardé pour indignation dernière l'ostacisme visant la chère Toutouze. Connaissez-vous dans Paris beaucoup de restaurants proposant une ardoise/menu à 127 francs de très honnête cuisine bourgeoise, des vins à petits prix, un service efficace et amable ? Avec aussi, sous même enseigne, des plats à emporter, providence des gens qui travaillent et rentrent tard le soir ?

Là, je l'écris comme je le pense, le guide Michelin manque à sa mission et montre un vieillissement tragique de ses rouges. Il y a quelque chose qui ne va plus avenue de Breteuil.

LA REYNIÈRE.

Chez Toutouze, 5, rue de Pontoise, 75005 Paris, tél. : 43-26-66-67.

ENSEIGNE

Cru en croix

VOILA sans doute le « vin de table » le plus extraordinaire qu'il soit possible de trouver en France. Un vin exceptionnel à bien des égards et qui pourrait, si rien n'est fait, disparaître demain à tout jamais. Une affaire sérieuse de classement des vins en fonction de leurs qualités.

L'histoire commence au début du siècle avec l'achat, par M. Brossier, du domaine de Bonbecoste formé d'un château moyenâgeux en ruines et de quelques centaines d'hectares de coteaux sur la commune de Calès (Lot), à quelques kilomètres de Rocamadour. L'homme, imprimeur de son état mais curieux de tout, se passionne pour le vignoble. Conséquence de la récente épidémie de phylloxera, celle-ci a alors totalement disparu du Lot. Avec l'aide et le conseil des anciens du cru, le nouveau propriétaire entreprend de planter et de faire son vin. Il réalise ainsi en quelques années un domaine unique, sorte de château du Médoc greffé en plein Quercy, à 300 mètres d'altitude. Vignoble de rouge d'abord, planté en 1906, puis de blanc, en 1928.

Orne hectares au total et le copie conforme des méthodes de production et de commercialisation du Bordelais. Vin d'assemblage de cépages, vieilli en fûts, le « Chateau Bonbecoste » n'a jamais été commercialisé qu'en bouteilles. Grâce à sa clientèle particulière et à

la grande restauration, il jouit pendant plusieurs dizaines d'années d'une notoriété qui n'est pas alors, loin s'en faut, les vins tout proches de Cahors.

L'affaire est florissante. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, elle passionne les critiques gastronomiques anglo-saxons et les premiers viticulteurs californiens. Le Chateau Bonbecoste rayonne, solitaire. Jusqu'en 1973, quand une nouvelle réglementation interdit brutalement l'utilisation de cette « appellation simple », c'est-à-dire non contrôlée.

Ainsi, après plus d'un demi-siècle de bataille au service des « vins fins », le chateau Bonbecoste, dégradé, se retrouve « vin de table », ou encore « vin de pays du département du Lot ». De prestigieuse, l'étiquette devient réglementaire, c'est-à-dire insignifiante. Les armes du château disparaissent et c'est à peine si l'on concède à M<sup>me</sup> et M. Félix Brossier l'autorisation de mentionner son existence.

Le vin, lui, ne change pas mais les vignes vieillissent. En 1983, une nouvelle réglementation impose l'arrachage de certains cépages comme le gamay rouge tanninier ou le grand noir de la Calmette. A Bonbecoste, on arrache deux hectares. « Vin de table », l'ex-château Bonbecoste n'a plus droit à la chapelle à laquelle ont aujourd'hui recours la quasi-

totalité des vins d'appellation d'origine contrôlée.

De l'ancien domaine viticole, il ne reste aujourd'hui que 4 hectares de coteaux bien orientés. Trois de blancs (semillon, sauvignon et muscadelle) et un de rouges (cot et merlot notamment). La situation géographique, une technique qui n'a jamais varié depuis le début du siècle et des rendements incroyablement bas (moins de vingt hectolitres) confèrent à ces vins des caractéristiques uniques et exceptionnelles.

Traditionnels, totalement inclassables, ils ont des allures étrangères de bordaux antiques élevés en altitude sur le sol du causse. Une véritable anomalie oenologique et commerciale (ils sont vendus 20 francs la bouteille) ; une hérésie tout à fait remarquable dont notre patrimoine, certes, aurait pu se passer, mais au moins que ce vin n'ait « mérité ni cet échec d'honneur, ni tant d'indignité ».

JEAN-YVES MAU.

M<sup>me</sup> et M. Félix Brossier, chateau de Bonbecoste, Calès, 46350 Payrac, tél. : 65-37-95-83. A signaler aussi, toute proche, une autre anomalie : l'absence, dans tous les guides gastronomiques, du « Relais de Saint-Arnaud » (place du Vieux-Puits, Rilhac, 46350 Payrac, tél. : 65-37-95-00), une maison absolument exquisite et une table en tout point remarquable.

MIETTES

À Versailles... Avec les hurlements aujourd'hui baptisés « miettes », on ne s'entend plus manger... C'est pourquoi Gérard Vité (Les Trois Marches, à Versailles) a décidé de fermer exceptionnellement les 21 et 22 juin en raison du concert donné à 18 h par le groupe Pink Floyd. En revanche, il sera ouvert le dimanche 22 mai et le dimanche 29 mai (rites des miettes). Belle occasion pour les enfants sages de cueillir leur tétine et d'entendre maman se régaler. Renseignements : M. Devries, tél. : 39-60-13-21.

Bangkok à l'heure des Haïles de Paris... C'est le restaurant Au pied de Cochon, en effet, qui a été choisi par le célèbre hôtel The Regent pour une quinzième gastronomique française en Thaïlande. Le fameux pied grillé arrosé de sauce soja, mais aussi la sauce de pot au feu et les tripes figureront à la carte avec la gratinée de rigueur.

En hommage à Georges Gerin, ce grand chef oublié de la

rue Lagrange il y a un quart de siècle, Besson, qui fut son élève, propose un menu-dégustation exceptionnel. Gérard Besson, 5, rue du Coq-Héron. Tél. : 42-33-14-74.

« Grappe 1988 ». C'est le titre d'un annuaire des vigneronnes et professionnels du vin, outil indispensable à ceux qui aiment et surtout veulent connaître le secret du vin. Œuvre de trois bons sommeliers : Hervé Bizeul, Philippe Faure-Brao et Didier Durau.

Zouffingue. — Ce petit village à la frontière du Luxembourg avait 600 ans restaurant distingué par le Sottini gourmand, Le Lorraine (60, rue Principale, 57330 Zouffingue). Un Sottini gourmand vient d'y découvrir Le Romanus (53, rue Principale), s'y régaler d'un onglet aux anchoises (menu gastronomique à 170 F). Recommandé aussi par un lecteur, Le Cheval blanc (rue de Lavel, 53170 Meilly-du-Maine).

En hommage à Georges Gerin, ce grand chef oublié de la

INDEX DES RESTAURANTS Spécialités françaises et étrangères

Table listing various restaurants and their specialties. Columns include: AUVERGNATES (ARTOIS ISIDORE BOUZEYROL), PAELLA (EL PICADOR), LYONNAISES (LA FOUX), SABLADAISES (LE SABLADAIS), SUD-OUEST (LE PICHET), HONGROISES (LE HONGROIS DE PARIS), ITALIENNES (L'APPENNINO), INDIENNES-PAKISTANAISES (MAHARAJAH), MAROCAINES (LA BONNE TABLE DE FES), BRETONNES (TY COZ), VIETNAMIENNES (NEM).



# WEEK-END

## Crimes chics

On croit pouvoir passer une fin de semaine agréable dans un hôtel avec confort et étoiles, et puis voici que des assassins se mettent à l'ouvrage : « murder party ».

« **M**ONSIEUR, répondez-moi franchement : avez-vous vu quelque chose ? »

D'abord, interloqué, le concierge de l'hôtel Royal de Deauville reprend vite ses esprits. « Non, madame, répond-il le plus sérieusement du monde. Personne n'est passé ici. »

Bon, fait alors la cliente, en proie à une intense agitation. C'est donc qu'il est sorti par derrière. Et elle disparaît, une main plongée dans son sac. Il a semblé au portier qu'elle y dissimulait une arme. Mais peut-être n'était-ce qu'une illusion.

Le temps de quelques week-ends par an, le personnel des hôtels de la chaîne Lucien Barrière ne s'étonne plus de rien. D'étranges réceptions se déroulent dans les salons, de sombres complots sont ourdis dans les chambres et les cadavres pleuvent sur les trottoirs ou dans les caves du casino. Bref, le fantôme d'Agatha Christie rôde dans les couloirs. Depuis un an, Deauville accueille en effet les amateurs de « week-ends mystère ». La formule, lancée avec succès il y a quelques années en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, y a été introduite à l'initiative du directeur du Royal, M. Christian Meunier.

Le principe est simple et le rite immuable. Une trentaine de personnes, mélangées aux autres clients de l'hôtel, arrivent le vendredi, en fin de journée. Un cocktail est organisé pour leur permettre de se rencontrer. La plupart sont d'authentiques clients, mais un certain nombre de comédiens se sont placés parmi eux, qui vont suivre pendant trois jours les grandes lignes d'un scénario soigneusement préparé à l'avance. Un crime, peut-être plusieurs, seront ainsi commis, et c'est, aux

invités que reviendra le soin de démêler les fils de l'intrigue, de découvrir le coupable et de révéler son mobile.

Ce jour-là, tout commence au bord de la piscine. Le cocktail d'accueil bat son plein quand une jeune femme s'écroule, précipitant dans sa chute l'un des invités dans le bassin. Les convives apprennent la nouvelle de son décès au cours du repas qui suit. A cette annonce, une jeune femme a du mal à contenir son émotion : elle avait parlé à la victime cinq minutes avant le drame. Mais, contrairement à toute attente, cette participante impressionnable se révélera être une authentique cliente et non une comédienne.

Le lendemain, c'est au restaurant du Casino que l'un des convives sera trouvé entre deux rangées de bouteilles, un stylet planté en plein cœur. Qui a tué et pourquoi ?

### Le directeur menottes au poignet

L'intérêt du jeu repose autant, on l'aura compris, sur la qualité de l'intrigue que sur le degré d'implication des participants. Sur ce dernier point, pas d'inquiétude à avoir. Pendant tout le week-end, chacun se pique au jeu, recherche les indices et tente de confondre les suspects ; avec un bonheur inégal, certes : n'est pas Hercule Poirot qui veut.

Ainsi une détective amateur n'avait-elle pas trouvé de meilleur confident pour l'aider dans ses recherches que... l'assassin ! Souvent, d'authentiques clients sont sommés de se démasquer au bout de trois jours par le reste des participants, ou pis, d'avouer leurs crimes. Quant au directeur adjoint de l'hôtel, présent tout au long de l'enquête, c'est sans doute menottes aux poignets qu'il achè-

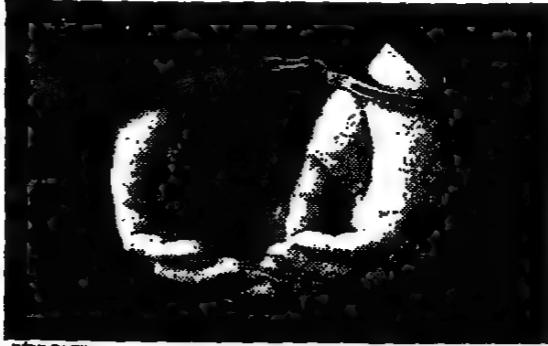
verait ses week-ends si le dénouement final ne venait l'innocenter. Dans un tel contexte, chacun finit en effet par être suspect aux yeux de tous et c'est de l'ambiguïté entre fiction et réalité que naît le côté divertissant de l'exercice.

Cette ambiguïté, les comédiens engagés pour l'occasion la vivent également. Tandis que les clients jouent leur propre rôle, il s'agit pour eux d'interpréter bien plus qu'une simple pièce. « Être au milieu des gens, devoir improviser dans les situations les plus inattendues tout en étant en permanence sur le fil du rasoir, voilà le vrai défi », confie Gérard Morales, concepteur de scénarios, réalisateur et comédien professionnel, qui pense développer la formule en organisant des « murder parties » pour le compte d'entreprises et de particuliers.

Il est vrai qu'il y a là un créneau pour l'animation de séminaires, de vacances ou même de soirées qui n'a pas échappé à Nicolas Clifford, le patron de Blyth & Cie, ni à l'équipe d'Intelligence Service, les deux sociétés spécialisées dans le genre auxquelles les établissements de Deauville ont fait successivement appel (1).

Pour M. Meunier, ces « murder parties » sont l'une des illustrations des formules modernes d'hôtellerie. « Le client, explique-t-il, n'attend plus simplement un lit dans une chambre bien décorée et un service de qualité. Il faut lui fournir en plus un éventail d'activités. »

C'est la raison pour laquelle la chaîne Lucien Barrière (sept hôtels de luxe, trente-deux restaurants, sept night-clubs et sept casinos, 445 millions de chiffre d'affaires) a lancé depuis quelques années des formules de séjour « à thèmes », allant du « historique » (fréto, Louis XV ou costumé) au séjour pour mélomane, baptisé



RENA DAZIN

« moments musicaux », en passant par le forfait sportif (golf ou tennis), les semaines gastronomiques ou les stages de décoration florale.

Dans le cas d'une station comme Deauville, les avantages sont encore plus évidents. Attirée par une formule « à thème », la clientèle est moins susceptible de se raviser quand les conditions climatiques sont incertaines. Or en saison, l'occupation de l'hôtel varie de cent cinquante à trois cent vingt chambres le samedi-matin, selon qu'il fait beau ou non. Les formules thématiques constituent ainsi une véritable garantie contre le mauvais temps et assurent un taux de remplissage minimum le week-end, de la même façon que les séminaires d'entreprises fournissent une fréquentation minimale en semaine.

D'autres formules sont en projet, en particulier des week-ends boursiers où des professionnels viendraient donner aux participants des conseils pour faire fructifier leur capital : une difficile cohabitation en perspective... avec les fanatiques de la roulette ou des courses de chevaux.

L'hôtellerie de luxe ne prend-elle toutefois pas un risque pour son image de marque avec une formule comme la « murder party » ? Pas pour Lucien Bar-

rière, qui y voit surtout un clin d'œil, une façon divertissante de créer l'événement et de prolonger la saison. Des « week-ends mystère » seront donc organisés régulièrement à Deauville (2), en attendant une éventuelle extension de la formule dans les autres établissements du groupe.

Pas question toutefois que le jeu vienne perturber le service de l'hôtellerie traditionnelle : le nombre de joueurs est limité à une trentaine, à la fois pour préserver l'activité normale de l'établissement et pour assurer aux participants une prestation justifiant le tarif respectable de 3 000 F par personne pour trois jours, en pension complète.

Lucien Barrière s'est donné quelques années pour assurer en France le succès de la formule. « En bon Français pragmatique, assure-t-il, je sais que nous sommes trop réalistes pour jouer le jeu comme les Anglais. » Voire... Le bouche-à-oreille fonctionne déjà et les amateurs de jeux de rôle sont nombreux. Le crime pourrait payer plus vite que prévu...

BERNARD SPITZ.

(1) Intelligence Service, tél. : 46-34-22-94 et 45-01-29-25 ; Blyth & C°, tél. : 46-33-02-00.  
(2) Pour tous renseignements : Hôtel Royal à Deauville. Tél. : (16) 31-88-16-41.



JACQUES GRAND

### Meurtres à domicile

Les amateurs d'émotions fortes qui n'auraient pas la possibilité de consacrer tout un week-end à exercer leurs talents de détective peuvent trouver une consolation grâce au jeu de société. Schmidt International propose des « murder parties » en coffret soigneusement organisées à l'avance. L'acheteur n'a plus qu'à adresser à ses amis les invitations fournies dans la boîte.

Dans *Vol de nuit pour la mort*, les huit participants sont les passagers d'un Zappalo en route pour Rome. Un crime a été commis la nuit précédente. Le coupable se trouve forcément parmi eux. Au long de la soirée, en échangeant les indices et les informations contenues dans la lettre « confidentielle » qui a été remise à chacun d'eux, les joueurs vont tenter de résoudre l'énigme. A la fin de la nuit, l'enveloppe contenant la solution est déscellée et le mystère révélé aux participants qui auront été producteur flamboyant, comédien à la dérive ou comtesse aventurière.

Autres titres disponibles : *Qui a tué Max Duval ?*, un meurtre sur fond de courses hippiques, et *Le Dernier Chance*, un scénario criminel au sein d'une secte religieuse.

Paris Bangkok en 12h30 tous les jours.

**Thai** Plein ciel avec Thai. tous les jours au départ de Paris.

123, av. des Champs-Élysées 75008 PARIS - Tél. 47.20.86.15 - 6, av. de Suède, Park Hotel 06012 NICE - Tél. 93.16.27.77

ARC

**LA CROIX DU SUD**  
5, rue d'Amboise, 75002 PARIS  
Tél. : (1) 42-61-62-70 - Licence A 681

DECouvrez  
LA NOUVELLE-ZELANDE

VOYAGE UNIQUE  
12 novembre au 13 décembre 1988  
Tout compris en demi-pension.  
33 500 F

**MONTAGNES & DÉSERTS**

SAHARA, DÉSETS, SAPOC, YEMEN, CRÈTE, KENYA, ARCTIQUE

VOYAGES A PIED  
EXPÉDITIONS

**NOMADE**  
L'AVENTURE

50, av. des Trinités - 75017 Paris - Tél. 43-42-43-43

**Aller en Finlande, c'est renaître**

Il y aura le soleil presque sans arrêt dans le ciel. Juste devant vous l'un des 180 000 lacs de Finlande, ourlé de sable. Au-dessus passeront les grands oiseaux du Nord et à perte de vue, tout autour, ce sera la forêt. Vous serez comme un Robinson, attentif, aux bruits silencieux de l'air, de l'eau et du feu que vous allumerez le soir. Vous ne vivrez plus hors de la nature, mais en elle, vous y respirant chaque jour davantage.

Au grand Nord, en Laponie, vous aurez le sentiment de posséder le monde à vous tout seul, tellement l'espace y est grand et vierge : les rennes y sont toujours plus nombreux que les hommes.

Venez : nos « paquebots-ferries » ont le luxe et le raffinement des transatlantiques. D'Allemagne de l'Ouest en Finlande ou de Suède en Finlande :

Finnjet - Silja Line (Scanditours) ;  
de Suède en Finlande : Viking Line (Bennett Voyages).

Office du Tourisme de Finlande, 13 rue Aubert, 75009 PARIS  
Tél. : 42 66 40 13 Minitel 36 16 Finlande

Nom .....  
Adresse .....

**Finlande**  
naturellement vôtre

Barry, Maybury, art

**En Norvège**  
la nature est reine, tranquillement

Un pays humain où les êtres et les choses sont en accord avec la nature.  
Les mille facettes de la mer et de la montagne : fjords, côtes escarpées, vallées verdoyantes avec cascades, forêts sauvages, glaciers...  
En avion, en train, en bateau ou en voiture vous vivrez la vraie nature tout en appréciant les loisirs et l'accueil des Norvégiens.

Pour obtenir une documentation complète sur la Norvège, les moyens d'accès, les différentes formules de voyage et de séjour, renvoyez ce coupon accompagné de 10 F en timbres à Mailings Express-Norvège, B.P. 221, 75003 Paris Cedex 03.

Prénom, Nom, Adresse, Code Postal, Ville, Téléphone

Si vous avez un Minitel, composez le 36.16 Code d'accès OTNOR ou VOYAGEI.

سكزا من الاصل







VOILE : transatlantique en solitaire

Répétitions générales au large de La Trinité

Les skippers qui vont participer au mois de juin à la transatlantique britannique en solitaire ont effectué un galop d'essai lors du Trophée des multicoques qui a eu lieu jusqu'au dimanche 17 avril, à La Trinité-sur-Mer (Morbihan). Six trimarans, fin prêts, ont rivalisé dans la brume, pour laisser la victoire finale au semi-catamaran Jet-Service.

Les skippers qui vont participer au mois de juin à la transatlantique britannique en solitaire ont effectué un galop d'essai lors du Trophée des multicoques qui a eu lieu jusqu'au dimanche 17 avril, à La Trinité-sur-Mer (Morbihan). Six trimarans, fin prêts, ont rivalisé dans la brume, pour laisser la victoire finale au semi-catamaran Jet-Service.

Les skippers qui vont participer au mois de juin à la transatlantique britannique en solitaire ont effectué un galop d'essai lors du Trophée des multicoques qui a eu lieu jusqu'au dimanche 17 avril, à La Trinité-sur-Mer (Morbihan). Six trimarans, fin prêts, ont rivalisé dans la brume, pour laisser la victoire finale au semi-catamaran Jet-Service.

LA TRINITÉ-SUR-MER Correspondance

La brume noie le port de La Trinité-sur-Mer. Les multicoques qui participent à la neuvième édition du Trophée défilent doucement une eau grise pour gagner la zone de parcours. Dans les arborescences des remorqueurs, ils sont six skippers à voir dans cette parue de près la ligne amorceuse des brouillards qui les attendent au large de Terre-Neuve. Ils n'ont fait le départ par La Trinité que pour tester les trimarans refaits sur les quais de la Trinité qui ont été plus belle des transats, la C-Star, qui relie Plymouth (Angleterre) à Newport (Etats-Unis). Le 5 juin, ils seront seuls avec un océan comme terre d'aventure et d'angoisse. Pour l'heure, sept ou huit équipiers les réchauffent de leurs plaisanteries mais ne parviennent pas à les distraire tout à fait de leur objectif ultime.

Les voiles aux teintes mordorées grimpent par à-coups. Les équipiers, fournis ouvriers au déhanchement de cocottes, s'agitent sur les filets verts qui lient les coques des trimarans. Le départ de ces petits circuits en bois, sur can ligne et par vent modéré, approche. Les six skip-

pers savent que bientôt ils obtiendront des demi-réponses à de vraies questions. Après trois jours, le verdict est éloquent. Chacun trouve matière à se réjouir ou à ne pas désespérer, raison d'être de ces bancs d'essai d'avant-saison.

Le vainqueur ne l'est pas tout à fait. Jet-Service mesure près de 23 mètres. Il ne s'aligne donc pas au départ de la transatlantique qui accueille que ces bateaux de 18,28 mètres qui, à La Trinité, lui ont mené la vie dure. A défaut, Roger Caille, le PDG de Jet-Service qui, au sein de l'association de sponsors qu'il préside, veille jalousement sur l'avenir de son bateau, a assigné à ses troupes un objectif radical : la traversée de l'Atlantique d'est en ouest en moins d'une semaine.

Le souci de sécurité

L'actuel détenteur du record, Philippe Poupon, croisière peut-être les vols de Jet-Service sur leurs catamarans un spinnaker frappé d'un cheval ailé. La gestion de projets complexes, avec des équipes pluridisciplinaires, peut au fil spirituel d'Eric Tabarly. Poupon ne jure plus que par les épreuves en solitaire.

Ses nouveaux trimarans est un modèle de préparation et de confort. A se demander si, pour tester ses forces, il n'aurait pas de traverser en se bloquant le plus possible dans sa cabine, confiant dans ces « robots de mer » que sont les carroubiers de voiles d'avant et les pilotes automatiques. A La Trinité, Poupon a chahuté d'un peu près les cailloux de la baie. Son bateau en porte quelques stigmates. Pourtant, il a de quoi rester optimiste : l'hypothèse architecturale est levée.

Pleury-Michon IX est le dernier d'une portée de trois trimarans inventés par le même concepteur, Nigel Irens. Surbaissés comme des Porsche, ces bateaux extrêmement nerveux avaient la mauvaise habitude de jouer les sous-marins dans les vagues. Olivier Moussy et Mike Birch, qui ont entraînés les deux premiers modèles, en ont fait les frais lors de la course La Baule-Dakar. Ces pêcheurs de jeunesse ont été corrigés. Les flotteurs ont subi une chirurgie esthétique radicale.

Malgré ces dernières productions d'Irens continuent à manifester une vraie tendresse pour les vents moyens. Birch, le Canadien, l'ancien directeur de chez L'Américain, le maître-à-gauche du grand Jet-Service. Le maître-à-gauche qui a conservé quand Poupon et Moussy

ont cédé à la prudence l'y a aidé. D'ordinaire sobre et conservateur dans ses choix, Birch se risque dans une voie qui a sans doute causé la perte de Lolo Caradee, lors de la Route du Rhum en 1986.

Cette disparition comme celle de Daniel Gilard, lors de La Baule-Dakar 1987, l'estent les démarches des skippers d'une gravité et d'un sens des responsabilités plus affirmés. Les choix de matériel sont extrêmement réfléchis, et la sécurité demeure un souci constant. Les skippers ne se contentent plus d'utiliser pour la construction de leurs bateaux le carbone et le titane, comme le nouvel Elf-III mené par Jean-Marcel. Ils ont pris en main le développement de mini-canoës de survie individuels, portables à la ceinture, et d'injecteurs de détresse fixés au poignet.

Les skippers s'approchent de la maturité mais leur sport peine à y parvenir. Relégués au cimetière marin, les maxi-catamarans de 26 mètres alimentent certaines nostalgies. Il est parfois difficile de se résoudre à regagner. Maniables et fonctionnels, les nouveaux trimarans de 18 mètres sont les réponses à l'inflation des budgets et des risques.

LUC LE VAILLANT.

EQUITATION : raid Chalon-Paris

Ménager sa monture

Daniel Chambon, sur Omyra, a remporté, vendredi 15 avril, à Fontainebleau, le premier raid d'endurance équestre Chalon-Paris-Saône-Paris, une course de 350 kilomètres en cinq étapes qui avait réuni onze cavaliers.

BIDULE est une brave bête. Ce cheval brun à l'air mélancolique ne sera jamais Oury ou Jappeloup. Mais son mérite n'est pas mince : il est le seul à n'avoir jamais été arrêté, même momentanément, par les vétérinaires tout au long de la course. Même le vainqueur, Daniel Chambon, champion de France en titre de TREC (Techniques de randonnée équestre de compétition), dut mettre pied à terre pendant quelques kilomètres au cours de la quatrième étape. Son cheval avait été pris d'une légère boiterie au départ d'un sentier caillouteux du Morvan. Malgré les pénalités endurées à la suite de cette neutralisation, Daniel Chambon a pu maintenir le dernier jour une avance suffisante sur son suivant, Jean-François Cousson sur Cheyenne.

La fatigue des cavaliers comme des chevaux attestait, à l'arrivée, que ce premier « Chalon-Paris-Express » n'était pas une simple randonnée. « Contraintement aux raids équestres d'endurance classiques qui se disputent sur deux jours ou maximum le long d'itinéraires balisés, les concurrents sont partis pour cinq jours avec une carte d'état-major en main », explique Didier Cornaille, l'organisateur de l'épreuve.

Chaque soir, au hibouac, sur la palette d'une bergerie ou dans une

grange de ferme, il y avait briefing. Le directeur de course donnait quelques indications sommaires sur l'itinéraire du lendemain, seule concession faite aux habitués du TREC, une épreuve de pure orientation, mais courue sur une journée. Endurance, sens de l'orientation, ce type de raid nécessite de surcroît une parfaite connaissance de sa monture, puisque les concurrents sont aussi jugés sur la régularité de leur progression. Le matin, chaque cavalier choisit une moyenne horaire pour l'étape ; elle est inscrite sur son carnet de route et vérifiée au hasard de contrées volantes.

A mi-chemin du tourisme équestre et des épreuves d'endurance, ces raids au long cours retrouvent l'engagement dont ils bénéficiaient au début du siècle ? Les gazettes sportives de l'époque racontent de folles courses entre Sarrebruck et Rome, Vienne et Paris, ou encore entre Paris et Moscou. Officiers français et allemands rivalisaient de pugnacité, des chevaux mouraient d'épuisement pour l'honneur d'une garnison. Aujourd'hui, la santé du cheval est prioritaire, et la compétition est accessible à tous, même si la première édition du Chalon-Paris-Express a montré qu'on pouvait renouer avec l'épopée au cœur de la France profonde. Certains soirs, des concurrents égarés n'ont rejoint l'arrivée qu'après minuit. Paris-Dakar en pays morvandais !

Didier Cornaille envisage de créer un circuit d'épreuves comme celle-ci à travers la France avec les concours des associations régionales de tourisme équestre les plus dynamiques.

J.-J. B.

LES HEURES DU STADE

Table listing various sports events: Athlétisme (Marathons de Budapest), Football (Coupe de France), Haltérophilie (Championnats d'Europe), Motocyclisme (Championnat du monde), Rugby (Championnat de France), Tennis (Open de Monte-Carlo), Cyclisme (Amstel Gold Race).

TENNIS : à l'occasion du Tournoi de Monte-Carlo

Les vingt ans de l'Open



Laver pour faire la grimace : numéro un au classement mondial, premier sur les listes des gains (12 millions de dollars), il est aussi le premier auquel agents et commanditaires réclament une fortune (7 millions de dollars) en dédommagement de contrat rompu. Le revers de l'Open ?

rement, selon lui, l'esprit d'auto-évaluation. « Si un joueur nuit à l'image du sport, c'est aux autres de lui dire. Vigorisme. »

En revanche, pour les anciens champions, il était sans pitié. « Ceux d'avant-guerre se croient plus forts que tout le monde. Pas moi. Le jeu a progressé, je suis admiratif devant le spectacle du tennis actuel. Ça va vite, très vite. La puissance de frappe est bien plus grande maintenant. Cela provient du progrès dans la préparation physique et dans le perfectionnement du matériel. Avec les matières composites, les tamis agrandis, la frappe est plus lourde et un centrage approximatif, notamment à la volée, est pardonné. Le seul domaine relativement faible est celui de la tactique dans l'échange, on cherche le K-O à chaque coup, donc on réfléchit moins. »

La balle va plus vite. Les rencontres aussi. Le tie-break, instauré en 1971 à huit jeux partout, et ensuite en 1979 à six jeux partout, raccourcit les luttas et crée des mini-drames à l'intérieur des matches. La rationalisation et le rendement touchent désormais la préparation physique et mentale et l'exploitation de chaque instant de la vie d'une vedette qui possède les moyens de voyager entouré de gardes du corps, de soigneurs, d'impressionnistes, de secrétaires, de diététiciens et, selon les cas, de la femme et des enfants ou d'une ribambelle d'animaux domestiques. Son rang dans la hiérarchie des résultats, et donc sa valeur marchande, est établie depuis 1973 par ordinateur. La machine a remplacé un panel d'experts qui fixaient le rang des joueurs comme un groupe d'anciens champions nomment encore le champion du monde à la fin de l'année.

Personne sans doute ne représente mieux l'avenir ambigu des stars du tennis, après deux décennies d'époque open, que l'actuel numéro un mondial, Ivan Lendl. Athlète complet, intelligent, volontaire, Ivan est le self-made man par excellence. A force d'abnégation, il s'est construit. Il est devenu un modèle pour beaucoup de ses pairs. Le voilà maintenant taquiné par la tentation du pouvoir absolu. Lendl a rompu avec ses anciens agents, ProServ, pour fonder Spectrum Sports, sa propre compagnie de promotion. Actuellement, il a deux procès sur les bras. L'un intenté par ProServ, qui réclame 7 millions de dollars pour rupture abusive de contrat, et l'autre, pour 5,5 millions de dollars, intenté par VHS Production, pour le non-tournage d'une vidéo d'entraînement.

Le premier souci de la troupe professionnelle de Jack Kramer avait été de savoir, non pas si les vestiaires étaient luxueux, mais s'il y avait bien des vestiaires...

MARC BALLADE.

2 HEURES POUR SEDUIRE. DE 50 A 2000 COPIES COULEUR RECTO-VERSO EN 2 HEURES. RAPIDOCOLOR.

RENAULT ÉTOILE. REPRISE 5000 F\* 7000 F\*\* MINIMUM. SUR 80 OCCASIONS DE LA GAMME RENAULT TI.

Les stars de la raquette se disputent 500 000 dollars sur les courts du country club de Monte-Carlo. L'occasion d'un anniversaire pour le tennis : il y a tout juste vingt ans avait lieu en Angleterre le premier tournoi open. C'était le 16 de l'année dernière. Les champions ont gagné des millions. Mais qu'a gagné le jeu ?

Quel événement sportif important participait à la fois Rod Laver, Stanley Mathews et l'inoubliable arrière du quinze gallois, JPR Williams ? Il est lieu dans une station balnéaire anglaise il y a vingt ans jour pour jour.

Stanley Mathews n'était que M. Mathews, fils de Sir Stanley et tennisman junior promotion. JPR était alors, avant de se lancer avec la ferveur que l'on sait dans le rugby, champion de tennis junior du pays de Galles. Ces destins croisés de deux légendaires marquèrent le premier tournoi de tennis ouvert aux professionnels comme aux amateurs. Le British Hard Court Championship démarra le 21 avril 1968 et tout un sport changea d'âme.

Le gaucher britannique Mark Cox, aux boncles bleues, BCBG, qui travailla plus tard pour la BBC, et sortit successivement Pancho Gonzalez et Roy Emerson. Il devint ainsi le premier amateur à battre un professionnel en compétition officielle. Gonzalez, l'ombreuse, toucha 400 F. Malgré consolation pour le plus authentiquement téniste, le plus exploitivement colérique des champions, Gonzalez marqua Wimbledon l'année d'après par sa victoire marathon sur Pestercil. Cent douze jeux à quarante ans. Une somme de rage évacuée enfin au grand jour, de puissance féminine déployée sous l'œil de la télévision après dix-huit ans sur le petit circuit professionnel peuplé d'immenses talents (par l'Américain Jack Kramer). Les plus grands joueurs de la planète y servaient et volaient sans relâche, dans des arènes de fortune qui disparaissaient sitôt la dernière balle frappée. Souvent ils jouaient devant des poignées de spectateurs. Kramer, Gonzalez, Segura, Sedgeman, Hoad, Rosewall et compagnie vendaient leurs talents sans passer par les subterfuges de l'antennisme marocain. Ce furent des précurseurs au large.

ouvert à tous. Juillet 1960 : la Fédération internationale rejeta l'idée.

En août 1967, comme un défi et une préfiguration, un tournoi professionnel sur invitation fut mis sur pied. Huit joueurs banals du court central depuis leur passage chez les professionnels y prirent part. Parmi eux : Laver, Emerson, Bucholtz et Rosewall, qui y remporta son seul titre en simple sur le central de Wimbledon. Le tournoi fut parrainé par la BBC, pour l'événement de la télévision en couleurs (préfiguration s'il en fut du devenir du tennis).

La balle va plus vite

La fédération britannique, accablée, obéa et, comme à contrecoeur, la Fédération internationale s'inclina à son tour, laissant à chaque pays son autonomie de décision. Souvent taxé d'immobilisme et de suffisance, le All England, dans un moment crucial, avait su devancer son époque pour mieux l'épouser.

Dans cette année de chambardements en tout genre que fut 1968, où nous avons vu Ken Rosewall remporter à trente-quatre ans les Internationaux de France face à Laver, l'accélération a été brutale. Et d'abord pécutairement. Lors du

premier Wimbledon open de 1968 (où Laver triompha de Tony Roche), la dotation fut de 47 000 dollars. Celle-ci représentait 1,2 % de la dotation de 1987 (3,9 millions de dollars). Les gains annuels des vedettes actuelles de la raquette représentent au moins trois fois le montant des gains de carrières enregistrés par des champions tels Laver et Rosewall, qui opéraient la jonction entre deux époques et deux modes de vie.

« Quand nous parlons entre nous, dit un jour Rod Laver, trois sujets surgissent : l'argent dans le jeu, le comportement des joueurs, la valeur technique relative des époques différentes. » Pour Laver, si les montagnes de dollars dans le tennis le laissent rêver et lui procuraient un placement rétroactif au niveau du portefeuille, l'argent n'était que le reflet d'un sport devenu spectacle planétaire, dont les vedettes côtoient celles du show-biz et possèdent des comptes bancaires qui s'alignent sur ceux des stars du rock.

Le comportement de certains joueurs le laissait simplement perplexes. « Ne veulent-ils pas le mal qu'ils font au tennis ? » Même si les joueurs, au début des années 70, avaient créé leur propre syndicat (l'ATP), il leur manquait singulièrement,

Handwritten signature or text in a box.



صحة من الاجل

# Culture

## THÉÂTRE

« Sit venia verbo » à Grenoble

### Les vertiges de la pensée

Le Centre dramatique des Alpes présente *Sit venia verbo*, la dernière pièce de Michel Deutsch, Alsacien, quarante ans, faussement distrait, attentif aux êtres pitoyables et grandioses.

Le mot « répétition » a plus d'un sens. Il désigne ce qui se joue sur un plateau de théâtre, quand la salle est vide. Pour le philosophe Heidegger, en 1933, il signifiait le jaillissement d'une Grèce nouvelle, lumière surgie dans cette « nuit du monde » qu'Hölderlin avait définie comme « temps de détresse ». La répétition est encore, pour les alpinistes, la conquête indéfiniment répétée des sommets, qu'ils se nomment Himalaya, Pilate ou, plus universellement, comme dans les rêves de René Daumal, « Mont Analogique ». Et chaque

montagnard sait qu'il s'agit de l'escalade des sommets de l'esprit. Michel Deutsch et Philippe Lacoue-Labarthe ont fait à Grenoble la synthèse poétique de ces différentes sortes de répétition. Avec une montagne cristalline qui descend des cimes, le scintillement d'une science illustrée dans la pénombre d'un plateau qui réverbère des mots de théâtre et, cherchant son chemin entre cette lumière et ces ténèbres, un philosophe qui ressemble à Heidegger.

Autant dire que leur pièce, *Sit venia verbo*, n'a rien à voir avec la plate illustration d'une thèse. Ceux qui cherchent seulement un point de vue sur l'« affaire Heidegger » peuvent se contenter de lire l'ouvrage de Philippe Lacoue-Labarthe, *La Fiction du politique* (1). Il ne s'agit pas pour lui de blanchir le « plus grand penseur de ce temps », mais d'inscrire son ralliement au « national-populisme » hitlérien dans la perspective d'une certaine

idée de l'histoire et de la Révolution nationale. Cette argumentation n'était pas à refaire sur la scène du Centre dramatique national des Alpes. Les auteurs de *Sit venia verbo* ont voulu plutôt exposer le drame d'un homme qui fut un maître (« Meister » est son nom) tiraillé entre les exigences d'une vérité intime, un orgueil peut-être, et la demande inquisitrice d'un disciple trahi qui voudrait qu'il s'explique enfin sur les errements de sa pensée.

La philosophie ne perd rien, assurément, à cette « pure fiction » qui prête à Heidegger quelque chose de la personnalité de Beau ou Hamlet et imagine son enfermement, après la défaite du nazisme, dans un théâtre. La manière dont l'acteur Serge Merlin fait résonner des mots-clés comme « responsabilité », « adresse », « désastre » en dit plus sur les vertiges de la pensée heideggerienne que bien des glosses savantes. Mais, au-delà du commentaire philosophique, la mise en scène de Michel Deutsch démontre la grandeur (la supériorité ?) de l'art théâtral.

Il y parvient en usant très modérément des effets scénographiques. Avec l'idée un peu folle d'installer le public côté jardin, dans les coulisses de la salle du Cargo, comme pour subvertir les repères séparant la salle de la scène. Et, pour le reste, un grand ascétisme de moyens. Le moindre déplacement s'inscrit dans une partition spatiale rigoureuse, que servent efficacement les intermédiaires philosophiques, la mise en scène de Michèle Foucher, Grégoire Destermann et Serge Merlin lui-même. Le lyrisme n'en est pas exclu, à travers la musique de Jean-Marie Senia.

Il ne manque pas même cette touche d'humour qui — paradoxe nietzschéen — profite à la gravité de l'œuvre. Michel Deutsch en fait preuve quand il s'amuse avec des signes rudimentaires, comme la fumée d'un poêle qui tire mal ou le clignotement d'une loupiote où le contact ne se fait plus. Et ce traitement ludique du langage est peut-être la meilleure façon de sauver la pensée (heideggerienne ou non) de ses abîmes.

**BERMADETTE BOST.**  
\* *Sit venia verbo* (en français) Que la foudre soit en verbe. Maison de la culture de Grenoble, jusqu'au 30 avril.  
\* Table ronde sur « Heidegger, philosophie et politique », avec les auteurs de la pièce et Maurizio Ferraris, Gérard Grand et Henri Joly, Théâtre mobile du Cargo, mardi 26 avril, 18 heures.

(1) *La Fiction du politique*, de Philippe Lacoue-Labarthe, éditions Christian Bourgois.

ODILE QUIROT.

Jakob Lenz à Gennevilliers

### Strasbourg en Andalousie

Bernard Sobel présente Les amis font le philosophe, de Jakob Lenz (1751-1792), dramaturge allemand dont les théâtres ne donnent, bon an mal an, que deux œuvres : le Précepteur et les Soldats.

C'était une gageure, de la part de Sobel, que de mettre en scène la pièce de Lenz. Les amis font le philosophe, que même les Allemands ne jouent jamais, tant elle est une affaire privée, l'expression sibylline de désarrois personnels.

Il est très loin de nous, Jakob Lenz. Il était né dans cette terre

et donc à l'est de la Pologne, mais qui, à ce moment-là, était une ville de la Prusse, récemment occupée par les Russes. Là, à dix-huit ans, Lenz a la chance de vivre une aventure inouïe : il suit les cours d'un professeur, Emmanuel Kant, qui n'a que vingt et un ans, et qui est proprement génial : il parle de tout, géographie, poésie, histoire, philosophie. Il projette un garçon ouvert et ultra-sensible comme Lenz dans une équipée spirituelle infinie.

De Koenigsberg, Lenz va partir, à vingt ans, pour une ville plus étrange encore, Strasbourg. Il va y rencontrer Goethe. Il va y souffrir de la pauvreté, et pour avoir du pain il va être obligé de donner son temps à des travaux ingrats. Et il va vivre

bâtiments accolés l'un à l'autre si l'on peut dire par la tête, par la scène. Tous deux entièrement démontables, « crevables ». C'est à dire que Sobel peut, s'il veut, installer quelques dizaines de spectateurs à l'une des extrémités de son double bâtiment, et laisser s'étendre, à l'autre, toute l'étendue des deux salles et des deux scènes, ou une seule perspective. Et, dans cet espace, dresser un décor d'une profondeur sans exemple, et faire évoluer les acteurs plutôt comme dans un paysage que dans un lieu clos. Tout cela, bien sûr, étant suréquipé, discrètement, du point de vue des lumières, du son...

Il va de soi que cette architecture de grand luxe a été conçue pour que ce théâtre de Gennevilliers puisse



sans feu ni lieu, la Livonie, qui était Ruuse à ce moment-là, après avoir été allemande, polonaise, suédoise. Le père de Lenz, quant à lui, était un resteur d'une sévérité terrifiante. Si Lenz a commencé de perdre la raison, vers l'âge de vingt-sept ans, il le doit à la peur que suscitait l'intransigeance de son père.

Adolescent, il avait fui ce père, qui l'empêchait de respirer, et cette terre, qui lui semblait noire et glacée. Il se retrouve à Koenigsberg, aujourd'hui Kaliningrad, port sovié-

trois histoires d'amour, trois échecs mortifians. A quoi il faut ajouter la terreur du père, qui, de sa Livonie, maudit presque chaque jour son fils qui l'a quitté (version mélodramatique de la parabole du fils prodigue).

Ce sont les déconvenues du séjour à Strasbourg que Lenz « met en théâtre », dans *Les amis font le philosophe*. Il transporte Strasbourg à Cadix. Les scènes sont courtes, abruptes, plutôt des fragments sans suite, mais saisissants.

Le spectateur, étonné, subjugué, se sent un peu dans la situation d'un promeneur égaré dans un très étrange et beau paysage, et que viendrait heurter, par moments, un grand oiseau noir inconnu, celui que Baudelaire appelle « l'ange du désastre ».

Il faut dire que le spectacle préparé, scénarisé par Sobel, y est pour beaucoup. A Gennevilliers, dans cette ville de la périphérie pas plus fortunée que tant d'autres, Bernard Sobel s'est simplement fait construire un théâtre qui est, en soi, le plus beau du pays.

Le plus beau, parce qu'il est constitué en fait de deux grands

présenter deux spectacles le même soir, dans les deux espaces différents, et pour cela isolés l'un de l'autre. Ce qui a d'ailleurs lieu, souvent. Mais, pour présenter la pièce de Lenz, Sobel s'est adjugé l'immensité étendue de son double édifice.

De cette magnificence d'espace, Bernard Sobel use avec modestie, avec une pointe d'humour, même. Le décor lui-même est discret : quelques marches de bois, devant nous, pas loin, et, loin là-bas, deux ou trois faux palmiers, l'air un peu drôle. Un rideau blanc qui se promène. Un lit qui, un moment, sort d'une boîte, comme un diable. Non, tout le charme de la chose est la liberté, la surprise, de ces acteurs qui tout à coup sont là, à cinq centimètres de nous, comme émerquant de sous nos pieds, et qui trois secondes plus tard se retrouvent au diable vauvert, comme tout au bout d'une plage, à marée basse.

Décor de Nicky Ristel. Beaux costumes d'Antoine Peco. L'interprétation est un peu discordante, mais pourquoi pas ?

MICHEL COURNOT.  
\* *Les amis font le philosophe*, Théâtre de Gennevilliers, 20 à 30.

Ionesco au Théâtre de la Colline

### La paix de la mort

Au Théâtre de la Colline dirigé par Jorge Lavelli, Jean-Luc Boutté met en scène la pièce d'Eugène Ionesco *Les Chaises*.

*Les Chaises*, c'est l'un des sommets du théâtre de Ionesco et du théâtre tout court. Sur un rien de terre tout entouré d'eau, deux êtres se servent l'un contre l'autre, sans jamais dormir, semble-t-il. Et toujours, semble-t-il, au point de se jeter à l'eau, pour en finir.

Une femme et un homme, quatre-vingt-cinq ans chacun paraît-il, mais ils ont vingt ans et des étourdis, ils sont toute l'histoire de la vie. Ils se racontent des choses, des contes, se chassent des bécasses ou des airs idiots, comme Paris sera toujours Paris alors que Paris n'existe plus, a été rayé de la terre, depuis bien longtemps.

Et voilà que, comme chaque nuit, les invités arrivent. Des inconnus, des officiers, des ministres, ou au contraire d'anciennes amours. Ils arrivent, ils parlent tous en même temps, ils sont une foule immense, le couple a beau apporter des chaises, des chaises, il en manque. On étouffe. On ne l'entend plus. Il n'a personne, personne. Qui viendrait ici ? Sur cet flot perdu ? Chez ces deux spectres ?

« Alors on a ri... Alors on a ri... On a ri... Alors on arriva près d'une grande grille, on était tout mouillés, glacés jusqu'aux os... On claquait des oreilles, des pieds, des nez, des

dents... Ils ne nous ont pas permis d'entrer : ils avaient peur que nous ouvrir la porte du jardin... » Histoire que se racontent les deux gigantesques des *Chaises* reste là, immobile comme un image blanc, sur la chaise de terre.

*Les Chaises*, ce n'est pas seulement tout le génie classique, réinventé de Ionesco, sa folie d'imagination, ses visions d'un monde, ses fous rires désespérés, c'est aussi ses prodigieux moments d'une paix d'une paix serene, immatérielle, absolue, comme si la paix de la mort était une plage blanche, calme, d'un blanc aveuglant mais calme, il n'y a pas moyen en vérité de décrire ces moments de paix que seul Eugène Ionesco a su atteindre, par la pureté de ses pages. Rien n'est plus beau.

Denise Geacze et Pierre Dux n'ont pas essayé d'inventer les voies et façons de ces deux figures irréelles. Ils ont choisi de contrefaire un vieux mariage de petits Français qui ont ruiné leur existence, qui picniquaient dessus. C'est de jolies trouvailles, psychologique, naturaliste. Rien à voir avec Ionesco. Pourquoi Jean-Luc Boutté, qui n'est pas à l'origine, a-t-il choisi de diriger *Les Chaises*, si cette pièce, se le rassurant pas.

Le décor est grandiloquent. Bien sûr Denise Geacze et Pierre Dux ont deux ans de métier, et ce spectacle général, plein, d'un spectacle. Mais c'est un malentendu.

M. C.  
\* *Les Chaises*, Théâtre de la Colline, 21 heures.

**Vous accorder un prêt immobilier...**

**C'est sensé.**

Acheter, construire, rénover, agrandir... les occasions de faire des projets immobiliers ne manquent pas. Les moyens de les réaliser non plus. Ainsi, vous pouvez vous constituer un capital dans un but bien précis, ou au contraire, avoir un coup de foudre et chercher alors comment financer cet achat... A chaque situation correspond un moyen de financement, en fonction du montant de votre projet, de vos revenus, de l'apport dont vous disposez...

Au Crédit Agricole, nous vous indiquons quelle solution est pour vous la plus favorable. Experts dans tous les métiers de l'argent, nous vous disons quel montant vous pouvez consacrer à votre projet et bâtissons pour vous un plan de financement sur mesure.

Au fait, savez-vous que le Crédit Agricole est le premier financier de l'immobilier pour les particuliers ? Alors, pour donner de solides fondations à votre projet, commencez par venir nous en parler.

Le sens de la précision, c'est notre 6<sup>e</sup> sens.

**CA CRÉDIT AGRICOLE**

Le bon sens en action

**Vous bâtir un prêt sur mesure...**

**C'est avoir le sens de la précision : c'est notre 6<sup>e</sup> sens.**



# Culture

## THÉÂTRE

L'avenir du Théâtre de l'Europe

### L'appel de Giorgio Strehler

Inquiet pour l'avenir du Théâtre de l'Europe qui, après ses prochains et derniers spectacles de la saison...

Il déclare notamment : « Les pouvoirs publics agissent envers le Théâtre de l'Europe de façon tout à fait contraire aux discours antérieurs et, personnellement, je ne sais plus à qui m'adresser pour faire entendre ma voix afin que le

Théâtre de l'Europe, qui est parfaitement en règle, aussi bien au niveau de l'institution qu'au niveau de la vitalité politique et théâtrale communautaire puisse survivre dans le futur. Je sais combien vous êtes à cœur entier Europe qui lentement est un trait de nature et qui pour avoir demandé des efforts réels de vérité de la part de tous, et non pas l'imposture.

« Je parle ici en mon nom propre. Mais mon appel, pour que le Théâtre de l'Europe soit toujours plus vivant et plus présent, qu'il ait son siège permanent dans le théâtre que la France a choisi pour sa naissance et pour sa vie, c'est à dire le Théâtre national de l'Odéon, pour qu'il reçoive un appui moral, les moyens nécessaires d'existence dans les meilleures conditions, a obtenu le soutien d'autres créateurs et interprètes européens... »

Parmi les cinquante-cinq signatures recueillies à ce jour, on relève les noms de Beckett, du poète espagnol Rafael Alberti, de Gae Aulenti, Ingmar Bergman, Peter Brook, Patrice Chéreau, Alla Amirova, la comédienne soviétique vassia l'au dernier avec la Cersale, Nuria Espert, Helmut Müller, Luis Pasqual, directeur du Centre national de Madrid, Luca Ronconi, Dominique Sarda, Delphine Seyrig, Chloé Székely et Gabór Zsuzsanna, directeur du Kármán de Budapest, Peter Ustinov, Klaus Gröber, sir John Gielgud, Oleg Efremov, directeur du Théâtre d'Art de Moscou, Gérard Depardieu...

## COULISSES

### Salut Armand Gatti

Katia Yacine, Elie Weisell, Jean Dessé, Antoine Vitez, Bernard Dort, Lucien Plouffe, Robert Abrachad, et bien d'autres invités, écrivains, metteurs en scène, comédiens venus d'Europe, d'Afrique ou des États-Unis participent les 22 et 23 avril au colloque international « Salut Armand Gatti » que l'Université Paris-VIII-Vincennes à Saint-Denis consacre à l'écrivain, metteur en scène, poète et scénariste, bien sûr, sans précédent. Le 23 à 20 h 30, rendez-vous est donné à la MC93 de Bobigny.

Les 22 et 23 avril, amphithéâtre IV de l'Université, 2, rue de la Liberté, Saint-Denis. Réservations : 48-21-62-64 (jeux 12-46).

## CORRESPONDANCE

### A propos du système LIBRA

A la suite de l'article d'Ennemond de Roux sur la Bibliothèque nationale (le Monde du 14 avril), nous avons reçu une lettre de M. Jean Gattegno, directeur du livre et de la lecture, au ministère de la culture :

« Lorsque votre rédaction écrit : « En 1983, quand on fit le choix d'un logiciel - GEAC (pour la Bibliothèque nationale) - un autre système LIBRA fut adopté par la direction du livre pour les autres bibliothèques », il reproduit à la fois une erreur et un contresens.

L'erreur est que le système LIBRA a été conçu par le ministère de la culture bien avant 1983 : en fait, dès le début de 1982. Ce qui change tout.

Le contresens, c'est que le système LIBRA n'a pas été « choisi » (parmi d'autres systèmes concurrents), mais qu'il a été élaboré par le ministère de la culture lui-même, en fonction des besoins spécifiques des bibliothèques centrales de prêt, en un temps où il n'existait aucun système concurrent à ces établissements. La dernière grande exigence à satisfaire pour le ministère, et donc la principale caractéristique du système LIBRA, c'est la mise en réseau, qu'aucun autre système distribué en France ne permettait - et ne permet toujours pas - de réaliser.

Lorsque le rédacteur écrit ensuite que le système est « coûteux », parce que les subventions se seraient élevées à 80 millions de francs, c'est une erreur, ou un non-sens ? Peut-on comparer ce qui n'est pas comparable ? D'un côté les dépenses d'un seul établissement, très important,

certes ; mais de l'autre côté, le budget d'équipement de quatre-vingt-seize établissements, d'une base nationale, de la connexion de cinq bases régionales, de la mise en réseau de l'ensemble. Écrivez-vous que quatre-vingt-seize millions sont tellement « chers » qu'ils coûtent plus cher qu'une voiture ?

Enfin, lorsqu'il est écrit que le système « n'est pas au point », je marque tel aussi ma surprise : 1°) le système LIBRA fonctionne depuis 1984 ; 2°) c'est celui qui dessert le plus grand nombre d'établissements : quatre-vingt-seize en LIBRA « réseau », seize en LIBRA « distribué » (commercialisé par CISI) ; 3°) le logiciel « réseau » en est déjà à sa deuxième grande « version », la première version ayant déjà connu plusieurs versions intermédiaires et exploitation !

C'est effectivement à la fin de 1982 que la direction du livre accueille le projet LIBRA, élaboré - sur micro-ordinateur au départ - par un informaticien, M. Bostin, qui vient à résoudre les problèmes posés par l'informatisation des grandes bibliothèques françaises. Quelques mois auparavant, à la Bibliothèque nationale, quelques personnalités - dont M. Gattegno - s'étaient réunies pour mettre en route un schéma directeur. Il s'agissait de créer d'urgence une grande base de données bibliographiques organisée autour du dépôt légal. En 1983, un appel d'offres auprès de diverses sociétés fut lancé à ce sujet. LIBRA se mit sur les rangs. Elle fut choisie au profit de GEAC. Lot de consultation ? On lui confia - en dépit de la faiblesse de ses moyens et au risque de doubler le travail qui se faisait rue de Richelieu - un ambitieux programme, qui touchait en particulier les BCP (bibliothèques centrales de prêt).

Car, s'il est indispensable de résoudre les problèmes spécifiques des BCP (gestion, système de prêt, échange), on peut se demander s'il est utile de créer un réseau d'information bibliographique original, alors qu'il existe déjà en France. C'est pourtant ce qui a été développé en dépit des nombreuses difficultés techniques de LIBRA (adjonction d'un deuxième, d'un troisième, puis d'un quatrième processeur à l'unité centrale DPS8 dont l'exploitation risquée, en outre, d'être abandonnée par Bull, son constructeur) et du coût élevé de l'opération : quatre-vingt-seize bicyclettes sont couronnées quand elles valent plus cher qu'une voiture.

Le ministère de la culture a annoncé au début de cette année son intention de financer le projet LIBRA, « compte tenu des difficultés importantes qu'il rencontre ». Un nouveau schéma directeur national doit se mettre en place. Espérons qu'il sera plus efficace que celui de 1982.

THEATRE DE GENNEVILLIERS CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL TELEPHONE 47 93 26 30 LES AMIS FONT LE PHILOSOPHE DE J.M.R. LENZ MISE EN SCENE BERNARD SOBEL DU 19 AVRIL AU 29 MAI CREATION

## CINÉMA

« Corentin » de Jean Marbœuf

### Gaudrioles

Un bon sujet, mais l'Ancien Régime tout en truculences et gaudrioles, c'est un cliché.

Chaque fois que l'Eglise s'occupe de la sexualité des gens, on le sait, le pire est à craindre, et cela ne date pas d'hier. Le premier mérite du film de Jean Marbœuf est de rappeler cette triste évidence et l'existence en France jusqu'en 1677 des tribunaux de l'impudence.

Lorsqu'une femme se plaint d'être encore vierge après son mariage, on la faisait examiner par des matrones et de doctes charlatans se penchaient sur le mal coupable. Puis on instruisait un procès au terme duquel le mari perdait tout, son titre, ses biens (noté pour la postérité, moitié pour l'Eglise), ses offices, et pouvait même être excommunié, pour faire bonne mesure. Son seul recours était de demander l'épave du Congrès, et de faire la démonstration de sa virginité en public, devant une demi-douzaine de curés et tout le village réuni. Bien évidemment, on n'a pas conservé la trace d'un seul cas où l'accusé ait trouvé dans ces conditions l'insouciance et le fraîcheur d'esprit d'écrire quoi que ce soit.

Ainsi, le Corentin de Marbœuf (Roland Girard), brave boucher fortuné, ne parvient pas à grand-chose auprès de sa jeune épouse, Clémence (Muriel Brener), ravissante petite brune potelée, autrefois séduisante que la soubrette accorte, forcément accorte (Olivia Brunaux), avec laquelle Monsieur a ses habitudes. La maman de Clémence (Andréa Ferréol) voit là le moyen de plus en plus de se remonter utile en fait à un mariage sans le son : le flic du bourgeois, le chic de la noblesse. Elle manque de peu son mauvais coup, Corentin réussissant in extremis le sien, vraisemblablement d'ailleurs.

### Trop lourd trop long

Marbœuf a choisi de traiter en comédie ce sujet sinon tragique pour le moins grave et sordide. Ce n'est pas forcément une mauvaise idée, mais il y aurait fallu de la finesse. Andréa Ferréol rouvert de gros yeux gourmands sur divers objets (« Oh ! la belle bête, on en mangerait »), ce n'est pas gai. Cet Ancien Régime, tout en truculences et gaudrioles, c'est un cliché. Trop lourd, trop long. Et les dialogues sont niais. Et Olivia Brunaux montre beaucoup trop ses seins.

Dommage, parce que le sujet était intéressant et courageux. Que la petite Muriel Brener est bien prometteuse. Et que, l'espace d'un passage-éclair, Jean Poiret, coiffé d'une serpillère, en grand exorciste, est, comme d'habitude, génial.

MICHEL BRAUDEAU.

Rectification. - Dans l'article paru dans nos éditions datées du vendredi 22 avril sous le titre « L'école Louis-Lumière en grève : quel cinéma ? », il fallait lire au deuxième paragraphe : « ... à tous ceux qui défendent l'avenir de l'enseignement public du cinéma et non pas à enseignement privé ».

MC93 BOBIGNY Après «Regarder les hommes tomber», «Grain», «La loi de Luitan» LE CHIEN MEXICAIN (ex Hauser Orkater) LA SAINTE TRINITE 26 AVRIL - 21 MAI 48 3111 45 E. de R.

# Communication

## Accusant TF 1 de «licenciement abusif»

### Michel Polac divise les prud'hommes

Trois heures de plaidoiries devant le conseil des prud'hommes de Paris, jeudi 21 avril, suivies d'une délibération à huis clos de plus d'une heure n'ont pas permis aux quatre conseillers de décider si Michel Polac a été,

n'avait jusqu'ici jamais été évoqué par MM. Bouygues et Le Lay : la sévère mise en cause de la CNCL faite par Polac lors de l'émission litigieuse. Une CNCL accusée lors de l'émission « de corruption passive et

J'AI FAIT CE QUE J'AI PU POUR VOUS DÉFENDRE!



comme il s'en plaint, licencié abusivement par TF 1. Le conseil, tel Salomon, s'est déclaré « en départage », autrement dit divisé en deux.

L'animateur de « Droit de réponse » avait pourtant été défendu avec flamme par ses avocats, M<sup>rs</sup> Jean-Louis Weil et Jean-Denis Bredin. La salle du conseil, surchauffée par une affluente exceptionnelle, sous l'œil morne d'une Marianne au plâtre blanc, avait vibré au récit de Polac le prou contre les licenciés. On a rappelé le succès jamais démenti - une moyenne d'audience de 11 % après 22 h 30 - d'une émission qualifiée par M. Bouygues lui-même d'« espace de liberté ou la contestation et la critique peuvent s'exercer, et cela en direct ».

On a fait remarquer que les patrons de TF 1 privatise avaient pratiquement doublé le salaire de M. Polac, lui proposant 100 000 F par mois, et lui avaient commandé soixante-neuf émissions sur deux ans. Selon les défenseurs de l'animateur, TF 1 commettait parfaitement les riens en accusant par une telle émission. Les deux incidents invoqués par la direction de la chaîne - la mise en cause de la CNCL le 12 septembre 1987, notamment à travers un dessin de Plantu et, une semaine plus tard, la caricature de Wiaz, faisant dire à M. Bouygues que sa chaîne était une « île de m... » - ne pouvaient donc, en aucun cas, justifier une mise à pied, puis un brusque licenciement. C'est ce qui fondait la réclamation par Michel Polac d'indemnités légales et aussi de dommages-intérêts - ce qu'il a refusé considérablement - subi, cela pour un montant global de quelque 5 millions de francs.

Après ces envolées lyriques, l'avocat de TF 1, M<sup>rs</sup> Louis Rouquet, semblait débiter de ses comptes d'apothicaire. Déjà dit à M. Polac « le droit à la liberté d'expression », il a préféré poser trois questions plus terre à terre. Quelle était la nature du contrat réalisé : était-il à durée déterminée ou indéterminée ? Les « fautes graves » reprochées au journaliste sont-elles établies ? Et si elles ne le sont pas, à quelles indemnités peut prétendre M. Polac ?

Le plus surprenant fut l'argument principal de TF 1 pour justifier le licenciement de l'animateur et qui

Le Syndicat de la magistrature et l'Affaire Michel Droit. - Une fois de plus, la haute hiérarchie judiciaire parisienne, obéissant aux ordres du gouvernement, met tout en œuvre pour empêcher le juge Gréllier de faire son travail et pour voler au secours de Michel Droit, citoyen soupçonné au-dessus de tout soupçon, déclare le Syndicat de la magistrature dans un communiqué. « Au-delà de l'instruction judiciaire, rappelle ce syndicat, cette affaire met en péril des principes qui sont le fondement de notre démocratie ».

M. Maxwell achète onze magazines professionnels britanniques. - Poursuivant son implantation dans le secteur de la presse professionnelle britannique, M. Robert Maxwell vient d'acheter, pour 5,8 millions de livres, 90 % du groupe Patey Doyle. Celui-ci publie onze magazines professionnels, notamment, de construction, d'économie, de collectivités locales et de médias. Cet ensemble viendra compléter United Trade Press, un groupe éditeur de trente-six magazines que M. Maxwell a racheté en novembre dernier pour 34,8 millions de livres. Le mois dernier, M. Maxwell a aussi acheté, pour 17 millions de livres, 81 % de Home and Law Publishers, éditeur de magazines gratuits ou de loisirs.

## Alors que la SFP diffère son action contre la chaîne

### La 5 prépare une augmentation de capital

La Société française de production (SFP) a décidé de relâcher provisoirement sa pression sur la 5. Après avoir obtenu, le 12 avril dernier, une saisie-arrêt de 5 millions de francs sur les comptes bancaires de la chaîne, la SFP diffère la suite de son action judiciaire en attendant confirmation définitive d'un accord de principe conclu ces derniers jours. Un accord qui prévoit, selon la SFP, l'apurement préalable des dettes de la 5 envers la société et la conversion partielle d'un contrat de prestations diverses signé en juillet 1987 pour deux ans en contrat de fiducies réalisées par la SFP. (Le Monde du 14 avril).

La conclusion définitive de l'accord pourrait être facilitée par une prochaine augmentation de capital de la « 5 ». Une augmentation de nature à rassurer les milieux boursiers. Malgré la hausse sensible de son audience, la chaîne semble en effet rencontrer quelques difficultés financières. Après 760 millions de pertes l'an dernier, le budget 1988 prévoit officiellement 650 millions de pertes. Un « trou » déjà important et que la chaîne pourrait dépasser. Les centres publicitaires des premiers mois de l'année semblent légèrement inférieures aux prévisions (600 millions pour l'ensemble de l'année), et le coût de la grille ne baissent pas assez vite.

L'Assemblée générale des actionnaires convoquée mardi 26 avril se verra proposer une augmentation de capital en deux temps : 300 millions de francs immédiatement et 200 millions ensuite, sur simple décision du conseil d'administration. Une demande intervenant opportunément, entre les deux tours des élections. M. Robert Hersant voudrait-il se prémunir contre tout risque d'alternance ?

P.-A. G.

## M. De Benedetti dispute le pouvoir à la famille du fondateur

### Lutte pour le contrôle des éditions Mondadori

La bataille est rude à la tête du premier groupe de presse et d'édition italien, Mondadori. Elle oppose la famille Mondadori, qui ne détient plus que 24,5 % du capital, à la famille Formisano (25,6 % du capital) alliée à M. Carlo De Benedetti (25 %). M. Leonardo Mondadori, vice-président du groupe, a déclenché les hostilités dans un entretien accordé, le 16 avril, au Corriere della Serra. Il se déclare prêt « à vendre toute l'entreprise de la maison » pour racheter les parts détenues par M. De Benedetti qui, selon lui, menace l'indépendance du groupe de presse et d'édition.

M. Mondadori accuse l'industriel italien de n'avoir qu'une stratégie purement financière qui pourrait le conduire à sacrifier un jour ses intérêts dans le groupe de presse pour les investir « dans des missiles ou des couches-culottes pour le troisième âge ». Il le soupçonne aussi de projeter une fusion entre les éditions Mondadori et le groupe de presse Espresso dont M. De Benedetti est actionnaire. « Tous les grands journaux italiens seraient alors aux mains de grands groupes financiers et industriels », affirme M. Mondadori.

M. Carlo De Benedetti ne semble guère disposé à vendre ses actions. Il compte même prendre la présidence du groupe Mondadori le 29 avril lors de l'assemblée générale des actionnaires. La marge de manœuvre de M. Leonardo Mondadori semble donc très limitée. Il compte sur l'appui de M. Silvio Berlusconi, qui détient 7,5 % du capital de groupe d'édition. Mais le géant de la télévision privée italienne a aussi des intérêts communs avec

Le tribunal correctionnel s'estime régulièrement saisi de poursuites contre M. Yves Rocca. - Le tribunal correctionnel de Paris a jugé, le 20 avril, qu'il avait été régulièrement saisi de poursuites intentées par Larsen FM et le centre protestant de recherche et d'amitié (Radio Contact) contre M. Yves Rocca, membre de la CNCL et avocat général honoraire à la Cour de cassation. L'avocat de M. Rocca avait, lui, fait valoir que son client qui est toujours magistrat ne pouvait être poursuivi que devant une juridiction désignée par la Cour de cassation. M. Rocca se voit reproché d'avoir, dans un article publié dans le Monde du 23 décembre 1987, essayé d'influencer le juge d'instruction de Rennes auquel le cour de Cassation a confié le dossier Larsen-Radio Contact. Un dossier « désespérément vide », écrit notamment M. Rocca, en affirmant que la plainte des radios était « inconsistante et inconsidérée ».

M. De Benedetti et ne paraît pas disposé à se heurter à lui.

Le groupe Mondadori affiche 6,3 milliards de francs de chiffre d'affaires et un bénéfice net de 861 millions. Très actif dans l'édition (1 800 ouvrages parus l'an dernier), il publie un grand nombre de périodiques et de magazines, dont l'hebdomadaire d'information Panorama (400 000 exemplaires).

J.-F. L.

## Accord sur la modernisation des entreprises de presse

MM. Philippe Séguin, ministre des Affaires sociales et de l'Emploi, et Jean Miot, président du Syndicat de la presse parisienne, ont signé, le mercredi 20 avril, un accord-cadre sur les mesures sociales d'accompagnement liées au plan de modernisation des entreprises de la presse parisienne.

La rapidité des évolutions technologiques, la nécessaire compétitivité de l'écrit face à l'audiovisuel, la concurrence internationale - et plus particulièrement européenne - ont conduit les éditeurs parisiens à élaborer un nouveau plan de modernisation schématisé sur trois ans, de 1988 à 1990, en concertation avec les syndicats, dans le prolongement et dans l'esprit de l'accord de base du 7 juillet 1976.

Les négociations ont permis des accords pour que les réductions d'effectifs liées à la modernisation ne se traduisent pas par des licenciements « secs ». L'accord-cadre signé entre le gouvernement et la presse parisienne se situe donc dans le prolongement de ces négociations, et engage, pour trois ans également, les pouvoirs publics sur deux points essentiels :

- 1) Une aide à la formation professionnelle sous forme de conventions qui pourront être signées dans chaque entreprise ;
- 2) L'extension aux salariés des imprimeries de la presse parisienne, à partir de cinquante-cinq ans, du bénéfice de conventions spéciales du FNE.

MM. Bernard Wouts, administrateur général du Monde et vice-président du Syndicat de la presse parisienne, Claude Perdriel, président-directeur général du Nouvel Observateur et de l'imprimerie PCH, accompagnaient M. Miot.

M. Séguin a souligné l'importance de l'enjeu : garantir le maintien d'un nécessaire pluralisme face à la concurrence internationale, et atténuer les conséquences sociales de ces restructurations indissociables.

سكرا من الالجل















REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

FUTUR RESPONSABLE SERVICE RECRUTEMENT RM. VM 40613 X

Banque Privée EXPLOITANT COMMERCIAL JUNIOR RM. VM 372591 A

Rejoindre un grand de l'audiovisuel JEUNE INGENIEUR RM. VM 502528 C

Si vous êtes intéressé par l'un des ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie :

GROUPE EGOR 8, rue de Bani - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPAIN UNITED KINGDOM ITALIA PORTUGAL BRUXEL CANADA

INFORMATIS

DÉPARTEMENT GESTION CHEFS DE PROJETS

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Applications VIDEOTEXTE

INTERTECHNOLOGIE

2 à 3 ans d'expérience

Système PICK

2 à 3 ans d'expérience

Système PICK

CADRE IARD HF

Diplômé d'Etudes Supérieures, vous voulez valoriser votre première expérience acquise en compagnie d'Assurances IARD ou en Cabinet de Courtage.

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE souhaite vous accueillir dans son équipe de Techniciens en Assurances, où vous participerez à des études portant sur les différents risques IARD et Assurances de personnes.

Vous possédez de bonnes connaissances techniques en IARD et/ou en vie : vous avez pratiqué la gestion des risques et maîtrisez l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et références, sous la réf. S. à Jean-Michel PIADÉ SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - Service du Recrutement - 7, rue Coumarin - 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CONJUGUONS NOS TALENTS.

Le Monde IMMOBILIER

MARKET - HIER... le caractère - L'échange inter-... Aujourd'hui... la reconnaissance... Nous avons joué la carte de la performance... 12 implantations sont nées, 10 vont le suivre à court terme... Pour rester les premiers, nous voulons nous...

appartements ventes

4° arrdt MARAIS/SAINT-PAUL 123, RUE ST-AUTHOINE

6° P. TERRASSE en duplex, M. Paléopart, bd. Mm. stand, part. 2.450.000 F.

9° arrdt M. CADET près square MONTMOLON

92 BOURGUIGNONS 2-Columbès/Ambrières, 245-248, av. Argenteuil

12° arrdt 178, RUE DE BELLEFOND

14° arrdt M. GAITE 2 places, standing, gd balcon, cave, parking, sous-sol insonorisé, chauffage central, piscine, piscine, piscine.

15° arrdt M. VAUGIRARD

218, r. VAUGIRARD

16° arrdt M. RANELAGH

SPONTINI

18° arrdt LAMARK 3 sous off. RUE DAMREMONT

locations non meublées offres

Paris

M. BOBELINS Imm. de 100 m, occupé, étud. 24 à 28 m² 3 700 F par mois

propiétés

LE YÉSINET RÉSIDENT

MAREIL-MARLY

Région parisienne

SURESNES 92

maisons individuelles

NEUILLY

95-Val-d'Oise

SANNOIS

maisons de campagne

appartements achats

locations non meublées demandées

Paris

URGENT

18° arrdt

fermettes

Sessions et stages

Conférences

Sessions et stages

Conférences

Sessions et stages

Conférences

domaines

BOLOGNE OUEST, paré, chasse, pêche, 75 ha bois et terres, dans 5 ha, fermettes à rest. Libre vente. Cabinet La Sologne, Romorantin, T. 2 54-70-02-02.

propriétés

LE YÉSINET RÉSIDENT

MAREIL-MARLY

Région parisienne

SURESNES 92

maisons individuelles

NEUILLY

95-Val-d'Oise

SANNOIS

maisons de campagne

appartements achats

locations non meublées demandées

Paris

URGENT

18° arrdt

fermettes

Sessions et stages

Conférences

Sessions et stages

Conférences

Sessions et stages

Conférences

Sessions et stages

locaux industriels

Locations

Entreposage en Suisse à louer ou à louer 1988 à proximité de Lucerne (Suisse centrale) 1.000 à 9.000 m² de surface d'entreposage avec recordement aux chemins de fer.

bureaux

Locations

VOTRE GÈSE SOCIAL DOMICILIATIONS

automobiles

ventes

de 5 à 7 CV.

R21 NEVADA 6TS

1988, bleu orage, inter. bleu velours. Options : galerie, peinture métallisée vendue, Pack n° 1.

STAGE OLM

En Savoie 7 à 15 jours 3 900 F. Documentation à : AD-ULM 1, rue de France - 73100 Aix-les-Bains - Tél. : 79-98-23-30.

OUEST-FRANCE recherche pour son département Editions Livres UN DÉLÉGUÉ COMMERCIAL (H./F.) basé à Dijon

INGÉNIEUR INFORMATIEN grandes écoles 2 années d'expérience. Brevet informatique MVAI, CICS, ASSEMBLEUR pour projets informatiques d'entreprise mondiale.

EXCELLENT VENDEUR(SE) ESPACES dynamiques pro. Plus 10% op. période d'essai.

ASSOCIATION DE TOURISME SPORTIF recherche SON RESPONSABLE DE BUREAU DE VENTES REGIONAL DE LILLE

LA BOURSE AUX STAGES 88 DU MONDE CAMPUS AVEC CES ENTREPRISES L'EUROPE VOUS EST OUVERTE

Ernst & Whinney. PHILIPS SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HEP HAWLETT PACKARD SOPAD Nestlé NOVAD MUST

Valeo SKF FOUGEROLLE Schlumberger Crédit Mutuel SESN Groupe Cd Chimie RHÔNE-POULENC YVES ROCHER TEXAS INSTRUMENTS SAT BANQUE POPULAIRE

سكنا من الاجل



سكنا من الاصل

# Economie

## Malgré les profits retrouvés de Peugeot et Renault

### L'industrie automobile française a encore des faiblesses

**SOMMAIRE**

- Peugeot et Renault ont fait des bénéfices records, mais il reste des faiblesses dans le secteur automobile français : pertes de parts de marché, endettement et absence d'équipement (lire ci-contre).
- Pour la première fois depuis vingt ans, CDF-Chimie réalise des bénéfices substantiels (lire page 31).
- Sixième semaine de conflit à la SNECMA. Une grève qui mobilise 20 % à 25 % des salariés et qui porte uniquement sur des revendications salariales (lire page 32).
- Edouard Balladur a homologué un nouveau règlement sur les OPA qui prévoit que tout franchissement de seuil de 20 % dans le capital d'une société devra s'accompagner d'une déclaration d'intention de l'acquéreur quant à l'objectif qu'il poursuit (lire page 34).

Les « années noires » qu'ont traversées les deux groupes automobiles français ont laissé de profondes cicatrices, visibles dans leur structure financière. Alors que la plupart de leurs concurrents s'ont aucun endettement — quand ils n'ont pas des disponibilités à placer, comme Toyota avec 37,4 milliards de francs, — les deux français, malgré une amélioration spectaculaire en 1987, supportent des dettes lourdes, génératrices de frais financiers élevés qui atteignent 2,5 % du chiffre d'affaires chez PSA et 2,8 % chez Renault.

Parallèlement, les principaux constructeurs étrangers disposent de fonds propres plus importants que PSA — Renault étant en situation nette négative, — rapportés à leur endettement. En 1986, la ratio dette à moyen et long terme fonds propres était de 0,07 chez Toyota quand il était de 2,9 chez PSA. Bien qu'il soit tombé à 0,9 en 1987 chez ce dernier, il reste encore plus médiocre que celui de ses rivaux américains, japonais et européens.

Or cette situation financière a pesé lourd sur les programmes d'investissements des deux constructeurs, qui ont, l'un après l'autre, taillé dans leurs dépenses, au risque de compromettre le lancement de nouveaux modèles et la modernisation de leurs usines. Ainsi, Renault, qui a investi jusqu'à 10 % de son chiffre d'affaires dans sa période d'expansion du début de la décennie 1980, a-t-il réduit ses efforts à 4,1 % du chiffre d'affaires en 1986, et malgré la reprise amorcée en 1987, ceux-ci restent inférieurs à 5 %.

Principal secteur industriel national, l'automobile française affiche aujourd'hui une bonne santé retrouvée avec plus de 10 milliards de francs de bénéfices en 1987 : 6,7 pour Peugeot SA et 3,7 pour Renault. Ce rétablissement, tout récent, permet notamment à PSA de se classer dans le peloton de tête, en termes de rentabilité, des constructeurs mondiaux, derrière Ford, Fiat et Chrysler, mais devant les Japonais et les Allemands. Il ne doit toutefois pas dissimuler les menaces qui pèsent encore sur ce secteur, dans les domaines financier, commercial et technologique.

Autre héritage néfaste de ces dix dernières années : l'expansion de la pénétration étrangère et la lente dégradation de la balance commerciale de la branche. La part des marques étrangères — principalement Ford, General Motors, Volkswagen et Fiat — n'a cessé de se renforcer, passant de 20,9 % du marché français en 1978 à 36,1 % l'an dernier, avec un formidable bond en 1981 à 28,1 %. Elle a amorcé un léger reflux au cours des deux dernières années, le pic ayant été atteint en 1985 avec 36,6 %. Ce reflux est quelque peu réconfortant dans la mesure où il s'inscrit dans une conjoncture automobile extrêmement favorable, avec un fort dynamisme du marché français — deuxième marché européen derrière la RFA. Cette vigueur ne s'est pas encore démentie sur le premier trimestre 1988, après un record de 2,1 millions d'immatriculations de voitures neuves en 1987, dont on pouvait craindre qu'il soit favorable aux marques étrangères.

Mais il ne saurait faire oublier la diminution progressive de l'excédent commercial de l'automobile, qui, sur les seules années 1985 à 1987, a régressé de 29,5 à 21 milliards de

francs. Et ce, malgré une progression constante des exportations automobiles : 95 milliards de francs en 1985, 100,3 en 1986, 108,8 en 1987. En deux ans, elles sont passées de 10,9 % du total des exportations françaises à 12,2 %.

Le problème est que, dans le même temps, les importations ont également augmenté, et de façon nettement plus sensible : de 65,6 milliards de francs en 1985 (soit 6,8 % de l'ensemble des achats français à l'étranger) à 87,8 milliards en 1987 (soit 9,2 %). Cette évolution n'est sans doute pas due aux seules marques étrangères. Il semble notamment que, du fait de la spécialisation par modèles des différentes usines européennes des groupes automobiles, soient complétables en importations des véhicules français montés à l'étranger.

La pénétration étrangère est d'autant plus préoccupante qu'elle risque de s'aggraver avec la perspective de l'ouverture des frontières à l'échéance du grand

marché européen de 1993. Du même coup, la limitation que la France a imposée aux constructeurs japonais, avec un quota de 3 % des ventes totales, devrait disparaître, ouvrant toute grande la porte à des concurrents performants, à la recherche de nouveaux marchés pour écouler la production de leurs usines nationales, mais également nord-américaines. Ni Renault ni PSA ne sont cependant disposés à voir tomber cette protection tant que les Japonais n'auront pas eux-mêmes ouvert un plus leur marché intérieur aux importations européennes. D'où leur souci de voir la Communauté européenne adopter une politique extérieure commune vis-à-vis des pays asiatiques — notamment Japon et Corée du Sud — mais aussi vis-à-vis des Etats-Unis, qui vont devenir une base d'exportation des constructeurs nippons vers le Vieux Continent.

risque-t-il pas d'occulter le démantèlement d'une partie de la filière automobile française ? Certes, PSA et Renault peuvent encore acheter-presser, virage et tête à des Français — Michelin, Saint-Gobain, Unimor-Stalcor, — et se procurer moteurs et organes mécaniques dans leurs propres filiales. Mais alors qu'on assiste à un transfert de la valeur ajoutée des constructeurs vers les équipementiers, les deux groupes deviennent de plus en plus dépendants de fournisseurs étrangers ou passés sous contrôle étranger : l'allemand Bosch pour l'électronique automobile, l'italien Magneti-Marelli, filiale de Fiat pour les carburateurs et l'équipement de bord, Valeo passé dans l'orbite de l'italien De Benedetti pour l'équipement électrique ou thermique, l'américain Allied-Signal-Bendix pour les systèmes de freinage. La question est grave car les Français, face notamment à Bosch, risquent d'être tentés de céder aux charmes des Japonais, dont la qualité et la compétitivité des produits ne sont plus à vanter.

Les profits de Renault et Peugeot ne suffisent pas pour se réjouir pleinement de la situation de l'automobile française.

CLAUDE BLANDIN

#### Fourissemens étrangers

Enfin, le redressement des deux constructeurs nationaux ne

#### Prévu pour 1992

### Orlyval aura du mal à équilibrer ses comptes

Le préfet de la région Ile-de-France, M. Olivier Philip, et les responsables de la société Orlyval ont signé, le 21 avril, le contrat de concession de trente ans de la ligne de métro léger à construire entre Antony (Hauts-de-Seine) et l'aéroport d'Orly.

Ce contrat prévoit qu'à partir de janvier 1992, des rames automatiques de type VAL, conçues par Matra, quitteront la gare d'Antony de la ligne du RER B (Roissy-Saint-Denis-Chevreuse) toutes les quatre minutes aux heures de pointe et, en un peu moins de six minutes, conduiront les passagers aériens vers la capitale aux aéroports. Le gouvernement a fait de cette desserte l'une des illustrations de sa politique libérale, puisque le financem-

ent (1,2 milliard de francs) et la gestion de cette infrastructure seront totalement privés. M. Jacques Douffinague, ministre des transports, a rappelé, le 21 avril, que cette première ne coûterait « pas un sou aux contribuables ».

C'est ce dont attendaient être persuadés un certain nombre de hauts fonctionnaires et de décideurs. On avait noté le refus d'Aéroports de Paris de participer au capital d'Orlyval : les autorités aéroportuaires estimaient que les prévisions de trafic de Matra étaient trop optimistes et avaient vainement manifesté leur préférence pour le système « Orly-Aéroport » de Cofraire et SPB-Batignolles, qui amenait les rames SNCF dans les aéroports d'Orly.

Depuis la fin de l'année dernière, plusieurs décisions des pouvoirs publics ont rendu le choix d'Orlyval plus périlleux encore. La voie d'interconnexion qui relie, au sud et à l'est de la région Ile-de-France, les réseaux TGV, via de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle jusqu'à Massy-Palaiseau, via Euro-Disneyland, M. Michel Grand, président du conseil régional, a proposé, il y a deux semaines dans l'Ile-de-France 2000, d'en profiter pour créer une rocade ferroviaire à grande vitesse (200 km/heure) — qui aurait pour conséquence d'obliger Air Inter à mettre à l'essai l'aéroport de Roissy. Le nombre des voyageurs entre Paris et Orly s'en ressentirait.

ALAIN FALLIAS

#### Les chiffres-clés

EN MILLIARDS DE FRANCS		1983	1984	1985	1986 (*)	1987
PSA (Peugeot-Citroën)	Chiffre d'affaires	85	91	100	105	118
	Bénéfice	- 2,6	- 6,34	+ 6,54	+ 3,4	+ 6,7
	Endettement	30,7	33	32,4	30,5	19,2
Renault	Chiffre d'affaires	101	107	111	125	148
	Bénéfice	- 1,4	- 12,5	- 10,9	- 5,8	+ 3,7
	Endettement	36,5	40,3	42	35,6	46,4
Total	Chiffre d'affaires	186	198	211	230	266
	Bénéfice	- 4	- 18,8	- 4,4	- 2,4	+ 0,4
	Endettement	67,2	73,3	74,4	66,1	65,6
Effectifs (milliers)		203	187	176	165	161

\* Renault a appliqué en 1987 les règles comptables imposées par la loi du 3 janvier 1985. Les chiffres 1986 sont donc retravaillés en suivant ces règles.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

**Le Monde**

RADIO TELEVISION

COMMUNICATION

"Pour mes transmissions de données..."

Tout un choix de solutions. Qui est le meilleur ?

FRANCE TELECOM

FRANCE TELECOM

... je consulte FRANCE TELECOM"

FRANCE TELECOM  
AU SICOB  
MAI 4 ALLER PAR SPOND 4042  
MISE EN SERVICE LE 23 AVRIL 1988



# Économie

## Après 10 milliards de pertes en vingt ans Les résultats de Cdf-Chimie redeviennent positifs

Communiqué de victoire jeudi 21 avril à la tour Aurore, siège du groupe d'Etat Cdf-Chimie à la Défense. A l'issue du conseil d'administration, son PDG, M. Serge Tchuruk, a rendu public les résultats consolidés pour 1987. D'un exercice à l'autre, la variation du chiffre d'affaires est insignifiante (20,3 milliards de francs contre 20,6 milliards). Si ce n'est que la part réalisée à l'étranger a progressé (46 % contre 44 %). En revanche, la très bonne nouvelle vient du front des profits. Le résultat courant est non seulement redevenu positif, il est brillant (1 434 millions de francs), alors que pour 1986, il rougeoyait encore (-508 millions de francs). Les comptes consolidés font enfin apparaître un bénéfice consolidé de 1 milliard de francs (1 004 millions de francs très exceptionnellement) alors que, au 31 décembre 1986, ils avaient encore été lourdement déficitaires (2 593 millions de francs).

Jamais de toute son histoire commencée à la fin de 1967, Cdf-Chimie n'avait gagné autant d'argent. Pour tout dire, le groupe n'a pas arrêté de naviguer dans un océan de pertes, surtout depuis le début des années 80. En vingt ans, cinq exercices seulement ont été bénéficiaires, 1972, 1973, 1974, 1976 et 1979, au total pour 279,6 millions de francs (courants) avec une pointe à 208 millions en 1974. Les déficits de l'exercice 1987 en francs courants et déduction faite des maigres profits évoqués plus haut, ils atteignent 10,61 milliards de francs, dont plus des deux tiers ont été épongés par les actionnaires, les Charbonnages et l'Etat.

A bien des égards, 1987 restera gravée dans les annales comme l'année de l'accession au « nirvana financier ». C'est presque un miracle. M. Serge Tchuruk, nommé le 1<sup>er</sup> décembre 1986 par la puissance publique pour prendre la direction de ce paquebot industriel, alors au bord du naufrage, n'a pas, il est vrai, ménagé ses efforts pour redresser la barre. Des grandes opérations de restructuration menées pour rehausser la ligne de flottaison, l'on en retiendra essentiellement cinq :

• La rationalisation de la branche engrais (un tiers du chiffre d'affaires) lourdement déficitaire,

au sein de la Grande Paroisse, affaire de petite taille mais soignée, rachetée à L'Air liquide ;

• L'alliance avec le belge Beaulieu dans le polypropylène ;

• Le regroupement des usines (Lorilloux) autour du groupe britannique Costes, devenu ainsi numéro trois mondial et dont Cdf-Chimie a pris le contrôle à peu de frais ;

• L'ouverture du capital de la division pétrochimique Norsolor (environ 10 milliards de francs de chiffre d'affaires) au moyen d'une émission d'actions de 533,3 millions de francs commencent le 21 avril et réservée aux investisseurs institutionnels ;

• Enfin, la création d'une filiale commune (Cdf-Chimie) avec la firme Rhénaise (groupe familial allemand Knauf) à laquelle les deux entreprises apportent leurs savoir-faire dans la transformation du polystyrène expansé et qui deviendra un européen de la spécialité (l'opération est en cours).

### Le facteur chance

En plus de ce remodelage accablé, l'Etat a fait son devoir en apportant 3,1 milliards de francs de capitaux frais à Cdf-Chimie, mais pour solder de tout compte (le dernier milliard est en cours de transfert).

Mais l'on ne saurait non plus sous-estimer le facteur chance. M. Tchuruk en est, presque insolent, avec une conjoncture redressée superbe dans la pétrochimie. A telle enseigne que cette branche a fourni au groupe 95 % de ses profits, lui permet tant ainsi de souffler. Le communiqué de la tour Aurore précise que « toutes les divisions participent à ce redressement ».

Une façon élégante de dire que presque plus aucune n'a dégrégé de profits. Mais le travail de reconquête sur le chimie des spécialités est encore loin d'être terminé. Indiscutablement, Cdf-Chimie a encore besoin d'un ou deux ans de répit au minimum pour renforcer ses nouvelles positions et partir enfin du bon pied.

ANDRÉ DESSOT.

## SOCIAL

### Extension de la grève chez Michelin

## Les arrêts de travail à Clermont-Ferrand sont suivis par plus de 50 % des ouvriers

CLERMONT-FERRAND de notre correspondant

Le conflit qui oppose un nombre grandissant d'ouvriers des établissements clermontois de la Manufacture française de pneumatiques Michelin à leur direction semble avoir atteint son point de non-retour. Jeudi soir, les syndicats ont renouvelé leur mot d'ordre de grève pour le 22 avril.

Comme elle l'a prouvé dans le passé, la direction ne recule pas devant une épave de force, quelle que soit son ampleur. Elle n'hésite pas, comme elle l'a fait en 1977, à jouer la carte de la laideur, quitte à ce que la production en souffre. Mais elle peut se montrer impitoyable avec des cadres si elle estime que l'attitude de ces derniers est à l'origine d'un quelconque dérèglement.

Mercredi puis jeudi, des incidents ont marqué les réunions des grévistes. Indépendamment, le ton monte. Les arrêts de travail sont maintenant suivis par plus de 50 % du personnel ouvrier, celui-ci se comprenant pas le refus systématique de la direction d'accepter l'ouverture de négociations salariales. « Ce sera en novembre comme d'habitude », a-t-elle répondu aux syndicats.

Une telle détermination engendre des incidents, au pire des bavures. Ainsi, le jeudi 21 avril, des cadres ont été chahutés et contraints par les grévistes de manifester avec eux. Ils ont été bombardés de pierres de 20 centimes, ces fameux 20 centimes d'augmentation horaire qui ont été perdus comme un affront par un grand nombre de salariés.

La direction a envoyé deux lettres aux syndicats. Certains grévistes sont qualifiés d'« individus difficiles à contrôler ». De surcroît, la porte restera désormais fermée à toute délégation syndicale. De la source officielle, on est passé à la porte close. Du pain béni pour les syndicats, dont les responsables, au meeting, liaient et reliaient ces lettres ; jusqu'à la très modeste section CFTC, non engagée dans le conflit, qui appelle avec les autres syndicats qu'elle avait mis en garde la direction sur l'urgence absolue de repenser la politique salariale.

Le mouvement est suivi par une majorité de non-syndiqués, ce qui n'est pas surprenant en raison du très faible taux de syndicalisation dans les unités clermontoises. Mais ces non-syndiqués n'hésitent pas à rappeler à l'ordre tel ou tel syndicat qui voudrait « récupérer » le conflit. A des responsables de la CGT qui voulaient aborder l'élection présidentielle, il leur a été répondu : « Les salaires... rien que les salaires... »

JEAN-PIERRE ROUGER.

Grèves des dockers à Marseille. — L'activité portuaire de Marseille a été gravement perturbée les jeudi 21 et vendredi 22 avril. Au cœur du conflit, la réduction du nombre des dockers dans les bassins ouest du port, c'est-à-dire Fos, Port-de-Bouc et Port-Saint-Louis-du-Rhône, et la dénonciation des conventions collectives. Les employés veulent aussi réduire le nombre des délégués du syndicat CGT des dockers, et depuis quelques jours ils ne le rémunèrent plus. La Fédération nationale CGT des ports et docks va organiser prochainement une journée nationale d'action pour soutenir les dockers de Fos.

## REPÈRES

### Pétrole La Chine prête à réduire ses exportations

La Chine est prête à réduire ses exportations de pétrole de 5 % pour soutenir les efforts de l'OPEP et stabiliser les prix du brut, a confirmé l'OPECNA, l'agence de presse de l'OPEP. La Chine, qui produit 2,7 millions de barils/jour (135 millions de tonnes/an) et exporte 850 000 barils/jour environ (27,5 millions de tonnes/an) est l'un des sept pays qui doivent participer, à compter du 28 avril, à une réunion commune avec l'OPEP (le Monde du 22 avril) afin d'étudier les moyens d'éviter un effondrement des cours du brut. Selon l'OPECNA, le ministre chinois des relations économiques et du commerce extérieur a affirmé au cours d'entretiens avec le vice-ministre iranien du pétrole en visite à Pékin que son pays était « prêt à faire » à coopérer avec les autres pays membres de l'OPEP pour stabiliser les prix. Par ailleurs, selon nos informations, l'URSS, qui, comme le Norvège, n'a pas été officiellement invitée par l'OPEP, devrait néanmoins envoyer un observateur à la réunion du 28 avril, ne serait-ce que son ambassadeur à Vienne. Enfin, la Colombie, qui avait été le seul des huit pays invités par l'OPEP à refuser dans un premier temps, pourrait revenir sur sa décision et envoyer à Vienne un représentant.

### Zones d'entreprises 3 200 emplois sur les sites de la NORMED

Quatre-vingt-cinq entreprises, prévoyant de créer plus de 3 200 emplois, ont décidé de s'implanter dans des zones d'entreprises mises en place sur les anciens sites des chantiers navals NORMED, a annoncé M. Claude Hertaux, PDG du groupe Augustus-Thouard, qui avait été chargé de se occuper par le ministre de l'Industrie, M. Alain Madelin. Par zone, la répartition est la suivante : pour Durtreque, 28 sociétés créent 1 567 emplois ; pour Aubagne-La Ciotat, 42 entreprises et 883 emplois ; pour Toulon-La Seyne, 21 implantations pour 850 emplois.

### Chômage Diminution de 0,3 % dans la CEE

Le chômage a baissé de 0,3 % au mois de février dans les douze pays de la Communauté économique européenne, en données brutes, indiquent les statistiques publiées par l'Office Eurostat. Sur un an, la diminution est de 2,4 % ; le nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans les bureaux de placement s'élevait à 16,642 millions.

Pour l'ensemble de la CEE, le taux de chômage correspond à 10,4 % de la population active, en données corrigées des variations saisonnières, comme au mois de janvier. Les hommes ont un taux de chômage (8,4 %) plus faible que les femmes (13,5 %).

## SERVICES

### Les prêts immobiliers du Crédit lyonnais sur le serveur télématique du « Monde »

André Fontaine, directeur du Monde, et Bernard Tholon, directeur général du Crédit lyonnais, ont présenté mercredi 20 avril à la presse un nouveau service d'information et de simulation accessible sur minitel. Ce service s'intègre dans la rubrique immobilière du Monde Télématique. Il entre en synergie avec le service d'annonces immobilières de la chambre syndicale FNAIM Paris-Ile-de-France.

Prêts classiques, conventionnés, épargne-logement, toutes les conditions de ces crédits sont prises en compte et expliquées. Elles permettent de définir avec précision le montant du prêt qui

## PLM

### Grèves des dockers à Marseille

La grève des dockers de Marseille a été gravement perturbée les jeudi 21 et vendredi 22 avril. Au cœur du conflit, la réduction du nombre des dockers dans les bassins ouest du port, c'est-à-dire Fos, Port-de-Bouc et Port-Saint-Louis-du-Rhône, et la dénonciation des conventions collectives. Les employés veulent aussi réduire le nombre des délégués du syndicat CGT des dockers, et depuis quelques jours ils ne le rémunèrent plus. La Fédération nationale CGT des ports et docks va organiser prochainement une journée nationale d'action pour soutenir les dockers de Fos.

**DOMICILIATIONS COMMERCIALES**  
conformément à la loi de 21/12/84 destinée à faciliter les créations d'entreprises, les bureaux de 10<sup>e</sup> arrondissement sont permanents d'accueil :

**SIÈGE SOCIAL et FOYER FISCAL**  
nombreux autres services dont

LOCATION D'UNE SALLE DE RÉUNION  
(équipée d'un rétroprojecteur et d'un écran pour les stages de formation)

**GEICA - 42.96.41.12 + Téléc. : 212 858 F**  
56 bis, rue du Louvre - 75002 Paris

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

**Le Simco**  
UNION POUR L'HABITATION

Le conseil d'administration d'IMMINDO SA et de SIMCO-Union pour l'habitation, réuni le 20 avril 1988, ont approuvé le projet de fusion dont le principe a été décidé en août de janvier 1988.

La parité d'échange retenue est de cinq actions SIMCO-Union pour l'habitation pour six actions IMMINDO SA.

SIMCO-Union pour l'habitation procède à la nouvelle dénomination sociale de : « SIMCO ».

Les actionnaires de IMMINDO SA seront convoqués pour le 22 juin 1988, ceux de SIMCO-Union pour l'habitation pour le 23 juin 1988, en assemblées générales extraordinaires à l'issue de leurs assemblées générales ordinaires, à l'effet d'approuver la fusion des deux sociétés avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 1988 ; ils auront donc droit au même dividende au titre de cet exercice.

Il est rappelé que, au titre de l'exercice 1987, le dividende d'IMMINDO SA de 22,50 F sera versé le 11 juillet 1988, celui de SIMCO-Union pour l'habitation de 25,30 F sera versé le même jour.

**ELF gabon**

Société anonyme  
au capital de 21 500 000 000  
de francs CFA

Le conseil d'administration de la société ELF Gabon s'est réuni le 20 avril et a arrêté les comptes définitifs de l'exercice 1987. ELF Gabon a réalisé un bénéfice net de 1 526 millions de francs CFA, contre 238 millions de francs CFA en 1986 ; ce résultat s'explique par la persistance d'un marché pétrolier déprimé pour la deuxième année consécutive.

Le conseil a par ailleurs enregistré le bon déroulement des premiers travaux de développement du champ de Rabi-Kouga, dont la mise en production devrait intervenir vers le milieu de l'année 1989. Les récentes découvertes de moindre taille faites sur les blocs voisins du permis de l'Ogoué confirment bien l'avenir pétrolier de cette région, où des travaux d'exploration et d'exploitation sont en cours.

La société ELF Gabon doit aujourd'hui continuer de consacrer l'ensemble de ses ressources financières aux investissements nécessaires au développement de ces découvertes et à la réalisation d'un programme d'exploration suffisant pour assurer son avenir à moyen et long terme ; dans ces conditions, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui sera convoquée le 9 juin 1988 au Gabon, de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 1987.

**SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DES PRODUITS RÉFRACTAIRES**

En 1987, l'activité de la Société européenne des produits réfractaires (SEPR) a été marquée par un chiffre d'affaires de la société s'élevé à 1 118 millions de francs, en augmentation de 3,9 % par rapport à l'année précédente, progression soutenue par l'effet de la réduction en francs des factures en dollars. Le résultat net social atteint 132,9 millions de francs, en hausse de 12 % par rapport à 1986.

L'année a été aussi marquée par une extension très importante du champ d'activité de la SEPR et de ses filiales par acquisition de la société Corchery Refractaires aux Etats-Unis et des sociétés Sturmer en Allemagne et TSL en Grande-Bretagne au début de 1988.

Le chiffre d'affaires consolidé de la Société européenne des produits réfractaires (SEPR) s'élève pour 1987 à 1 764 millions de francs, en hausse de 8,5 % par rapport à 1986, tandis que le résultat net consolidé s'élève à 123,7 millions de francs, en hausse de 10,4 % par rapport à l'année précédente. La marge nette d'autofinancement consolidée s'élevait de 209 millions de francs à 235 millions de francs.

Le résultat net consolidé pour l'exercice 1987 s'élève à 163 millions de francs contre 156 millions de francs en 1986, soit 9,5 % du chiffre d'affaires, à peu près égal à celui des deux derniers exercices. Ce résultat représente 130 F par action. Le dividende proposé sera de 46 F par action, et augmenté de 5 %, jusqu'à s'élever à 143 F par action.

L'assemblée générale ordinaire sera convoquée le 6 juin 1988 à 11 heures, à la SEPR, Les Mirails, 18, avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie.

La bonne activité du premier trimestre 1988 laisse prévoir une année satisfaisante. La société européenne des produits réfractaires fait un bon début d'année et sera consolidée en 1988.

**locaexpansion**

Le conseil d'administration s'est réuni le 17 mars 1988 sous la présidence de M. Jean-Pierre Lacombe pour examiner l'activité de la société et arrêter les comptes de l'exercice 1987.

Au cours de cet exercice, les produits de location simple ont progressé de 28 % et la société a contracté des engagements nouveaux pour un montant de 84,6 MF dont 70,4 MF en location simple, ce qui a porté le total de ses engagements à 790,1 MF.

Les plus-values sur cessions d'immobilisations hors exploitation courante nettes d'impôt ayant diminué d'une année à l'autre de 6,15 MF, le résultat de l'exercice s'élève à 47,6 MF contre 30,5 MF en 1986.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale la distribution d'un dividende unitaire de 24,80 F contre 23,61 F soit une progression de 5,04 % et un taux de distribution de 35,10 % de l'actif distribuable.

La couverture des fonds propres par les immobilisations brutes, qui était de 78,2 % en 1982, s'élève à 123,7 % à la fin de 1987 (soit une augmentation de plus de 58 %). Cette amélioration est le résultat de la politique patrimoniale engagée par la société et, dans cette optique, le conseil a pris la décision d'acquiescer en indivision avec l'actif Sicom, dans la cité Descazars à Marseille-Vallée, un ensemble de six immeubles à usage de bureaux.

**Le Monde**  
PUBLICITÉ FINANCIÈRE  
45-55-91-82, poste 4330

**BOURSE DE PARIS**

**Deuxième liquidation positive de l'année**

Le mois boursier d'avril terminé le 21 avril a été pour le moins étonnant. Les liquidations de Wall Street et la perspective de l'élection présidentielle ont été occultées durant cette dernière semaine par les investisseurs qui ont à nouveau été stimulés par les rumeurs d'OPA (offres publiques d'achat). Cette quatrième liquidation de l'année se solde par un gain de 3,77 % qui efface ainsi la perte de mars (-3,61 %).

Depuis le début de l'année, les valeurs françaises ont gagné en moyenne près de 10 % (9,9 %). Toutefois, les cours demeurent nettement en dessous des niveaux enregistrés à la veille de l'arrêt d'octobre. L'indice CAC est ainsi inférieur de 18,5 % à celui du 16 octobre 1987.

Mois	Variation (%)
Jan	+1.82
Fév	-0.50
Mars	-3.61
Avr	+3.77

ملتان، لاہور



# Social

Sixième semaine de conflit

## Le noyau dur des grévistes de la SNECMA

(Suite de la première page.)

Tout est parti le 17 mars de l'usine de Gennevilliers, du mécontentement d'un groupe d'ouvriers fondeurs à propos de la suppression d'une prime de chaleur : la grève a fait très vite tache d'huile. Une «délégation» des grévistes a entraîné quelques jours plus tard, le 21 mars, les ouvriers de l'usine de Villaroche, près de Melun, et le mouvement a gagné une partie de ceux de Corbeil (Essonnes) le 23 mars.

Depuis, il a tenu de façon surprenante. La direction croit discerné un certain ralentissement, que dénie les grévistes : elle chiffre leur nombre à 20 % au lieu de 25 % du personnel. En fait, comme le dit un ouvrier d'un comité de grève, «c'est tantôt marée haute, tantôt marée basse, ça fluctue». Selon les établissements aussi. A Gennevilliers, où les locaux syndicaux restent une ruche bruisante de va-et-vient, le «noyau dur» des grévistes atteint 700 à 800 ouvriers (sur quelque 2 600), sans doute moins à Villaroche, pas plus d'une centaine à Corbeil, mais ce «noyau dur» est entouré d'une auréole d'ouvriers qui font grève deux heures, trois heures par exemple, pour une manifestation ou une assemblée générale. Ainsi, une bonne partie du personnel de production est-elle touchée — indépendamment du blocage de la sortie de la production, notamment des moteurs à Villaroche, où les grévistes se relaient aux portes.

### Soutien par des municipalités

Cela explique sans doute la durée du mouvement. Les grévistes ont aussi réussi à obtenir des aides des municipalités de gauche, voisines, communistes comme celle de Gennevilliers, qui avait déjà appuyé les grévistes de Chausson, ou socialistes comme celle d'Épinay. Avec les contributions des non-grévistes, le comité de grève de Villaroche affirme ainsi avoir réuni 160 000 F.

Autre phénomène surprenant : ce mouvement dur qui porte uni-

quement sur les salaires et met très haut la barre n'est pas une grève d'OS mais d'ouvriers qualifiés. Sans doute trouve-t-on fort peu d'OS dans une entreprise d'aéronautique comme la SNECMA. D'autant moins que la firme a beaucoup investi et renouvelé son parc de machines... et aussi une partie de son personnel. Elle a notamment recruté — en particulier à la faveur des contrats de solidarité — de nombreux jeunes professionnels. Ce sont ces jeunes P I qui forment en bonne partie le «cœur» des grévistes, et qui ont le sentiment de se trouver sans perspectives : «Ça fait cinq ans que je suis entré comme P I, et je suis toujours P I», dit un mécanicien, attiré à l'époque par le prestige de l'aéronautique et la «sécurité» de la SNECMA. Les primes d'ancienneté (1 % l'an) ou d'équipe pour ceux qui travaillent en 2 x 8 ne suffisent pas à leurs yeux à compenser les faibles augmentations générales des dernières années (1,7 % en 1987).

### Des comités de grève

Les transformations du travail contribuent aussi à nourrir les revendications, notamment l'augmentation de la productivité, même si, on le reconnaît, celle-ci tient autant aux méthodes qu'aux cadences : «L'élargissement des tâches, le contrôle intégré [en cours de fabrication au lieu d'être fait a posteriori] avec les machines nouvelles, c'est peut-être plus intéressant. Mais c'est plus de responsabilités, plus de travail, et on n'en voit pas la trace sur la feuille de paie», dit un de ces jeunes professionnels.

Pour ceux-là, la revendication dépasse le calcul du «ratage» — une dette contractée par la direction envers ses salariés —, selon la formule utilisée par la CGT, — lui-même en fait fixé par rapport à un chiffre de 1 200 F déjà évoqué lors de débrayages à Gennevilliers en 1987. La direction de la SNECMA semble avoir recoupu le problème en incluant dans les propo-

sitions faites aux syndicats le 7 avril une enveloppe d'augmentations individuelles pour les jeunes.

Autre caractéristique du conflit : la réapparition de «comités de grève» et la présence des non-syndiqués, sur le modèle du mouvement des cheminots pendant l'hiver 1986-1987 et comme dans les années 70, à côté des organisations syndicales. CGT (majoritaire aux élections dans les trois établissements) et CFDT. Sans doute, comme le souligne avec humour un syndicaliste, dans tout conflit «la majorité des grévistes sont toujours des non-syndiqués. Sinon, ça se verrait dans les effectifs des organisations».

Cette présence se retrouve de façon assez confuse selon les établissements : reconnue dans le «comité de grève tripartite» de Villaroche, avec les syndicats, elle est acceptée en dehors d'eux à Corbeil ; à Gennevilliers, en revanche, se fonctionnent en principe qu'une «inter-syndicale» CGT-CFDT, mais cette dernière a accepté d'inclure un représentant de non-syndiqués dans les négociations avec la direction, sous l'égide du médiateur. Et pour simplifier le tout s'est constituée une «coordination inter-SNECMA» qui s'affirme garante de l'unité des grévistes.

### «Laites offensives»

Avec les «nouveaux», dans ces comités de grève, on retrouve notamment des militants d'extrême gauche, en particulier du groupe trotskiste Lutte ouvrière. Présents pour certains dans l'entreprise depuis quinze ou vingt-cinq ans, non-syndiqués (ou plus), ou inscrits à la CGT ou à la CFDT (en particulier plusieurs délégués connus qui, exclus de la première, sont passés à la seconde), ils s'affirment avant tout des «militants de la grève». Le mouvement rencontre leur conviction ancienne sur la nécessité de «laites offensives» : «On a proposé la grève de vingt-quatre heures reconductible : des débrayages d'une heure, en théorie, ça fait perdre moins d'argent, mais, au total, ça n'a jamais permis d'obtenir un gain important, explique l'un d'eux. Nous avons proposé d'étendre le mouvement, pas par principe, mais par nécessité : plutôt une grande vague que des vaguelettes successives, qui vont se faire battre les uns après les autres.

De cette analyse, ils trouvent la justification dans l'extension de la grève de Gennevilliers à Villaroche, puis à Corbeil, mais ils croient discerné aussi des «frémissements» dans d'autres entreprises de la métallurgie avec lesquelles ils ont pris contact. Signe d'une «combattivité latente de la classe ouvrière». «On renoue avec une pratique qui existait il y a cinquante ans. Quand on est en grève, aller discuter avec le voisin, c'est normal.»

Pour durer, il faut aujourd'hui proposer de nouvelles actions. La multiplicité des partenaires cooptés pour les manifestations pour «populariser» le mouvement, sinon l'étendre. Elle rend délicates les discussions engagées avec la direction de la SNECMA sous l'égide du médiateur désigné par le tribunal de Nanterre le 12 avril. On s'accroche d'autant plus à la revendication des 1 500 F par mois et du paiement des heures de grève qu'elle est ce qui unifie.

Cela ne facilitera pas la «sortie» de la grève que les syndicats seront amenés inévitablement à négocier après les discussions. Le syndicat CFDT de la métallurgie parisienne notait, dans un bulletin récent, que «le niveau des revendications peut rendre sceptiques ceux qui y cherchent une crédibilité économique», mais, que pour une grève longue, il fallait «un enjeu à la hauteur des sacrifices». La CGT a demandé, notamment, des discussions sur la grille des salaires, les qualifications et la revalorisation des primes. Quant aux animateurs de la coordination, ils se contentent d'affirmer qu'«ils iront là où les grévistes voudront aller».

GUY HERZLICH.

«Mondes de demain»  
**FINANCES PUBLIQUES CAMEROUNAISES**  
 LEGÈRE DONFACK  
 Préface de René CHIROUX  
 13,5 x 20 cm - 492 p. - 139 F  
 Berger-Levrault  
 5, rue Auguste-Comte - 75006 PARIS

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### GRUPE CENTRALE DE BANQUE

Le conseil d'administration de la Société centrale de banque, filiale de la Société générale, s'est réuni le 31 mars 1988 sous la présidence de M. Pierre Fiehol, pour arrêter et approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1987.

Poursuivant sa politique commerciale désormais restructurée sur l'activité domestique, la SCDB a distribué en 1987 1,8 milliard de francs de crédits à long et moyen terme, avec une prédominance vers le crédit de particuliers, qui représente maintenant 37 % du montant de ses emplois.

Les dépôts ont évolué dans un sens favorable mais à un rythme moins important : plus 6,7 % par rapport à l'exercice précédent.

La marge brute d'exploitation (66 MF) conforme aux prévisions est en progression de 65 %, tandis que le bénéfice net comptable consolidé passe à 7,8 MF. Ce bénéfice s'atténuait après déduction de provisions pour risques de 48 millions de francs.

Le conseil a été informé du lancement d'un plan d'action sur le marché des PME et PMI et d'un élargissement de la gamme des concours aux particuliers.

Les prévisions pour l'exercice en cours restent assurées d'une progression sensible du résultat brut d'exploitation. L'ensemble des sociétés du groupe : Société centrale de banque, Société de banque de Bourgogne, Société de banque Midi-Pyrénées, Société de banque du Nord, Société de banque de Normandie, Société de banque de Provence, participent à ce développement.

### INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES IDIA

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'IDIA est convoquée pour le jeudi 28 avril 1988 à 16 h 30 au siège social de la société, 35, avenue Franklin-Roosevelt 75008 Paris.

Cette assemblée a pour objet notamment d'approuver les comptes de l'exercice 1987, qui font apparaître un bénéfice de 51,84 MF au lieu de 37,72 MF en 1986, 23,48 MF en 1985 et 11,99 MF en 1984.

Il sera proposé la distribution de 4 F par action contre 3 F en 1986, 2,5 F en 1985 et 1,65 F en 1984.

Il est rappelé que le statut fiscal de capital-risque de l'IDIA se traduit par une imposition forfaitaire au taux de 15 % pour les personnes physiques et 16 % pour les personnes physiques.

Les personnes physiques bénéficiaires d'une imposition généralement plus favorable que l'impôt sur le revenu.

### GENERALI

À propos des nouvelles et des commentaires parus ces jours derniers dans la presse, les Generali confirment uniquement que leur objectif est de rester des actionnaires significatifs de Midi dans le but d'étudier un accord de collaboration technique avec la haute direction de la société. Elles démentent avoir d'autres buts spécialement à caractère appaisant tels qu'une tentative de prise de contrôle de Midi.

### GÉVELOT

Le conseil d'administration, réuni le 15 avril 1988, a arrêté les comptes de l'exercice 1987 et pris connaissance des résultats consolidés du groupe. Ceux-ci comprennent plus d'activité immobilière en raison de la cession intervenue en 1987 de la quasi-totalité de la participation dans la Société française de navigation.

Le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 532 millions de francs contre 521 millions de francs en 1986 à périmètre de consolidation semblable. Le bénéfice consolidé s'établit à 18,3 millions de francs après 11,4 millions de francs d'impôt sur les sociétés et 1,7 million de francs de participation des salariés contre 21 millions de francs de bénéfice en 1986 mais après seulement 5,3 millions de francs d'impôt sur les sociétés.

La marge brute d'investissement ressort à 36,1 millions de francs contre 37,6 millions de francs en 1986.

Les investissements sont de 27,3 millions de francs contre 17,5 millions de francs en 1986.

La part du groupe dans le résultat consolidé est de 18,5 millions de francs contre 18,7 millions de francs en 1986.

La société mère Gévelot a réalisé un bénéfice courant avant impôt de 18,8 millions de francs contre 13,5 millions de francs en 1986.

Les produits exceptionnels, qui s'élevaient à 4,6 millions de francs contre 2,7 millions de francs en 1986, comprennent principalement des profits de réalisation d'actifs.

Le bénéfice net est de 13,1 millions de francs après 8,8 millions de francs d'impôt sur les sociétés et 1,3 million de francs de participation des salariés contre un bénéfice en 1986 de 12,8 millions de francs après 3,3 millions de francs d'impôt sur les sociétés.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée le 30 juin 1988 de distribuer un dividende net de 18 F par action assorti d'un avoir fiscal de 2 F, soit un revenu global par action de 20 F contre 24 F pour l'exercice 1986.

### COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS FRANÇAIS BIENVOISERS «COGIF»

Le conseil d'administration, réuni le 19 avril 1988, a arrêté le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 1987.

Les comptes de l'exercice font apparaître, après déduction de 12 064 000 F contre 10 813 000 F aux comptes de l'exercice précédent, un bénéfice net de 81 183 751 F, dont 5 033 184 F de plus-values nettes sur cessions d'immobilisations, contre un bénéfice net de 73 978 399 F, dont 1 033 931 F de plus-values, au titre de l'exercice 1986.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 3 juin 1988 de distribuer un dividende de 24 F par action contre 23 F l'année précédente.

Les ventes régularisées au cours de l'exercice 1987 ont porté sur soixante-trois appartements répartis dans cinq résidences à sur quatre locaux commerciaux pour un montant de 12 400 000 F. Outre la poursuite de la vente des appartements de ces résidences, la société a décidé la mise en vente par appartement de l'immeuble «Tour Athènes» situé à Paris, dans le treizième arrondissement, et comprenant deux cent soixante-dix appartements.

La société a acquis au cours de l'exercice 1987 un nouvel immeuble à usage de bureaux de 4 800 mètres carrés situés à Nanterre-le-Grand, dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, et achèvement prévu dans de bonnes conditions. A la fin de 1987, la part des bureaux et locaux commerciaux dans l'ensemble du patrimoine représentait 18,2 %.

Enfin le conseil proposera à l'assemblée générale d'inscrire la société, dans le cadre des dispositions de la loi du 30 décembre 1981, d'opter en Bourse sur ses propres actions afin d'en régulariser le cours.

Une gamme de Sicov adaptée à vos besoins pour faire progresser votre patrimoine

NOM DE LA SICOV	Capital nominal	Capital versé	Rendement	Dividende
LAFITTE-EXPANSION	615,25	250,20	11,50%	18,00%
LAFITTE-FRANCE	635,97	253,25	10,80%	18,00%
LAFITTE-IMMOBILIERE	74,94	308,04	1,90%	13,00%
LAFITTE-JAPON	482,75	308,04	8,90%	18,00%
LAFITTE-TOKYO	1 565,46	308,04	10,30%	18,00%
LAFITTE-AMERIQUE	171,46	223,99	8,90%	18,00%
LAFITTE-EUROPE	148,46	204,37	8,90%	18,00%
LAFITTE-MEDITERRANEE	378,99	41 677,98	3,71%	13,00%
VALCOURG	963,46	138,05	6,44%	11,50%
LAFITTE-OBLIGATIONS	73,46	50 562,13	3,44%	8,00%
LAFITTE-COURT TERME	1 274,25	33 202,97	7,57%	8,00%
LAFITTE-PLACEMENTS	1 739,84	248 992,84	3,10%	6,00%

Les Sicov de L'Européenne de Banque  
 21, rue La Fayette - 75007 Paris - (1) 42.42.82.81

LA BOURSE AUX STAGES 88 DU MONDE CAMPUS COMMENT RÉPONDRE

La Bourse aux stages permet aux étudiants (bacc + 3 minimum) de gagner l'un des cent stages en Europe offerts par les entreprises dont les logos sont reproduits page 18 du supplément du «Monde affaires». Les candidats doivent adresser chacune des affirmations ci-dessous à ces entreprises. Le bulletin-réponse paraîtra dans le Monde du samedi 23 avril (daté 24-25 avril).

24 Nous sommes la première filiale régionale d'un grand constructeur français et nous relevons le défi de construire le Centre Parc des Bois-Francis, car nous sommes déjà en route vers de nouveaux horizons européens.

25 Près de 165 millions d'équipements de sécurité et de confort produits en 1987 dans nos 64 établissements industriels en Europe, Amérique du Nord et Amérique du Sud. Gagner est votre objectif, et c'est aussi le nôtre.

26 Notre groupe est membre d'une confédération internationale fortement implantée en Europe, mais qui s'étend au Canada et Japon. Nous investissons dans l'énergie la plus précieuse du monde, la voiture.

27 Grand constructeur européen qui, tout en démontrant son très haut degré de fiabilité, a, dès son origine, proposé des solutions globales de matériel et de services en se spécialisant sur de nombreux marchés verticaux et horizontaux.

28 Nous réalisons 4 milliards de chiffre d'affaires, nos 11 millions de clients habitent trois continents, notre activité s'étend de l'ADN végétal au textile en passant par les parfums et nous n'avons que vingt-neuf ans.

BTP BANQUE D'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Siège social : 253, bd Péreire 75002 Paris cedex 17 - SA au capital de 80 000 000 F - RCS PARIS B 776 116 905

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Le mercredi 4 mai 1988 à 15 heures, dans la salle «Robert Pradeau» - 10, rue du Débarcadère 75017 Paris

ORDRE DU JOUR

I Partie ordinaire

- Rapports du Directeur et des commissaires aux comptes sur l'exercice 1987; approbation des comptes de l'exercice 1987.
- Affectation et répartition des résultats.
- Approbation des opérations visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.
- Autorisation donnée à la Société pour acheter et vendre ses propres actions.

II Partie extraordinaire

- Modification des statuts de la Société concernant la suppression des actions de garantie, la négociabilité des actions provenant d'une augmentation de capital, l'identification des détenteurs des titres de la Société, l'information de la Société de la détention d'un quota d'actions et la possibilité du paiement du dividende au moyen d'actions.
- Autorisation donnée au Directeur d'augmenter le capital social.
- Modification des statuts de la Société concernant la composition du Directeur.
- Délégation des pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée, les propriétaires d'actions nominatives doivent être inscrits en compte chez la société, cinq jours avant la date fixée pour le rassemblement. Les propriétaires d'actions au porteur doivent obtenir un certificat justifiant l'immobilisation de leurs titres auprès d'un intermédiaire habilité, au moins cinq jours avant la date de l'Assemblée.

L'actionnaire souhaitant voter par correspondance pourra demander, par lettre recommandée avec avis de réception, un formulaire auprès de la société.

L'avis de convocation a été publié au BALO du 14 avril 1988. Un dossier d'information peut être retiré auprès des intermédiaires financiers (banques, agents de change, bureaux de poste) ainsi qu'à la BTP.

INFORMATION ACTIONNAIRE : TÉLÉPHONÉZ AU (1) 47 54 75 81 OU MINITEL : 36 14 LA BTP



# LETTRE OUVERTE AUX ACTIONNAIRES DE TELEMECANIQUE

Madame, Monsieur,  
Cher Actionnaire de TELEMECANIQUE,

Loin des rumeurs, des approximations et des polémiques aussi dérisoires qu'inutiles, parlons clair.

Quels sont les faits ?

TELEMECANIQUE et FRAMATOME, leaders mondiaux dans leur domaine d'activités, ont bâti ensemble un ambitieux projet industriel.

Pour assurer la réussite de ce projet FRAMATOME s'est engagé au travers d'une Offre Publique d'Achat, à acquérir 100 % du capital de TELEMECANIQUE au prix de 4 500 F par action\*

Cette offre est pour vous, Cher Actionnaire, 100 % claire : elle vous garantit une plus value substantielle sur la totalité des actions que vous détenez et elle vous évite tous les aléas du marché boursier, inévitables dans le cas d'une offre partielle.

L'importance de l'investissement que FRAMATOME se propose de réaliser (environ 6 milliards de francs) témoigne de sa détermination à réussir.

Cette offre reçoit un soutien massif de TELEMECANIQUE, notamment de son Personnel Actionnaire, et c'est important pour son avenir.

Nous comptons aussi sur votre appui.

Nous vous remercions à nouveau de votre confiance, et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Cher Actionnaire, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Jacques VALLA  
Président du Directoire

Jean-Claude LENY  
Président-Directeur Général

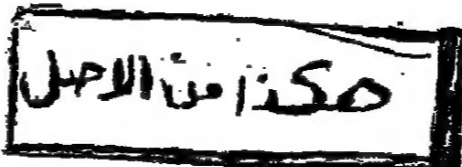


\* Une note d'information présentée conjointement par FRAMATOME et LA TELEMECANIQUE ELECTRIQUE (visa COB N° 88-63 du 26.02.88) est disponible sans frais au siège des deux sociétés.  
Les termes de la surenchère de FRAMATOME ont fait l'objet d'un avis n° 88-649 de la Chambre Syndicale des Agents de Change en date du 21.03.88.  
Dans le cadre de cette dernière surenchère, si le nombre de titres présentés est inférieur à 610.000, FRAMATOME se réserve la faculté de se porter acquéreur de tout ou partie des titres présentés ou de renoncer à son offre.

صكنا من الاصل



# Marchés financiers



## La recherche de la transparence

### Un seuil de déclaration de 20% pour les OPA

Afin d'améliorer la transparence des opérations boursières, M. Edouard Balladur a homologué trois nouveaux règlements qui entrèrent en vigueur dès le lundi 25 avril.

Dorénavant, les firmes seront obligées de « déclarer leurs intentions » en cas de franchissement du seuil des 20% dans le capital d'une société. Cette mesure, qui doit permettre de connaître les motivations des investisseurs, est déjà en vigueur dans les pays anglo-saxons. Aux Etats-Unis, le niveau est fixé à 5% ; en Grande-Bretagne, il est de 15%. M. Balladur avait évoqué le chiffre de 10% pour la France (le Monde du 15 mars) avant de choisir 20%. Cette nouvelle procédure s'ajoute aux différentes règles existantes. Les opérateurs doivent déclarer leur participation exacte lorsqu'ils franchissent les niveaux de 5, 10, 20, 33 et 50% dans le capital d'une firme.

D'autre part, deux nouveaux règlements relatifs aux informations à fournir en cas d'offre publique d'achat viendront compléter les obligations en vigueur jusqu'ici. L'un s'ajoutera à la note d'information demandée par la Commission des opérations de Bourse (COB), l'autre à celle du Conseil des Bourses de valeurs.

Le ministre de l'économie a présenté, jeudi 21 avril, ces mesures lors de l'installation du Comité de

liaison des marchés financiers. Créé à la suite des conclusions du rapport Degen sur la crise d'octobre, ce conseil réunit l'ensemble des autorités de la place (1). Il a pour mission de développer une coordination entre les différents marchés, sans pour autant se substituer aux organismes de contrôle existants. Ces « sages » ont pour tâche de préparer un dispositif de crise permettant aussi bien de déceler les tensions existantes sur les marchés que d'élaborer des plans d'action pour réagir rapidement. Ils devront également réfléchir tant aux règles de prudence applicables aux différentes catégories d'opérateurs qu'à la coordination des informations disponibles sur chacun des compartiments du marché.

D. G.

### Alsthom (groupe CGE) va reprendre certaines activités des ACEC (groupe Générale de Belgique)

Le Français Alsthom, filiale du groupe CGE (Compagnie générale d'électricité) est sur le point de conclure un accord pour reprendre les activités ferroviaires et électromécaniques du groupe belge ACEC (Ateliers de constructions électriques de Charleroi), filiale de la Société générale de Belgique (SGB), a confirmé le 21 avril Jean-Pierre Desgorges, PDG d'Alsthom, lors d'une réunion d'analyses financières.

Le jour même, la direction des ACEC avait annoncé aux conseils d'entreprise la création prochaine d'une filiale commune dans le matériel ferroviaire et l'électromécanique. M. Desgorges a précisé que ces deux secteurs représentaient chacun un chiffre d'affaires de quelque 350 millions de francs. « Nous pouvons choisir, et nous avons choisi ces deux activités car, outre des parts de marché en Belgique, elles nous apportent des filiales à l'étranger », a-t-il ajouté.

Les ACEC, dont les pertes cumulées atteignent à fin 1987 5,25 milliards de francs belges (880 millions de francs français), prévoient de se transformer en simple holding en filialisant ses différentes activités, leur permettant ainsi de trouver plus facilement des partenaires extérieurs. On peut se demander si l'accord ACEC-Alsthom ne participe pas d'un démantèlement partiel de la SGB, dont le groupe CGE détient, aux côtés de Suez, 4% du capital.

### Un fichier national des chèques volés sera géré par la Banque de France

Un fichier national des chèques volés ou perdus va être constitué, a annoncé, jeudi 21 avril, le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Depuis plusieurs mois, une bataille féroce opposait, en coulisse (le Monde du 25 mars et du 21 avril), les différentes parties concernées (le ministère de l'intérieur, celui de la justice, celui de l'économie, les banques...).

Le ministre d'Etat a finalement tranché. Un fichier national, consultable par les commerçants, sera créé. Sa gestion sera confiée à la Banque de France, déjà chargée de la gestion du fichier des chèques impayés. Les informations seront recueillies tant auprès des services de police et de gendarmerie (lors de la déclaration de perte ou de vol) qu'auprès des établissements et organismes teneurs de comptes de dépôt (les banques). Enfin, et conformément au souhait des responsables de fichiers régionaux déjà en fonction, un appel d'offres sera lancé afin de permettre à la Banque de France de choisir entre les différentes solutions techniques disponibles.

Dans son communiqué, le ministre de l'économie indique son intention de relever le seuil au-delà duquel les transactions entre commerçants doivent obligatoirement être réglées par chèque. Depuis 1940, les commerçants doivent payer par chèques tous les factures de leurs fournisseurs d'un montant supérieur à 1 000 F.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### PENARROYA - PREUSSAG

#### METALLEUROPE

Formation d'un groupe industriel européen du plomb et du zinc

PENARROYA et PREUSSAG confirment qu'elles sont parvenues à un accord de principe aux termes duquel les activités plomb, zinc et métaux spéciaux des deux sociétés seraient réunies au sein de PENARROYA, qui serait le pivot de ce regroupement et dont PREUSSAG deviendrait le principal actionnaire. PENARROYA prendrait le nom de METALLEUROPE S.A.

Les deux sociétés ont pour objectif la constitution d'un ensemble industriel de dimension européenne dont la compétitivité devrait se trouver renforcée. L'accord intervenu est soumis à confirmation et à approbation des conseils des sociétés concernées, d'une part, et à celle des actionnaires de PENARROYA, d'autre part, ainsi qu'à l'obtention de l'ensemble des autorisations administratives nécessaires.

Il prévoit les étapes suivantes : - PREUSSAG souscrit une augmentation de capital réservée qui sera proposée à une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de PENARROYA. Cette augmentation de capital, qui portera sur l'émission de 63 millions d'actions nouvelles, sera effectuée au prix de souscription de 70 par action PENARROYA. Elle permettra à la société de disposer des moyens de trésorerie correspondant à l'acquisition de l'ensemble des participations de PREUSSAG, qui regroupent, en République fédérale d'Allema-

## NEW-YORK, 21 avril

### Reprise avortée

Une très forte reprise s'est produite jeudi à Wall Street. Mais elle a très vite tourné court. L'indice des industriels, qui avait progressé de 45 points jusqu'à s'élever à la cote 2 050,50, a reperdu et même amoindri tout le terrain gagné, pour retomber à 1 968 avant de se redresser un peu avant la clôture. Finalement, il s'est établi à 1 987,40, soit à 1,99 point au-dessus de son niveau précédent. Mais le bilan de la journée est resté négatif. Sur 1 970 valeurs traitées, 799 ont baissé, 675 ont monté et 496 n'ont pas varié.

Une fois de plus, les opérateurs ont vu les ordonnateurs responsables de ces montagnes russes en lançant très vite des programmes d'achats puis de ventes à terme. De l'avis des professionnels, les dégoûtements de l'après-midi ont essentiellement touché de particuliers et de quelques institutionnels, que la montée du péril inflationniste inquiète et qui ne souhaitent pas rester trop engagés. D'autre part, après le flottement de plusieurs nouvelles économiques, beaucoup attendent avec une impatience mêlée d'une curiosité craintive la publication ce vendredi des chiffres sur les commandes de biens durables pour mars. L'activité s'est accrue avec 169,11 millions de titres échangés, contre 147,6 millions la veille.

VALEURS	Cours de 21 avril	Cours de 22 avril
Alcoa	45 3/8	46 1/8
Allegis-UAL	79 1/4	79 3/4
AT&T	28 1/2	28 3/4
Boeing	45 3/8	46 1/8
Chemical Bank	24 1/2	25 1/8
De Pont de Nemours	32 7/8	33 1/8
DuPont	41 3/4	42 1/8
Eastman	44 3/4	45 1/4
Exxon	44 3/4	45 1/4
General Motors	71 3/4	72 1/8
General Electric	62 1/2	62 7/8
IBM	111 1/2	112 1/8
ITT	45 1/2	46 1/2
McDermott	44 7/8	45 1/8
Pfizer	55 5/8	56 1/4
Rockwell	46 3/8	46 3/4
Union Carbide	22 7/8	23 1/8
Westinghouse	49 7/8	50 1/8
Xerox Corp.	53 1/8	53 3/8

## LONDRES, 21 avril

### Hésitation

Les cours ont fluctué, jeudi 21 avril, à la City, où l'indice FT a enregistré un gain de 4 points, en clôture à 1 423,1. L'après-midi était cependant calme, le volume des transactions demeurant légèrement inférieur à celui de la veille, puisque 397 millions de titres ont été échangés, contre 451 millions mercredi. Après un départ incertain, le marché a réagi par une baisse à l'annonce d'une forte progression des crédits bancaires en mars en Grande-Bretagne. Toutefois, il a rebondi sur les pertes en fin de séance, le Trésor britannique ayant assuré qu'il ne fallait pas interpréter cette progression comme inflationniste. La bonne tenue de Wall Street à son ouverture était également un facteur stimulant à la fin de la journée. Les titres des principales firmes exportatrices (Ingram, ICI, Glaxo) reculaient à la suite du raffermissement de la livre. Après l'annonce de résultats supérieurs aux prévisions de analystes, la société commerciale Inchnipe a nettement progressé. Le secteur des brasseries a, à nouveau, été orienté à la hausse sur des rumeurs d'OPA. Les valeurs pétrolières étaient en baisse, ainsi que celles du domaine bancaire. Les titres d'or étaient également en recul, ainsi que les fonds d'Etat.

## FAITS ET RÉSULTATS

De Pont de Nemours : Les ventes automobiles Duco. - Après avoir conclu, en mars, un accord avec le groupe britannique ICI pour constituer une filiale commune de production, le géant américain de la chimie, De Pont de Nemours, vient de racheter à Nobel Industries (groupe suédois Nobel Industries) toutes les activités distribution peintures pour les carrosseries automobiles de Duco. Duco avait été filiale de Cof-Chimie jusqu'à sa revente, l'automne dernier, à Casco-Nobel (le Monde du 20 octobre 1987), pour cause de difficultés chroniques. L'ambition portée par De Pont est de capter entre 15% et 16% du marché français des peintures pour la réparation automobile.

Premier fabricant mondial de peintures pour carrosseries automobiles depuis le rachat de la division spécialisée de Ford, avec un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires (soit 6,1 milliards de francs), le groupe américain s'occupait jusqu'ici qu'une position symbolique en Europe.

Bouygues : TF 1 pour la première fois dans les résultats consolidés. - Le groupe Bouygues a réalisé, en 1987, un chiffre d'affaires consolidé de 53,4 milliards de francs, en augmentation de 17% par rapport à 1986. Pour la première fois, ce chiffre comprend le chiffre d'affaires de TF 1, soit 4,2 milliards. Le bénéfice net total a progressé de 25% pour atteindre 695 millions. Pour 1988,

## PARIS, 21 avril

### Etonnante progression

Les valeurs ont fait preuve d'une remarquable résistance en ce dernier jour du mois boursier d'avril. L'indice a enregistré un net gain de 0,08% au total, passant de 14 148,30 à 14 162,40. Toutefois, l'indicateur global sur un gain de +1,82%. Toutefois les échanges furent affectés par les incidents techniques subis par le système CAC de cotation informatique assistée en soirée. Dès le début de la matinée, ce système présentait des déboires tels qu'elles retardèrent les cotations d'une centaine de titres. Certains voyaient dans ces panaches un coup de sursaut du personnel travaillant en Bourse pour que les négociations se déroulent normalement. Et de rappeler que, en cas d'échec, un mouvement de grève pourrait être déclenché entre les deux tours de cotation existant respectivement. Et de rappeler que, en cas d'échec, un mouvement de grève pourrait être déclenché entre les deux tours de cotation existant respectivement. Et de rappeler que, en cas d'échec, un mouvement de grève pourrait être déclenché entre les deux tours de cotation existant respectivement.

Dans ces circonstances, le mois boursier d'avril se termine sur un score positif de plus de 2,6%. Une performance qui beaucoup jugent satisfaisante et quelques-uns de bon augure. La journée a été rythmée par les évolutions de la Compagnie du Midi. « Cordisque s'abandonne », confiait un négociateur devant les marchés d'aujourd'hui, et le bulletin sur les deux autres communiqués de Generali. La compagnie d'assurance italienne démentait vouloir reprendre le contrôle du groupe français.

Les Talos de Luzzatto figuraient parmi les plus fortes hausses ainsi que SAT, Ode, et Aurore.

Sur le marché des obligations, des opérations portant d'intervention de la Banque de France ont été effectuées au profit de l'émission. Le MATIF demeura ferme. Le contrat de juin gagnant 0,63% à 102,80.

## TOKYO, 22 avril

### Soutenu

La hausse était de nouveau au rendez-vous de la séance de vendredi à Tokyo. Mais, comme à New-York, elle n'a pas tenu. Des ventes bénéficiaires ont effacé les gains initiaux, et à la clôture, l'indice Nikkei s'est établi à 2 257,12, soit à 0,56 points (+0,03%) au-dessus de son niveau précédent. L'absence de tout élément encourageant a incité les investisseurs à user de prudence. Ainsi, dans les valeurs d'entreprises liées aux dépenses de consommation intérieure ont été les premières à se faire taper sur les doigts.

« La situation des taxes d'intérêt aux Etats-Unis est préoccupante », faisait valoir un professionnel. La preuve : les banques ont baissé l'ancien de l'hésitation ambiante : l'activité est restée à un niveau très bas, avec 700 millions de titres échangés, contre 650 millions la veille.

## INDICES

### CHANGES

Dollar : 5,6750 F ±

Le plus grand calme a régné, vendredi 22 avril, sur les grandes places financières internationales. Le dollar a poursuivi sa lente ascension, pour coter, notamment, 5,6750 F (contre 5,6595 F). Les opérateurs attendent la publication aux Etats-Unis des commandes de biens durables pour mars. Les pronostics font état d'une augmentation de 1,1%.

FRANCFORT 21 avril 22 avril  
Dollar (en DM) 1,6678 1,67  
TOKYO 21 avril 22 avril  
Dollar (en yen) 124,9 124,6

MARCHE MONÉTAIRE (cotes privées)  
Paris (22 avril) : 71/84 75/84  
New-York (21 avril) : 67/84 68/84

NEW-YORK (Index Dow Jones)  
20 avril 21 avril  
Industrielles : 1 985,41 1 987,40

LONDRES (Index Financial Times)  
20 avril 21 avril  
Industrielles : 1 419,4 1 423,4  
Médian d'Etat : 1 171,4 1 174,4  
Fonds d'Etat : 91,80 91,1

TOKYO  
21 avril 22 avril  
Nikkei Dow Jones : 2 257,12 2 257,12  
Indice général : 2 151,93 2 152,59

## PARIS :

### Second marché (réaction)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
ASP.SA	228	242 30	La gal Bess de mois	267 50	228 10
Assis & Associés	394	394	Lois Investissement	268	268
Asyst	287	288	Louis	268	268
BAC	446	446	Lucas	268	268
B. Banque & Fin.	309	309	Machin	268	268
BICM	620	620	Machin Invest.	300	300
BIP	428	428	Mécanique	323	323
Bolton	280	280	Mécanique	401	401
Bolton Technologie	710	704	Méca	218 20	218 10
Bois	740	730	Mont-Dore	490	490
Bois de France	1100	1090	Mont-Dore	528 20	528
Bois de France	638	638	Opport Logement	313	317
Bois de France	477	474	Opport Logement	313	317
Bois de France	1200	1200	Opport Logement	313	317
Bois de France	252	252	Opport Logement	313	317
Bois de France	127 80	127 80	Opport Logement	313	317
Bois de France	78	78	Opport Logement	313	317
Bois de France	296	293	Opport Logement	313	317
Bois de France	640	626	Opport Logement	313	317
Bois de France	194	189	Opport Logement	313	317
Bois de France	1220	1220	Opport Logement	313	317
Bois de France	380	380	Opport Logement	313	317
Bois de France	486	444	Opport Logement	313	317
Bois de France	240	230	Opport Logement	313	317
Bois de France	238 40	238	Opport Logement	313	317
Bois de France	638	640	Opport Logement	313	317
Bois de France	332	341	Opport Logement	313	317
Bois de France	145	148	Opport Logement	313	317
Bois de France	3280	3280	Opport Logement	313	317
Bois de France	870	870	Opport Logement	313	317
Bois de France	628	628	Opport Logement	313	317
Bois de France	820	840	Opport Logement	313	317
Bois de France	113 30	113 30	Opport Logement	313	317
Bois de France	20 80	20 70	Opport Logement	313	317
Bois de France	478 70	480 50	Opport Logement	313	317
Bois de France	556	576	Opport Logement	313	317
Bois de France	850	850	Opport Logement	313	317
Bois de France	228	228	Opport Logement	313	317
Bois de France	170 50	170	Opport Logement	313	317
Bois de France	120	120 50	Opport Logement	313	317
Bois de France	120 80	120 80	Opport Logement	313	317
Bois de France	181	188	Opport Logement	313	317
Bois de France	203	200	Opport Logement	313	317

## LA BOURSE SUR MINTEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

## Marché des options négociables le 21 avril 1988

Nombre de contrats : 8 313

VALEURS	PRIX cours	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		juin	septembre	juin	septembre
ED-Asyst	280	17	22	-	17
Lafarge-Capital	1 180	84	-	36,50	68
Michelin	138	18,50	26	18,50	16
MIL	1 480	330	-	40	85
Perrier	320	21	-	17	-
Préfect	1 180	65	35	35	125
Sabat-Coban	400	17,50	23	14	23,50
Thomson-CSF	152	21	26	3,50	9

## MATIF

Motionnel 10% - Cotation en pourcentage du 21 avril 1988

Nombre de contrats : 49 134

COURS	ÉCHÉANCES		
	juin 88	sept. 88	déc. 88
Dernier	102,55	101,65	101,10
Précédent	102,05	101,20	100,65

Options sur motionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	juin 88	sept. 88	juin 88	sept. 88
100	2,74	2,80	0,20	1,15

## INDICES

### CHANGES

Dollar : 5,6750 F ±

Le plus grand calme a régné, vendredi 22 avril, sur les grandes places financières internationales. Le dollar a poursuivi sa lente ascension, pour coter, notamment, 5,6750 F (contre 5,6595 F). Les opérateurs attendent la publication aux Etats-Unis des commandes de biens durables pour mars. Les pronostics font état d'une augmentation de 1,1%.

FRANCFORT 21 avril 22 avril  
Dollar (en DM) 1,6678 1,67  
TOKYO 21 avril 22 avril  
Dollar (en yen) 124,9 124,6

MARCHE MONÉTAIRE (cotes privées)  
Paris (22 avril) : 71/84 75/84  
New-York (21 avril) : 67/84 68/84

NEW-YORK (Index Dow Jones)  
20 avril 21 avril  
Industrielles : 1 985,41 1 987,40

LONDRES (Index Financial Times)  
20 avril 21 avril  
Industrielles : 1 419,4 1 423,4  
Médian d'Etat : 1 171,4 1 174,4  
Fonds d'Etat : 91,80 91,1

TOKYO  
21 avril 22 avril  
Nikkei Dow Jones : 2 257,12 2 257,12  
Indice général : 2 151,93 2 152,59

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	Jan	Jan	Jan	Jan	Jan	Jan
SE-U	5,680	5,670	+ 30	+ 25	+ 60	+ 85
SE-U	4,590	4,611	- 31	- 28	- 54	- 251
Yen (100)	4,581	4,561	+ 135	+ 157	+ 291	+ 336

SE-U : 3,950 3,983 + 112 + 131 + 253 + 277 + 763 + 834  
SE-U : 3,278 3,278 + 85 + 97 + 191 + 206 + 592 + 643  
SE-U : 14,291 14,270 + 328 + 280 + 428 + 441 + 1 154 + 1 124  
SE-U : 4,893 4,136 + 173 + 193 + 323 + 341 + 930 + 979  
SE-U : 4,664 4,575 - 241 - 217 - 212 - 179 - 630 - 637  
SE-U : 10,732 10,745 - 59 - 7 - 62 - 19 - 57 + 151

## TAUX DES EUROMONNAIES

SE-U	3 M		6 M		9 M		12 M	
	1/8	1/4	1/8	1/4	1/8	1/4	1/8	1/4
SE-U	6 3/4	7	7 1/8	7 1/8	7 1/8	7 1/8	7 1/8	7 1/8
SE-U	3 3/8	3 3/8	3 3/8	3 3/8	3 3/8	3 3/8	3 3/8	3 3/8
SE-U	4 1/4	4 1/4	4 1/4	4 1/4	4 1/4	4 1/4	4 1/4	4 1/4
SE-U	5 5/8	6 1/8	5 7/8	6 1/8	5 7/8	6 1/8	5 7/8	6 1/8



Marchés financiers

BOURSE DU 21 AVRIL

Cours relevés à 17 h 30

Main table containing market data for 'Règlement mensuel' with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Précédent', 'Différence', and 'Cours relevés à 17 h 30'.

Comptant (admission)

SICAV (admission)

21/4

Table with multiple columns for 'Comptant', 'SICAV', and '21/4' sections, listing various financial instruments and their values.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Table containing exchange rates and gold market data with columns for 'MARCHÉ OFFICIEL', 'COURS', 'COURS DES BILLET', 'MONNAIES ET DEVISES', and 'COURS'.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-56-91-82, poste 4330

Handwritten Arabic text at the bottom of the page.



